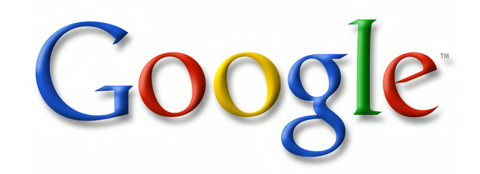


MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JUIN. 1732.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

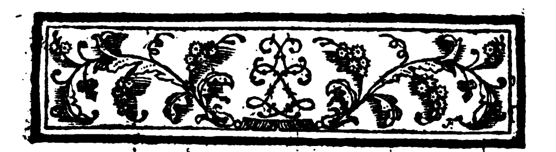
AVIS.

L'*ADRESSE generale est à Monsieur* MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

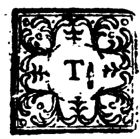
DÉDIÉ AU ROY.

JUIN. 1732.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

L'INDISCRETION.

ODE.



OY, qu'adore un peuple idolâtre,
Dans le Temple qu'habite Isis,
Loin, Dieu (*a*) muet; je vais combatre,
Les Sacriléges de Memphis.
Jamais cette rive féconde,

(*a*) *Harpocrate, Dieu du Silence.*

Que le Nil moüille de son Onde,
Ne t'auroit prodigué l'encens ;
Si l'Egypte ainsi que la Flandre, (a)
Eût eut l'avantage d'entendre,
La douceur libre de mes chants.

Digne de nos tendres hommages,
La charmante Indiscretion,
Sçait de nos cœurs, dans tous les âges
Bannir la froide passion ;
Du seul vrai fidelle Interprete,
Les sons qu'enfante sa Trompette,
Mettent le prix à nos travaux ;
Sa hardiesse à nous apprendre,
Les plaisirs que l'amour fait prendre
En forme des plaisirs nouveaux.

Quel est à l'ombre de ce hestre,
Cet homme inquiet et réveur ?
C'est, je ne puis le méconnoître,
Un Amant qui tait son bonheur.
De la même main qui le blesse,
L'amour couronne sa tendresse,

(a) *L'Auteur composa cette Ode à Lille en Flandre.*

Qu'a-t-il encore à désirer!
Son silence fait son martyre;
Malheureux, s'il n'ose le dire,
Je le condamne à soupirer.

Ecoutons l'Amant de Julie,
Chanter son triomphe secret;
Il craint que s'il ne le publie,
Son bonheur ne soit pas parfait.
Auguste en vain parmi le gette,
Relegue sa Muse indiscrete.
Ovide n'est point abbatu,
Ses douleurs, ses larmes sont feintes;
Et je lis à travers ses plaintes,
Qu'il ne voudroit point s'être tû.

Quoi! parmi la foule importune;
De mille Rivaux obstinez,
Sans leur annoncer ma fortune,
Je verrai mes vœux couronnez!
Témoin de l'espoir qui les flate,
Ma stupidité délicate
Rougira de les détromper!
Et leurs cœurs qu'enivre la gloire;
Loin de celebrer ma victoire,
S'efforceront de l'usurper!

Non. Dans le dépit que leur causent
Mes vers, garants de leur affront,
Je veux que leurs larmes arrosent,
Le Myste, dont je ceints mon front.
Un Char que décore leur honte,
Mieux que les faveurs d'Amatonte.
Illustrent nos tendres combats;
Pâris n'eût dans les bras d'Héléne,
Goûté qu'une joïe incertaine,
Sans la douleur de Ménélas.

Loin que de ma bruïante Lire,
S'allarme une jeune beauté,
Aux Chansons que l'amour m'inspire,
Souvent elle doit sa fierté.
Telle que l'on eût ignorée,
Fut par mille voix célébrée.
Dès qu'elle eût adouci mes fers;
Catulle, ta plume hardie,
Des charmes, du nom de Lesbie,
Instruisit Rome, et l'Univers.

Sombre nourrisson de l'Ibere,
Ne me vante plus tes plaisirs;
Me rends-je esclave du mystere ?
Je le deviens de mes soupirs.

Jeune, du respect qui l'opprime,
Comme toy, je fus la victime.
L'amour en affranchit mon cœur ;
Quand la vérité la dénouë,
Ma langue ne craint point la rouë,
Où Junon lie un Imposteur. (*a*)

Mais qu'entens-je ? l'Ætna résone ;
Quel dessein allume ces feux ?
Sous le Marteau qui le façone,
L'Airain disparoît à mes yeux.
Sage fruit de la politique !
Dans ces Vers que ta main fabrique,
Mars et Venus vont se jetter,
Vulcain, publiez ta disgrace,
N'est-ce pas au Dieu de la Thrace,
Ravir l'honneur de s'en vanter ?

C'est d'une vanité si chere,
Que l'amour emprunte ses traits ;
A quoi me serviroit de plaire,
Si l'on ignoroit que je plais ?
Le secret aigrit ma constance ;
Sous le joug honteux du silence.
Veut-on asservir mes transports ?

(a) *Ixion.*

J'irai, nouveau Chantre d'Ismare,
Faire encore aux eaux du Ténare,
Entendre d'amoureux accords.

De Sens, par M. DE BROGLIO, *Provençal.*

REPONSE de Mlle de Malcrais de la Vigne, à la Lettre que Mr Carrelet de Hautefeüille lui a addressée dans le Mercure de Janvier 1732. *page* 75.

LE Seigneur Mercure s'est donné la peine, Monsieur, de m'apporter vos Poulets, vos Billets doux, vos Relations, en un mot votre Lettre; car cette Lettre sçavante et polie renferme en elle toutes ces especes, par les differentes matieres qu'elle traitte, et par les tours ingénieux dont elle est agréablement variée; je me flatte aussi que ce fidele Messager, non moins habile que gracieux, voudra bien se charger de ma réponse.

Vous m'écrivez, Monsieur, qu'on vous a volé; vous ne pouviez vous addresser à personne qui fut plus sensible à ce qui vous touche, ni par conséquent plus portée à vous plaindre. Quoi! Monsieur, on

vous a volé ? On vous a volé, Monsieur? Quel accident ! Quelle perfidie ! Quelle cruauté ! Eh ! que vous a-t-on volé ? Grands Dieux ! *Proh! Dii immortales ! Facinus indignum quod narras !*

Ce n'est point deux Vers, une Strophe, un Madrigal, une Epigramme seulement: Ciel ! c'est sur une Ode entiere qu'on a eu l'audace de mettre la main.

Le trait est noir; oüi, certes, et des plus noirs. Ce sont-là de ces coups qu'un Poëte supporte rarement avec patience, à moins qu'il n'ait, comme vous, l'ame bourrée d'une Jacque de Maille à la Stoïcienne.

Sans doute que le Voleur en faisant ce larcin, s'étoit fondé sur ces deux premiers Vers du 15[e] Chant de Roland le furieux.

Fù il vincer sempre mai laudabil cosa,
Vinca si ò per fortuna, o per ingegno.

L'Arioste me paroît avoir escroqué cette pensée à Virgile, dans le 2. liv. de l'Enéïde.

Dolus an virtus, quis in hoste requirat ?

Cependant le voleur dont il s'agit, n'est point pardonnable. C'est-là mal interprêter la chose, et faire en matiere de Lettres, ce que font les hérétiques en ma-

tiere de Religion, qui tournent et retournent certains Passages de tant de côtez, qu'ils leur trouvent à la fin un sens ambigu, et qui, quelque louche qu'il soit, leur paroît neanmoins d'accord avec leur morale. Mais comme on ne les confond ensuite, qu'en opposant citation contre citation, authorité contre authorité, il faut donc objecter aux Filoux du Parnasse le sentiment d'un autre Italien. *Auvertite che voi vi vestite degli honori, e delle glorie altrui, et v'attribuite quello che non è vostro. Voi sarete chiamati la cornacchia d'Esopo, et quello ch'è peggio, bisognerà restituire i furti con grandissimo scorno, e biasmo come suole intervenire a certi poetuzzi moderni che alla scoperta rubbano a tutti, non rimanendo loro di proprio che la fatica, l'inchiestro, la carta, et il tempo gettato via.*

Sérieusement, Monsieur, votre situation me paroît triste, et d'autant plus qu'on ne croit pas toujours le plaignant sur sa déposition. C'est vainement qu'il dira, oüi, Messieurs, je fis cette Strophe un tel jour, à telle heure; et la preuve, la voilà: Absorbé que j'étois dans la poëtique rêverie, je me rongeai les ongles jusqu'au vif: Voyez-vous? Regardez, ces deux doigts écorchez par le bout, sont

 de

de sûrs garans de la vérité de mes paroles. Vains propos: Plus de la moitié de vos juges ne sçauroient résoudre leurs doutes, et l'on balance toujours entre le propriétaire et le voleur. Pour moi, si j'avois été en votre place, j'aurois mis cent Mouches en campagne pour dénicher le Larron, et le faire sans délai convenir du larcin.

J'aurois fait aussi-tôt galopper sur sa trace
Le grand Prevôt du Parnasse.

Mais hélas! que les choses sont aujourd'hui changées; on insulte, on pille, on brave Apollon sur son Thrône même. La Marêchaussée du Pinde n'a plus la force de cheminer. Plutus, le seul Plutus sçait se faire obéïr, se faire craindre, se faire rendre justice, et l'on prétend que c'est lui qui la distribuë; quant aux Citoyens de la double Colline, l'équité ne s'observe ni à leur égard, ni à l'égard de leurs ouvrages. Un Financier au moyen d'une douzaine de chiffres, voit pleuvoir à millier les Loüis dans son Coffre fort, et ce profit amené, ne sera souvent le fruit que de quelques heures; cependant un malheureux, nud jusqu'à la chemise, transsi de froid, demi mort de faim, se glisse adroitement dans son Bureau,

 qu'il

qu'il écrême si peu que rien le superflu de son cher métail ; on court après, on l'arrête, on l'emprisonne ; le coupable n'est déja plus. Pourquoi ne poursuit-on pas avec la même diligence et la même sévérité les Voleurs des Ouvrages ingénieux ? L'Esprit est-il moins estimable que l'or ?

Vilius argentum est auro, virtutibus aurum.

Un Financier a plutôt gagné vingt mille écus, qu'un Poëte n'a fait une belle Ode. Si le travail, si la difficulté donne le prix aux choses, les Métaux, les Diamans qui ne sont que de la bouë pétrifiée et polie ensuite par l'Ouvrier, sont-ils donc préférables aux pures et l'aborieuses productions de l'ame.

O tempora ! ô mores ! Depuis que les Boileaux, les Molieres, les Saint-Evremond, ces Turennes, ces Condez du Parnasse sont allez guerroyer dans les champs Elisées ; la licence et le désordre ont envahi le Païs des Lettres ; où la force manque, tout est toléré. Platon se détaille en Comédies, les Lettres se composent en Madrigaux, les Oraisons prétintaillées sont toutes frisées d'antithéses, l'Historien passe avec rapidité sur la politique et l'interressant, et se promene à pas com-

ptez dans la région fleurie des descriptions, et passe de-là par une fausse porte dans la grande contrée des digressions vagues et inutiles.

Jugez, Monsieur, par la mauvaise humeur où je suis, combien votre malheur m'a affligée ; ce qui redouble encore mon chagrin, c'est d'apprendre de vous-même que vous avez dit adieu au Parnasse. Quoi le dépit d'avoir perdu une Ode, doit-il vous porter à des extrémitez pareilles ? La perte est réparable. Ne vous est-il pas resté un Canif pour tailler votre Plume ? Mais avez-vous bien refléchi sur la résolution que vous vous imaginez avoir prise ? Croyez-vous pouvoir tenir ferme contre le penchant dont vous êtes l'esclave ? Je vous en défie, j'en ai dit tout autant que vous, cent et cent fois.

Verbaque præcipites diripuere noti.

J'ai trouvé que le feu Pere du Cerceau n'a pas eu tort d'écrire :

» Qui fit des Vers, toujours des Vers fera ;
» C'est le Moulin qui moulut et moudra ;
» Contre l'étoile il n'est dépit qui tienne,
» Et je me cabre en vain contre la mienne.

Le P. du Cerceau a rendu par ces quatre

tre Vers Marotiques, le Vers d'Horace qui suit :

Naturam expellas furca tamen usque recurret.

Ce que je ne sçais quel autre a traduit en deux Vers :

» Quand, la Fourche à la main, nature on chasseroit,
» Nature cependant toujours retourneroit.

Ovide, dont l'esprit est si fécond et si délié, ce Poëte qui quelque sçavant qu'il fut, devoit moins à l'Art qu'à la Nature. Ovide est forcé d'avoüer que c'est en vain qu'on tâche de combattre ce penchant imperieux.

At mihi jam puero cœlestia sacra placebant,
Inque suum furtim Musa trahebat opus.
Sæpe Pater dixit, studium quid inutile tentas ?
Mœonides nullas ipse reliquit opes,
Motus eram dictis, totoque Helicone relicto
Scribere conabar verba soluta modis.
Sponte suâ carmen numeros veniebat ad aptos,
Quidquid tentabam scribere versus erat.

Le Pere d'Ovide séche de chagrin de voir son fils en proye à cette manie tirannique; il ne néglige rien pour en rompre les accès, il lui montre le vuide de cette

 occu-

occupation aussi pénible qu'infructueuse. L'exemple d'Homere qui vécut toujours pauvre, malgré ses grands talens, lui sert à prouver l'importante vérité de ses leçons salutaires. Il conseille, il commande, il prie, il menace, et s'emporte même jusqu'à le maltraiter: le fils paroît se rendre à la volonté du pere, et se croyant déja le maître de sa passion, lui promet de ne plus faire de Vers de sa vie.

C'est en Prose qu'il écrira désormais, le parti en est pris; il faut que l'agréable cede à l'utile. il n'y a plus à balancer. En un mot, le voilà la plume à la main, résolu d'exécuter ce qu'il s'est proposé. Mais qu'arrive-t il? La tête lui tourne, il se figure écrire de la Prose, et ce sont des Vers qui coulent sur le papier.

Quidquid tentabam scribere, versus erat.

Ovide ne péchoit point par ignorance, et l'on a sans cesse répété depuis tant de siécles, les deux Vers suivans, enfans de sa veine: que l'esprit avoit été autrefois plus précieux que l'or, mais qui dans le temps présent, c'étoit être tout-à-fait barbare, que d'être entierement dépourvû des dons de la fortune.

Ingenium quondam fuerat preciosius auro.

Pour moi je crois que ce *quondam*, cet autrefois, n'a jamais été.

At nunc barbaries grandis habere nihil.

Quant à ce *Nunc*, ce maintenant, je crois qu'il a été de tout temps. C'est donc en Ovide que la volonté est maîtrisée par le temperament; et c'est-là qu'on peut dire que le libre arbitre fait nauffrage.

Après tout, je conviens avec vous et avec toutes les personnes sensées, que quand on n'est pas né avec beaucoup de bien, on doit tâcher d'arriver par les belles voyes à certaine fortune, à labri de laquelle on puisse vivre à l'aise, et faire la figure convenable à son rang.

Nil habet infelix paupertas durius in se.
Quam quod ridiculos homines, facit.

La pauvreté est le plus grand des maux qui soient sortis de la funeste Boëte de Pandore, et l'on craint autant l'haleine d'un homme qui n'a rien, que celle d'un pestiferé.

Déplorons donc le sort de ceux qu'un ascendant fatal attache à ce libertinage d'esprit. Sénéque, ce Philosophe sentencieux, qu'on peut comparer au Rat hipocrite, qui prêche la mortification dans un Fromage de Hollande, ou à la four-

 mi,

mi, qui fait l'éloge de l'abstinence, montée sur un tas de grain. Cet Illustre Charlatan débitoit autrefois la morale austére, qu'il nous a laissée dans ses Livres ; mais y croyoit-on ? et pouvoit-on plutôt ne pas mépriser un homme qui conseilloit la sobriété, la bouche pleine, et la pauvreté, tandis que ses coffres regorgeoient de Richesses ? Nicolas de Palerme parloit avec bien plus de sincerité, quand après avoir lû un Livre, dans lequel on prétendoit que la pauvreté étoit un bien, il s'écria : *Délivrez-moi d'un tel bien, ô mon Dieu !*

Travaillez, nous dit-on, divins éleves des Muses, veillez, suez, frappez-vous le front, mordez-vous les doigts, brisez votre pupitre, au fort de votre entousiasme. *Virum Musa beat.* La gloire se peut-elle achepter par trop de peines ? Quel honneur ! quel espoir que celui de se survivre éternellement à soi-même ! Erreur, folie, idée chimerique.

Gloria quantalibet quid erit, si gloria tantum est.

Ne vaut-il pas mieux vivre pendant qu'on est en vie, et que l'on se sent vivre réellement : Homere, ce Chantre fameux, qui jadis entonnoit ses Rapsodies sur les Ponts-Neufs des Villes de Gréce ;

 en

en traîna-t-il de moins tristes jours, quoique le Supplément de Quinte-Curce nous dise que ses Ouvrages se sont reposez après sa mort, sous l'oreiller du Grand Alexandre. On logea ses Poëmes dans des Coffrets d'or, enrichis de Pierreries; et pendant qu'il vécut, à peine trouva-t-il une Maison où se mettre à l'abri des injures de l'air? *Fecit enim nominis ejus claritas, ut quem virum rebus omnibus egentem nemo agnoverit, nunc multa Græciæ Urbes certatim sibi vindicent.* Dante, dans le 22 Chant du Purgatoire, désigne ainsi cet illustre Poëte.

Quel Greco
Che le Muse lattar più ch'altro mai.

Pour moi, je dis que si les Muses sont des Nourrices, ce ne sont que des Nourrices séches; leurs Nourrissons s'attendent à recueillir un aliment qui les rassasie, mais au lieu de lait, ils n'en tirent que du vent qui les fatigue et les extenuë. Ceci revient à l'endroit de votre Lettre, où vous dites agréablement en Vers, que les Poëtes ne moissonnent que du vent avec leur plume. Ainsi je crois qu'on les peut appeller des Instrumens à vent, qui ne rendent que du vent, ne travaillent que pour du vent, et ne sont récompensez

 que

que de vent ; disons donc avec Pétronne : *Heu ! ast heu ! utres inflati sumus, minoris quàm Muscæ sumus, tamen aliquam virtutem habent, nos non pluris quam bulla.* Voici une Boutade de ma façon à ce sujet :

Si le vent est la nourriture,
Des Bourgeois malheureux du stérile Hélicon,
Ils devroient, au lieu d'Apollon,
Pour ne point manquer de Pâture,
D'Eole le venteux, avoir fait leur Patron.

Plusieurs Singes du Docte Erasme, se sont émancipez de nos jours, à faire divers éloges pointilleux, de l'Yvresse, du Mensonge, de Rien, de quelque chose, et nombre d'autres bagatelles bizarres, dans le même goût ; mais je n'en vois point qui se plaisent à faire l'éloge de la Pauvreté ; *Paupertas habet scabiem.* Juvenal, ce grondeur éternel, cet impitoïable censeur des mœurs de son siécle, ne sçauroit s'empêcher de sortir de sa Philosophie, et de soupirer après les biens de la fortune ; il déteste la pauvreté, il déplore la misere du Poëte Stace, et sa septiéme Satyre est toute farcie de plaintes.

Frange miser calamos, vigilataque prœlia dele,
Qui facis in parva sublimia carmina cella,
Ut dignus venias hederis et imagine macrâ :

Spes nulla ulterior, didicit jam dives avarus
Tantùm admirari, tantùm laudare disertos,
Ut pueri, junonis avem.

Cette matiere est si-bien traittée dans cette Satyre, qu'elle mériteroit d'être rapportée toute entiere, si cet Auteur n'étoit entre les mains de tout le monde : La pauvreté, dit-on, est la Mere des Arts.

Labor omnia vincit
Improbus, et duris urgens in rebus egestas.

Oüi, la Mere des Arts mécaniques ; un Manœuvre vit du travail de ses mains ; mais les Poëmes ne se vendent point en détail, si ce n'est chez les Marchands de Drogues. Cette réfléxion me donne lieu de rapporter la Parodie que j'ai faite de quelques-unes des belles Stances de Rousseau : *Que l'homme, &c.*

Qu'un Livre est bien pendant sa vie,
Un parfait miroir de douleurs,
En naissant sous la Presse il crie,
Et semble prévoir ses malheurs.

❧

Un Essain d'insolens Censeurs
D'abord qu'il commence à paroître,

 En

En dégoute les achepteurs,
Qui le blament sans le connoître.

A la fin pour comble de maux,
Un Droguiste qui s'en rend maître,
En habille Poivre et Pruneaux;
C'étoit bien la peine de naître.

On raconte que Zeuxis faisoit une telle estime de ses peintures, que *s'il ne les* pouvoit bien vendre, il aimoit mieux les donner que d'en retirer un prix médiocre. Les Auteurs n'ont point cette alternative, et le Libraire s'imagine les trop payer encore, en leur donnant un petit nombre d'Exemplaires. Il arrive même que le Libraire se ruine à force de faire gémir la Presse. A qui donc se doit imputer la cause d'un pareil dérangement? A la corruption du goût, au grand nombre de Brochures ridicules, de Romans monstrueux qui s'impriment tous les jours, et qui se vont effrontément placer dans la Boutique, à côté des la Bruyeres, des Pascals, des Corneilles, des Molieres, des Fénelons, des Rousseaux, des Voltaires, et des autres Ecrivains du premier Ordre. Ce que je trouve de pis, c'est que tous ces vils Auteurs communiquent leur Lépre

aux autres par le voisinage. L'Ignorance vient ensuite, et sa main confondant ce qu'il y a de pitoyable avec ce qu'il y a d'exquis, recueille l'Ivraye, tandis qu'elle néglige et qu'elle laisse le Froment le plus pur. S'il y avoit des Protecteurs d'un certain esprit, qui sçussent peser les Ouvrages au poids du discernement, pour en récompenser les Auteurs avec bonté et justice, les mauvais tomberoient, et les bons se multiplieroient. Les Virgiles ne manquent point quand il y a des Mécenas. C'est ce que dit Martial dans un Vers de ses Epigrammes, et je me suis égayée à paraphraser ce Vers en notre langue.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.

Aujourd'hui les Seigneurs ne donnent
Aux Doctes ni maille ni sou,
Par quoi pour aller au Perou,
Beaux Esprits, Parnasse abandonnent ;
Mais quand les Mécenas, foisonnent,
De Virgiles on trouve prou.

Virgile, l'Aigle des genies superieurs, eut la satisfaction de voir son merite reconnu et recompensé. Servius rapporte, que les presens que lui firent Octave Cesar et Mécenas, furent de si grande valeur, que sa fortune monta en peu de

 temps

temps jusqu'à six mille Sesterces; il étoit aimé et honoré à Rome, il y avoit même un Palais magnifique. Un jour il prononça en présence de l'Empereur et d'Octavie, mere de Marcellus, quelques Vers de l'Enéïde; quand il fut à l'endroit du sixiéme Livre, où il parle de la mort de Marcellus, d'une maniere si élégante et si pathétique, le cœur d'Octavie en fut si vivement touché, qu'elle tomba évanoüie, et revenant à soi, comme son évanoüissement l'avoit empêchée d'entendre douze Vers, elle fit donner à Virgile dix Sesterces par chaque. Quels présens n'a-t-on point fait depuis à Sannazar; et de quel prix n'a-t-on point honoré sa belle Epigramme sur la Ville de Venise? Sa réputation en imposoit tellement qu'il suffisoit qu'une piéce passat pour sienne, pour être jugée excellente. Ce trait singulier a été remarqué par le Comte Baldessar Castiglione, dans son Courtisan. *Essendo appresentati alcuni versi sotto il noma del Sannazaro, à tulti par vero motto excellenti, e furono laudati con la Meraviglie è esclamationi; poi sapendosi per certo, che erano d'un altro, Persero subito la reputatione, et par [illegible] meno che mediocri.*

Charles IX. aimoit les Lettres, mais il étoit tres-réservé dans ses récompenses.

 Ce

Ce Prince, dit Brantome, *aimoit fort les Vers, et récompensoit ceux qui lui en présentoient, non pas tout à coup, disant que les Poëtes ressemblent les Chevaux, qu'il falloit nourrir, non pas trop saouller, ni engraisser, car après il ne valent plus rien.* Je crois que ni vous ni moi ne sommes trop contens de sa comparaison, et ce Prince s'étoit peut-être encore figuré qu'il en est des Poëtes, comme des Maîtres de Danse, qui, pour bien exercer leur Métier, doivent avoir la taille légere. Hélas! pour un petit nombre de Poëtes à qui la Fortune a fait part de ses faveurs; combien y en a-t-il eu de malheureux, jusqu'à manquer du necessaire? Consultez là-dessus les mélanges d'Histoire et de Litterature de Vigneul Marville. Parmi la multitude des Sçavans infortunez dont il parle, je me suis principalement attendrie sur la déplorable condition du Tasse dont j'adore l'Aminte et la Jerusalem délivrée. Le Tasse, dit ce Compilateur, étoit réduit à une si grande extrémité, qu'il fut obligé d'emprunter un écu d'un ami pour subsister pendant une semaine, et de prier sa Chatte, par un joli Sonnet, de lui prêter la nuit la lumiere de ses yeux, *non havendo candele per iscrivere i suoi versi.* Nous avons eu quelques Poëtes en France,

 envers

envers lesquels on a vû les Grands signaler leur goût, ou plutôt leur caprice; et Desportes est plus célebre aujourd'hui par les pensions et les présens qui lui furent faits, que par ses Poësies.

Le jugement de l'Homme, ou plutôt son caprice,
Pour quantité d'esprits, n'a que de l'injustice.
Cor. la Gal. du Pal. act. 1. sect. 7.

Chapelain, dont on peut dire qu'il nâquit parfaitement coiffé, quoique suivant la Parodie de Despréaux, il ne porta jamais qu'une vieille Tignasse : Chapelain eut plus de bonheur que nul autre; car il se vit payé par avance, de l'intention qu'il avoit de donner un Poëme excellent; il joüit pendant vingt-ans d'une grosse pension, et son intention mal exécutée le rendit à la fin possesseur d'une fortune considérable, tandis que Corneille et Patru pouvoient à peine fournir aux besoins dont la nature nous a faits les esclaves.

D'autres Auteurs ont vû le fruit de leurs veilles se borner aux attentions, aux caresses des Grands. Cela flatte d'abord la vanité; mais de retour chez soi, on n'y est pas un instant, sans en appercevoir le vuide dans toute son étenduë. Trente baisers, plus doux encore que celui dont

Marguerite d'Ecosse régala Alain Chartier, ne feront point une vie gracieuse à un Poëte, si l'on s'en tient aux démonstrations extérieures. On n'est point avare à notre égard de complimens et de ceremonies, et l'on nous traite à la façon des Morts, avec de l'eau benite. Peut-être aussi que les bons Poëtes ayant été comparez aux Cigales, par quelques Anciens, (car les mauvais leur ont été comparez par d'autres) on s'est figuré, que comme elles, ils ne doivent vivre que de rosée.

Hoggi è fatta (ô secolo inhumano)
L'Arte del Poetar troppo infelice
Tuto nido, esca dolce, aura cortese,
Bramano i cigni, è non si và in Parnasso,
Con le cure mordaci, è chi pur garre,
Semper col suo destino, è col disagio,
Vien roco, è perde il canto, è la favella.

GUARINI.

Mais, ne direz-vous pas, Monsieur, en lisant ma longue Lettre, qué c'est moi, qui pour mon babil, dois être mise en parallele avec les Cigales de la derniere espece; j'en conviens avec vous, et je ne nie pas que je ne sois de mon sexe tout comme une autre. Prenez donc encore une prise de Tabac pour vous réveiller et vous orti-

fortifier un peu contre l'ennui que vous pourroient causer quelques lignes qu'il me reste à écrire.

J'en reviens à l'adieu que vous prétendez dire aux neuf Sœurs; permettez-moi de vous assurer derechef, que c'est en vain que vous vous le persuadez; vous ferez comme le Poëte Mainard, vous répéterez inutilement, en prenant congé d'elles :

Je veux pourtant quitter leur bande,
L'Art des Vers est un art divin,
Mais leur prix est une Guirlande,
Qui vaut moins qu'un bouchon à vin.

Vos efforts révolteront votre penchant contre vous, et ne serviront qu'à rendre sa rebellion plus opiniâtre; votre raison même trop amoureuse de la rime, n'entendra plus vos cris, et ne pourra se résoudre à faire divorce avec elle. Mais, Monsieur, vous vous plaignez d'avoir été doüé par la nature d'un mérite inutile au bonheur de votre vie : Vous vous plaignez ! Eh, croyez vous être le seul à qui la cruauté du sort a laissé le droit de le maudire. Ma situation, par exemple, n'est-elle point encore plus fâcheuse que la vôtre? Je ne suis jamais sortie de ma Province, presque toujours exilée dans le sein de

ma Patrie; triste habitante d'un Port de Mer, où les Lettres sont, pour ainsi dire, ignorées: J'y avois un compatriote, un illustre ami, M. Bouguer, ce Mathématicien fameux, que l'Académie des Sciences, qui l'a couronné trois fois, a reçu au nombre de ses Membres, au grand contentement de ses Rivaux découragez, mais il n'est plus de notre païs; le Havre de Grace nous l'a envié, et il y professe aujourd'hui l'Hydrographie; nous avons pourtant en son frere, qui remplit sa place avec honneur, une digne portion de lui-même. Le peu de réputation que j'ai, je ne la dois qu'à moi seule et à deux cens volumes François, Grecs traduits, Latins et Italiens, qui forment ma petite Bibliotheque. La nombreuse famille dans laquelle je suis née (comme vous l'avez pû voir dans mon Ode, sur la mort de mon pere) ne me laisse point assez de superflu pour faire le voyage de Paris. Cependant Baile, dans son Dictionaire, au mot *le Païs*, veut que les Parisiens n'estiment point un Ouvrage en notre langue, s'il n'est conçu dans l'enceinte de leur Ville, ou du moins s'il n'y a reçu les derniers coups de lime.

Après tout, les injures que vous dites à la Poësie ne me paroissent pas des mieux

 fondées,

fondées, s'il est vrai qu'en *rimant en or*, vous ayez trouvé la Pierre Philosophale. Je vous avouërai pourtant que cela ne me paroît pas naturel; il faut absolument qu'il y entre de *l'abracadabra*, ou que vous fassiez usage de partie des Sortileges dont le Cavalier Marin nous a donné une longue liste, dans le 13 chant de l'*Adone*.

Suggelli, è Rombi, è Turbini, è figure.

Il y a même dans votre projet d'autant plus de difficulté, que les *rimes en or* sont tres-rares. Richelet, ce curieux trésorier des mots, s'est épuisé à faire la recherche de *ces rimes dorées*, et n'en a pû trouver qu'environ une demie douzaine, si vous en exceptez les noms propres.

Vous voulez donc *rimer en or*;
La *rime en or* est difficile,
Et ne vous permet pas de prendre un libre essor,
Mais sçavez-vous pourquoi cette rime est stérile ?
C'est qu'Apollon voyant qu'à la Cour, à la Ville,
Rarement à rimer on amasse un trésor,
Ce Dieu prudent, jugea qu'il étoit inutile
De vouloir fabriquer tant de *rimes en or*.

J'ai de plus un avis à vous donner en amie,

amie, qui est que si *en rimant en or*, vous avez le moyen de gagner de l'or, vous vous donniez bien de garde de dire votre secret trop haut; les autres l'apprendroient, et vous sçavez que le grand nombre d'ouvriers fait diminuer le prix des marchandises.

Il me reste à vous parler de M. de la Motte, dont votre Lettre m'a appris la mort. J'ai remarqué dans les Livres de cet Académicien, un esprit exact, un jugement profond, des pensées solides, avec un certain air de probité qui ne regnoit pas moins, nous dit-on, dans son cœur, que dans ses divers Ouvrages. Cette derniere qualité est sur tout estimable. Un Auteur est exempt d'excuser son cœur en accusant sa plume, comme fait Martial dans une Epigramme.

Est lasciva mihi pagina, vita proba.

Ce que Mainard a traduit si gaillardement, que la modestie de mon sexe ne me permet pas de le citer, dautant que l'obscenité est dans les termes. *Parti tunicam prætende tegenda.* Je ne sçaurois passer la grossiereté des expressions en quelque langue que ce soit, et ce défaut est moins pardonnable aux François qu'aux autres; notre Nation surpassant en poli-

 tesse

resses les anciens Romains même. Il en est des Vers comme d'une Lettre polie ; il leur faut une enveloppe. Personne ne prise plus que moi les Epigrammes de Rousseau ; je ne m'offense pas jusqu'à faire la grimace, en lisant quantité de ces petites Piéces, dont le sens est un peu libertin, mais je ne sçaurois souffrir celles où la pudeur est directement heurtée par les termes. Boileau, dans le 2 chant de son Art Poëtique, ne permet point en notre langue ces libertez d'expression qu'il tolere en Catule et en Pétronne.

Le Latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le Lecteur François veut être respecté.

Ma façon d'écrire vous paroîtra singulieure, Monsieur ; je cours çà et là, sans tenir de route certaine, et comme si j'étois enfoncée dans un Labirinte, je quitte une allée pour en enfiler une autre ; je m'égare, je retourne sur mes pas ; faisant de cette maniere beaucoup de chemin, sans beaucoup avancer.

Or pour en revenir à M. de la Motte, après avoir loüé ce que j'ai trouvé d'admirable en lui, dût-on me faire mon procès, il faut que j'avouë ce qui m'a déplu. Je dis donc qu'il est trop gravement

 moral

moral dans ses Odes, que son stile est triste, que la Poësie languit dans ses Tragédies, que ses Fables ne sont point naïves, et que ce n'est que dans quelques endroits de ses Opéra que je découvre les étincelles du beau feu qui caractérise le Poëte. Le Quattrain qui suit, et que vous citez dans votre Lettre, n'est pas de mon goût, n'en déplaise aux Manes de M. de la Motte.

» Vous loüez délicatement
» Une Piéce peu délicate,
» Permettez-moi que je la datte
» Du jour de votre compliment.

Je n'entends guères ces quatre Vers ; et il me paroît que le bon sens de M. de la Motte a fait un faux pas en cette occasion. Vous me marquez qu'ayant lû une Piece infiniment délicate, vous dites à M. de la Motte qu'il falloit qu'elle fut de lui, ou de M. de Fontenelle ; que répond-t-il dans son Quattrain impromptu, sinon, 1°. que cette Piéce qu'il avoit trouvée de mauvais aloi auparavant, devient bonne, parce que vous avez crû qu'elle étoit de lui ou de M. de Fontenelle. 2°. Qu'elle n'est bonne que du jour de votre compliment, et que c'est ce compliment qui fait une partie de sa bonté. En verité cela

ne me paroît pas raisonnable. Mais ne passerai-je pas dans votre esprit, Monsieur, pour une indiscrete de déclarer mon sentiment avec tant de liberté sur un Auteur aussi célebre que M. de la Motte ? Ne passerois-je pas même pour une ingrate, si vous sçaviez que c'est lui qui m'a adressé les quatre Vers que vous avez peut-être lû dans le Mercure de Janvier, page 75. qu'y faire ? *Je suis femme*, et par conséquent peu maîtresse de me taire. De plus j'ai vû le jour au milieu d'une nation, dont la naïveté et la franchise ont toujours été le partage. Mais il me souvient que vous m'engagez sur la fin de votre Lettre à faire l'Epitaphe de M. de la Motte, je le devrois, ne fusse que pour me vanger de sa politesse, je le devrois, je ne le puis. Cependant, attendez, révons un moment, foy de Bretonne : voici tout ce que je sçaurois tirer de mon petit cerveau.

Cy git la Motte, dont le nom
Vola de Paris jusqu'à Rome ;
Etoit-il bon Poëte ? Non,
Qu'importe ? Il étoit honnête homme.

Je ne doute point que cette Critique ne souleve contre moi les trois quarts du Parnasse. Les Partisans de M. de la Motte, et peut-être vous-même me regarderez com-

me une sacrilege. Ils diront qu'il ne m'appartient pas de mettre un pié profane dans le sanctuaire. Je commence par les avertir que je ne répondrai rien, c'est à-dire, que je me tairai si je le puis, sinon on verra, *furens quid fœmina possit.* Eh! depuis quand prétend-t-on ôter la liberté de dire ce qu'on pense sur les Ouvrages d'esprit? Les Loix de la critique sont comme celles de la Guerre; il est permis de tirer, mais il est défendu d'envenimer les Bales. Pourquoi me feroit-on un crime de prendre sur les Ouvrages de M. de la Motte les mêmes droits qu'il s'est attribués sur ceux d'Homere, de Pindare, d'Anacréon, et des Latins et des François? Au surplus si la critique est mal fondée, les traits que lance le Censeur reviennent sur lui. Si au contraire elle est judicieuse, les défauts qu'on fait appercevoir aux autres, servent à les corriger et à les rendre amoureux du vrai beau et de la pure exactitude.

Je ne m'ennuye point avec vous, Monsieur, mais je crains que mes discours ne vous ennuyent; je ne dirai pas comme Pascal, dans sa seiziéme Lettre: *Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte.* Je dirai plutôt, comme dans sa huitiéme: *Le pa-*

 pier

pier me manque toujours, et non pas les Passages; et je ne fais cette Lettre si courte que parce que je ne la veux pas faire plus longue, dans la crainte que j'ai, ou que sa prolixité ne la fasse rebuter de l'Auteur du Mercure, ou que vous ne vous donniez pas la peine de la lire jusqu'à la fin, et je vous avoüe que je vous en voudrois du mal, d'autant plus que c'est ici que vous trouverez ce que j'ai sur tout envie que vous sçachiez, que je suis avec un parfait retour d'estime, Monsieur, votre tres-humble, &c.

Au Croisic, ce 15 d'Avril, 1732.



LA FAUSSE INCONSTANCE, mise en Musique, par *M. de Brie.*

CANTATE, à voix seule.

LE Berger Palemon en proïe à sa douleur,
Par ses Discours plaintifs, exprimoit son malheur.
O vous à qui mes cris pourront se faire entendre,
Apprenez, apprenez, trop crédules amantes
Que mes tristes regrets et mes gemissemens
Sont les fruits d'un amour trop tendre;

Que l'exemple d'un malheureux
Puisse vous garentir des tourmens amoureux !

Amants, amants, brisez vos chaînes,
Eteignez de folles ardeurs ;
De l'amour les fausses douceurs,
Causent de veritables peines,

C'est pour enflammer nos cœurs,
Qu'avec vous il badine ;
De lui n'attendez point de fleurs,
Qui ne vous cachent quelque épine :
De lui n'attendez point de fleurs,
Que vous n'arrosiez de vos pleurs.

Par son mérite et sa tendresse,
La jeune Amarillis avoit sçu me charmer ;
Mais cette infidele maîtresse,
S'est lassée enfin de m'aimer.
Depuis son changement je languis, je m'afflige,
Et mon troupeau que je néglige
N'entend plus mes tendres Chansons :
Je dors bien moins que je ne veille ;
Et ma Musette à mon oreille,
Ne rend plus que de tristes sons.

Ne vous plaignez plus que vos belles
Refusent de vous soulager;
Ha! ne vaut-il pas mieux les éprouver cruelles,
Que de les voir changer.

Vous avez au moins l'esperance,
De les attendrir quelque jour;
Mais j'ai perdu toute assurance
De recouvrer jamais l'objet de mon amour.

Tandis que par ces tristes plaintes,
Le Berger Palemon aux Bergers d'alentour,
Du Dieu que l'on appelle Amour
Inspire les plus vives craintes,
Quel objet vient s'offrir à ses regards surpris?
C'est la charmante Amarillis.
Il reconnoit cette Bergere
Qu'il accusoit d'être legere:
Mais elle n'avoit feint un si prompt changement,
Que pour éprouver son amant.
De Palémon elle couronne
La rare fidelité.
Bien-tôt le Berger lui pardonne,
Et consent d'oublier son infidelité.
C'est une galante industrie.

De sçavoir à propos irriter un Amant :
Une petite broüillerie,
Procure le plaisir du rasommodement.

P . . . . r.

QUATORZIE'ME LETTRE sur le Systeme du Bureau Typographique et sur le choix d'un Précepteur, pour la premiere éducation d'un Enfant.

VOici, Monsieur, une objection que l'on ne m'auroit peut-être pas faite, si l'on avoit pris la peine de lire attentivement les dernieres Lettres sur le Systême du Bureau Typographique, et si l'on avoit un peu parcouru la Brochure qui se vend chez Pierre Witte, ruë S. Jacques, à l'Ange Gardien, intitulée : *Réponse de M. Perquis, Maître de Philosophie, d'Humanitez et de Typographie, à la Lettre d'un Professeur anonime de l'Université de Paris, inserée dans le Mercure du mois de Février* 1731.

Si ce Sisteme, m'a-t'on dit, étoit aussi utile que vous le publiez depuis près de deux ans, les Parens et les Maîtres se feroient un plaisir et même un devoir de le suivre pour la premiere institution des enfans de trois à sept et à huit ans, cependant les Maîtres sont effrayez à la vûë de cette Machine, et l'on dit que du grand nombre de personnes qui ont lû vos Lettres, qui ont entendu parler de ce Sisteme, ou qui ont vû des Bureaux et même l'exercice de cette Méthode, il y en a peu qui ayent mis leurs enfans aux Clas-

 ses

ses du Bureau Typographique, il faut donc conclure, a-t'on poursuivi, que ce nouveau Sistême n'est point aussi utile que vous le prétendez, ni au-dessus de la Méthode vulgaire.

Voilà, Monsieur, ce que nos Critiques appellent une *Démonstration*, car ce mot est devenu aujourd'hui si commun, qu'on l'employe hardiment pour les matieres les plus problématiques; vous trouvez des Ecrivains de parti, acharnez les uns contre les autres qui se flattent d'avoir procedé à la maniere des Géometres dans toutes leurs disputes, et l'on peut dire qu'en supposant la verité de leurs principes contestez, bien des Auteurs, comme Spinosa, ont effectivement suivi la Méthode des Géometres. Venons au fait.

Pour répondre à cette prétenduë Démonstration, je dis, 1°. que les Maîtres vulgaires s'opposeront toûjours à toutes les Méthodes qui feront connoître au Public leur ignorance ou leur prévention, et que leur opposition aveugle et téméraire augmentera toûjours le mépris dû à leurs vaines déclamations. 2°. Qu'un sistème peut être fort utile et meilleur qu'un autre, sans obtenir néanmoins la préference, parce qu'il ne suffit pas qu'une chose soit bonne en elle-même pour être recherchée, il faut encore que l'on soit persuadé de cette bonté, et ce deffaut de persuasion qui vient d'une infinité de causes, ne diminuë en rien la bonté réelle de cette même chose. Un exemple sensible rendra ce raisonnement plus clair. Que diroit-on à un Chinois qui feroit cette difficulté, si une telle Loi, une telle Coûtume, et une telle Religion, étoient les meilleures du monde, les Souverains et les Peuples de la Terre *se feroient un plaisir et même un devoir de les pratiquer* dès qu'on leur en parleroit, cependant ils ne le font

 pas;

pas ; donc cette Loi, cette Coûtume et cette Religion, ne sont point les meilleures du monde. Le Lecteur sensé et judicieux, n'a pas besoin qu'on lui fasse voir la fausseté et le sophisme dans un pareil raisonnement.

3°. Je dis qu'aucun Journal n'a encore parlé du Bureau Typographique, parce que les Lettres insérées dans les Mercures, n'ont encore été ni affichées, ni mises en vente chez des Libraires. Je dis que peu de gens lisent les Journaux, la plûpart même des Lecteurs passent les matieres ou les Pieces qu'ils n'entendent point, et qu'ils trouvent toûjours trop longues, de même que celles où ils ne prennent aucune part. Ceux qui ont lû les Lettres sur le sistème du Bureau, ou qui en ont entendu parler, ne sont pas tous dans le cas d'avoir de petits enfans, et quand ce peu de Lecteurs auroit excité la curiosité des autres, ce premier empressement est bien-tôt ralenti par le torrent des embarras du siecle, ou par le flux et reflux de mille affaires domestiques. Tel Pere avoit voulu d'abord donner un Bureau à ses enfans, qui ensuite en a été détourné par la mere trop œconome ou trop allarmée en fait d'éducation ; tels parens ont proposé l'experience du Bureau, qui en ont été détournez par les Précepteurs ; c'est ainsi que beaucoup de gens, d'ailleurs pleins de mérite et bien intentionnez, se laissent quelquefois mener en aveugles.

4°. Je dis que de tous ceux qui ont vû le Bureau, il n'y a personne qui, du moins exterieurement et en apparence, n'en ait reconnu l'utilité, je ne dois pas même en excepter notre Critique M. G. quelque mal qu'il ait crû avoir interêt d'en dire ailleurs. Le Bureau peut se vanter d'avoir à la Cour, à la Ville et dans les Provinces, un grand

 nombre

nombre d'illustres Partisans dont le témoignage autentique fera toujours mépriser les mauvaises critiques, malgré le mérite de leurs Auteurs.

5°. Je dis que quand il n'y auroit encore qu'une trentaine d'enfans de l'un ou de l'autre sexe, exercez par le sistème du Bureau, ce seroit toûjours beaucoup qu'en si peu de temps, malgré le préjugé vulgaire, malgré les affiches et les vaines promesses de plusieurs *Charlatans en menuë Litterature*, qui dégoutent et indisposent le Public, malgré les Critiques anonimes et celle de M. G. malgré les calomnies et les faux rapports des Maîtres et des Précepteurs prévenus ou passionnez contre le sistème Typographique, ce seroit, dis-je, toûjours beaucoup d'avoir autant d'enfans connus, exercez et montrez selon cette nouvelle maniere d'enseigner les premiers élemens des Lettres.

6°. Je dis que *le préjugé*, *l'ignorance*, *la paresse*, *l'indifference*, *l'interêt*, *l'envie* et *la mauvaise foi*, peuvent arrêter pour quelque temps les progrès du Bureau Typographique; et afin que mes Critiques ne blâment point l'emploi de pareils termes, je leur déclare que par le mot *préjugé*, j'entens le jugement vague et indéterminé que les Maîtres portent par tradition et sans examen en faveur de la Méthode vulgaire contre toutes les nouvelles Méthodes; les trois quarts des Maîtres, pour le moins, sont dans ce préjugé et presque tous les parens. Par le mot *ignorance*, j'entens la privation des connoissances grammaticales necessaires pour l'intelligence de la doctrine typographique ou des sons de la Langue Françoise et de la vraye dénomination des Lettres, pour la prompte et facile sillabisation; nos Critiques et bien d'autres sont dans cette ignorance. Par le mot *paresse*,

 j'entens

j'entens l'aversion et l'éloignement qu'un Maître fait souvent paroître quand il s'agit de travailler avec un enfant; cela regarde le plus grand nombre des Précepteurs. Par *indifference*, j'entens le caractere de certains Maîtres mercenaires, plus occupez, *de pane lucrando*, que *de puero instituendo*. Par *interêt*, j'entens le motif de certains Auteurs qui craignent mal à propos que le systême du Bureau ne nuise à la vente de leurs petites Brochures. Par *envie*, j'entens les sentimens jaloux de ceux qui ne voudroient joüir que de leur propre gloire, et même aux dépens de celle des autres. Par *mauvaise foy*, j'entens le caractere et le sentiment de ceux qui persuadez de la bonté et de l'utilité du systême, cachent ce sentiment et agissent contre la vérité connuë, poussez par diverses passions, qu'ils n'oseroient avoüer devant les hommes, et qu'ils ont la malice d'entretenir devant Dieu. Tous ces injustes motifs de critique, peuvent se rencontrer dans la même personne; on pourroit même les désigner, à la mauvais foy près, dont Dieu seul est le juge.

7°. Je dis que l'ortographe passagere dont on a fait l'essai et dont on a rendu compte dans la neuviéme Lettre sur le sistême du Bureau, je dis que cette ortographe passagere d'enfant et des sons ou de l'oreille, peut avoir éloigné bien des gens, du systême Typographique, ce que n'auroit peut-être pas fait l'ortographe permanente d'homme, des yeux et de l'usage. Quoiqu'on eut facilement prévu que cela pourroit arriver ainsi, on a été cependant obligé de suivre son Plan pour mettre le Lecteur bien intentionné, au fait des sons de la Langue, et en état de mieux juger du systême; et cela au hazard de déplaire aux Lecteurs prévenus qu'on pourroit un peu com-

 parer

parer à celui qui aima mieux perdre la valeur d'une Lettre de Change, que d'en faire usage, malgré l'ortographe singuliere de cette Lettre ; ou au malade qui refusa tout soulagement, faute de parfaite guérison.

8°. J'ajouterai que la saison de l'hyver, propre à faire Recruë de Soldats, ne l'est guere pour celle des enfans du Bureau. Le froid en fait differer l'exercice, le Printems en paroît la premiere saison ; outre cela les objets frivoles qu'on donne ordinairement pour *étrennes* aux petits enfans, dans le commencement *de l'année*, les occupent si fort, qu'il seroit pour lors assez inutile de leur donner un Bureau. Les parens, les amis, les domestiques, tous à l'envi, présentent à l'enfant bien des niaiseries, plus nuisibles que profitables. Une Classe de Bureau pour étrennes amuseroit et instruiroit l'enfant ; mais les parens en general aiment mieux se prêter au torrent du préjugé vulgaire, et au systême ou au jeu des Marionettes, dont ils font souvent eux-mêmes leur amusement.

9°. Oserois-*je dire* que le prix d'un Bureau arrête bien des gens riches, dans l'esprit desquels l'argent tient souvent la place de *fils* aîné, et quelquefois celle de fils unique, même à la vuë d'une nombreuse famille. Dix Pistoles pour la suite des quatre Classes du Bureau peuvent paroître une somme, non seulement à de riches Bourgeois, mais encore à certaines personnes qui ne dépensent guere moins de cent francs par jour pour leur table et pour leur écurie. C'est aux parens à s'examiner là-dessus devant Dieu et devant les hommes.

10°. Il faut convenir que la disette des Maîtres qui veuillent s'asservir au systême du Bureau, en arrêtera toûjours les progrès ; mais

c'est faute d'entendre leur véritable interêt qu'ils refusent d'apprendre et de pratiquer cette méthode. Elle les feroit rechercher et préferer aux Maîtres vulgaires; enfin elle assureroit aux Maîtres externes un nombre de meilleures Maisons, et donneroit aux Précepteurs le choix des meilleurs Elèves. Je dois ajouter icy qu'un mois de Leçons tipographiques, mettra facilement une Gouvernante, un Domestique en état de montrer les premieres Classes du Bureau, en attendant que l'on donne à l'enfant un Précepteur, ou bien un Maître externe.

11°. Pour derniere réponse, je donnerai à mon tour un argument qu'on pourra opposer à celui de nos critiques. Le voici : Si les Professeurs, les Régens, les Préfets, ni les Maîtres ne peuvent pas détruire les preuves qui font voir les avantages du Bureau typographique sur la Méthode vulgaire; il faut conclure en faveur du Bureau. Or est-il que ces MM. n'ont pû jusqu'icy prouver l'infériorité du Bureau, ni la supériorité de la Méthode vulgaire; donc en faveur de la verité, et pour le bien de la cause des enfans, on peut, par provision et hardiment predire que les Maîtres ne viendront jamais à bout de prouver l'excellence de leur Méthode vulgaire, contre celle du Bureau. On doit donc aussi conclure en faveur du Bureau, contre les mauvaises critiques. C'est au Public à décider, en attendant le jugement des Commissaires que l'Université de Paris, et les Académies pourroient nommer dans la suite, pour l'examen de ce systême.

Je conclus, après toutes ces réfléxions, que les parens bien intentionnez et curieux de trouver un bon Précepteur pour leurs petits enfans, ne sauroient mieux faire que de l'éprouver, par le

 moyen

moïen du Bureau tipographyque ; ce sera la vraie Pierre de touche, en fait de Pédagogie, et l'on peut assurer, sans témérité, que tout Maître qui refusera aux parens de suivre la Méthode du Bureau, pour un enfant de trois à sept et à huit ans, donnera contre lui des préjugez suffisans pour le refuser lui-même ; et l'on voit par-là, que l'épreuve du Maître par celle du Bureau, sera toujours d'une grande utilité et d'un grand secours pour les parens capables ou incapables de faire par eux-mêmes choix d'un bon Maître,

Les Précepteurs qui refuseront de suivre le systême du Bureau, aux parens qui le leur proposeront, seront obligez de dire pourquoi ? Or ces Précepteurs, ou ils connoissent le Bureau, ou ils ne le connoissent pas ; s'ils ne le connoissent point, et que sans examen ils refusent d'en faire usage, ils se rendront suspects de préjugé, ou d'ignorance, ou de paresse, ou d'indifference ; qualitez suffisantes pour refuser ces Précepteurs, dans la plupart desquels on trouvera ordinairement un esprit vain, superficiel, aigre, indocile, impatient ; un esprit mercenaire, qui fuit la peine, qui craint le travail, et sur tout qui redoute l'examen.

Si les Précepteurs au contraire, en refusant absolument de suivre la Méthode du Bureau tipographyque, disent que c'est par connoissance de cause ; il est juste de les entendre et de répondre à leurs difficultez; ce sera là un des plus surs moyens pour juger de leur maniere de penser, de parler, et de raisonner. Qualitez rares mais essentielles pour la bonne et la noble éducation. Cette opposition, d'ailleurs soutenuë de bonne foy et avec quelque apparence de fondement, ne peut que faire honneur à l'adversaire, qui se dé-

clarera contre le systême du Bureau, sans renoncer à un plus grand examen de cette Methode, ni au dessein de la suivre; supposé qu'elle se trouvât la meilleure. L'Auteur, au reste, offre d'intervenir avec plaisir, dans le different, lorsque les parens témoigneront le désirer, pour le bien de leurs enfans et de la cause publique.

Mais si le Maître, simple latiniste, plein de lui-même, se trouve un esprit faux, incapable de justesse dans le raisonnement, un esprit sans méthode, enfin un esprit qui ne voye que par les yeux du préjugé vulgaire, et qui sans vouloir raisonner, soûtienne obstinément que le systême du Bureau est frivole; il sera aisé de s'appercevoir qu'un tel caractere n'est pas le meilleur que l'on puisse désirer pour élever un enfant, et c'est un grand avantage que de pouvoir s'en assurer dès le premier jour, sans s'exposer si souvent à essayer de nouveaux Précepteurs; car ce frequent changement de Maître, est ordinairement un obstacle à l'avancement de l'enfant, et le Bureau préviendra quelquefois cet inconvenient.

Les parens qui aiment à se déterminer par raison plutôt que par coutume, remarqueront bientôt dans le monde que les partisans du Bureau sont ordinairement ou personnes d'ordre ou gens d'esprit Philosophique, aimant le bien public; et qu'au contraire ceux qui se déclarent contre le Bureau ne sont que de simples latinistes, tres-indifferens sur le bien et le mieux, et la plupart incapables d'analiser les idées et de suivre, avec honneur, le moindre raisonnement. Or si la chose est, comme j'ose le dire, et comme chacun peut s'en convaincre lui-même, avec les critiques qu'il trouvera dans son chemin; n'est-ce pas un grand avantage pour les dignes parens et

pour le public d'avoir un moyen si simple et si propre à développer l'intérieur des Maîtres les plus dissimulez, qui se présenteront pour la premiere institution de l'enfance.

Je ne prétens pas, au reste, conclure qu'un Maître qui offre de se soumettre au systême du Bureau devienne par-là et sur le champ un bon Précepteur ; mais je veux seulement dire qu'entre deux hommes de Lettres, à peu près d'égale réputation, en fait de Pédagogie, on doit toujours préferer l'esprit doux, docile, bien intentionné, méthodique, qui se prétera volontiers et sans répugnance à l'exercice du Bureau, et qui en homme d'honneur et de bien, par ses discours et par sa complaisance litteraire, prouvera qu'il ne craint pas le travail, et qu'il est capable d'affection et d'attachement pour l'enfant dont on veut bien d'abord lui confier la premiere éducation.

On pourra aussi trouver des Maîtres d'ailleurs tres-capables, qui pleins d'eux-mêmes et de la Méthode vulgaire, diront qu'il est possible que le Bureau soit bon et utile, mais que leur réputation étant faite, ils n'ont pas besoin d'entrer dans le détail de ce systême, et qu'ils s'en tiennent à leur maniere d'enseigner, sans vouloir être remis à l'A, Bé, Cé Tipographyque. Or ne peut-on pas encore dire, sans témérité, que ces Maîtres, quelque habiles qu'ils soient dans le Grec et dans le Latin ; que ces Maîtres, dis-je, en craignant la peine et le travail, donnent par-là contr'eux, des préjugez suffisans pour leur refuser la préférence sur les autres Maîtres ? Car c'est déja un grand préjugé contre un Précepteur que de vouloir d'abord canoniser son indifference, sa paresse, et son peu de goût litteraire, en refusant de lire une Méthode qui fait quelque

 bruit

bruit dans le monde, et qui, selon l'expression d'un grand homme, annonce une révolution dans l'éducation des enfans.

Enfin il y a des Maîtres bien intentionnez, qui feroient volontiers usage du Bureau s'ils en comprenoient le systême, mais ils s'en font d'abord une épouvantail et tâchent adroitement de détourner les parens qui en voudroient faire l'expérience.

Je n'ai rien à dire contre la prudence de ces Maîtres, si ce n'est qu'ils apprendroient facilement le systême, dès que sans prévention, et à l'exemple des autres, ils en voudroient faire l'essai; les enfans donneront aux Maîtres le temps necessaire pour cette étude; comme les Ecoliers de certains Colleges, donnent aux Regens des Basses classes, le temps de se rendre capables des plus hautes. Le Maître apprendra le sistême Typographique en le montrant à l'enfant, après avoir un peu raisonné et conferé avec quelque Maître de Typographie, et après avoir vû travailler quelque Enfant sur la Table de son Bureau. Ce sera toujours un grand préjugé contre un Précepteur s'il trouve pénible et difficile un petit exercice d'enfant. Un Maître qui craint ce petit travail, fait voir sans y prendre garde, qu'il est occupé à chercher du pain, plutôt qu'à le gagner.

On trouvera au surplus facilement de bons Maîtres quand les parens connoîtront le prix de l'éducation, qu'ils ne regarderont pas un Precepteur comme un simple domestique, indigne de manger à leur table, à propos de quoi il n'est pas mal de rapporter ici ce que le Maréchal de Villeroy dit autrefois à l'occasion d'un Président à Mortier, dont le fils ne mangeoit point

 avec

avec son Précepteur : *Je ne voudrois point*, dit le Maréchal, *donner à mon fils un homme que je ne croirois pas digne de manger à ma table.* Il est visible qu'un Maître, Précepteur, ou Gouverneur qui ne mangera pas avec son Eleve, en sera bientôt méprisé. Enfin les parens trouveront un bon Précepteur quand ils seront dans le dessein de le dédommager du sacrifice qu'il aura fait de sa liberté, de son tems, et de la meilleure partie de ses années.

D'où vient qu'on est si libéral à l'égard d'un Cuisinier, envers un Maître de Musique et d'Instrument, à l'égard d'un Maître à Danser, même avec un dresseur de Chiens, et qu'on leur donne volontiers pour un seul mois la somme qu'on marchande quelquefois pour six mois de simple pédagogie ?

Doit-on être surpris après cela si les bons Précepteurs sont rares, et si l'on voit manquer tant d'éducations. Je l'ai dit bien des fois, c'est souvent la faute des parens, des domestiques et des Maîtres, plutôt que celle des enfans. Et c'est sur cette matiere qu'on pourroit donner bien des *gemissemens*. Trop de gens pensent sur cet article comme M. G. Ce Regent suppose que *le moindre secours du plus petit Maître d'Ecole, d'un Maître d'un médiocre sçavoir et d'une médiocre exactitude;* que ce moindre secours suffit pour montrer à lire aux petits enfans.

Voici ce qu'on lit là-dessus, dans la Réponse du M. Perquis à un critique anonime. » Je m'é-» tonne, Mr. que citant *quelquefois Quintilien quand* » *vous croyez qu'il vous est favorable*, vous n'ayez » pas remarqué qu'il condamne ceux qui ne pren-» nent d'abord que de petits Maîtres pour don-» ner, disent-ils, les principes des sciences, au lieu

» de choisir les plus habiles, et d'imiter Philippe,
» qui ne voulut pas permettre qu'un autre qu'A-
» ristote montrât à lire à Alexandre, parce qu'il
» étoit persuadé que la perfection dépendoit de ces
» commencemens. Ne faut-il pas parler et raison-
» ner avec un petit enfant ? Or, pour me servir
» de l'expression de M. le Févre, *si le Maître est*
» *un âne, que voulez-vous qu'un âne fasse, sinon*
» *un âne comme lui.* S. Jérôme a fait la même re-
» marque, il pensoit autrement que vous, et le
» moindre Lecteur s'appercevra que Philippe,
» Quintilien et S. Jérôme se seroient accommo-
» dez du Bureau Typographique, plutôt que de
» vôtre A, Bé, Cé Vulgaire, et de votre *Maître*
» *d'un médiocre sçavoir et d'une médiocre exacti-*
» *tude*, ou enfin *du moindre secours du plus petit*
» *Maître d'Ecole.*

Je repeterai encore ici que *si on ne goute point* la Méthode du Bureau Typographique, *je m'en étonne, et que si on la goute, je m'en étonne de même.*

****

SONGE.

ODE.

O Toy, dont l'aimable puissance,
Egale le sort des humains,
Doux sommeil, viens par ta présence,
Bannir mes maux et mes chagrins ;
Offre moi sous ces verts feüillages,

Tes plus séduisantes images,
Sois favorable à mes désirs;
Puisqu'icy bas tout est mensonge,
Qu'importe que ce soit en songe
Que mon cœur goute des plaisirs?

C'en est fait, d'aimables chiméres,
M'ont enyvré de leur poison;
Loin de moi donc, Regles séveres,
Que nous impose la raison.
Mon cœur sans trouble et sans allarmes,
Va s'abandonner aux doux charmes.
Que le sommeil offre à mes yeux.
Je cede, au beau feu qui m'embrase;
Monté sur l'agile Pégaze,
Je parcours la terre et les cieux.

Où suis-je! mais qui pourra croire;
Qu'au ciel j'aye été transporté?
Les Dieux avec toute leur gloire,
S'offrent à mon œil enchanté;
Jupiter, cet être immuable,
Tenant son Sceptre redoutable;
De ses regards parcourt les airs;
Viens, Mortel, viens dans mon empire

Me dit-il, avec un sourire,
Qui fait tressaillir l'Univers.

C'est dans ces beaux lieux que réside
L'agréable félicité ;
Le monde n'a rien de solide ;
Loin de moi tout est vanité.
C'est en vain que dans la richesse,
Dans la gloire, dans la molesse,
L'homme cherche de vrais plaisirs ;
Ces biens ne sont qu'une chimere ;
Et bien loin de me satisfaire,
Ne font qu'augmenter mes désirs.

Que la terre qui dans l'air roule
Paroît méprisable à mes yeux !
Ce n'est qu'une petite Boule,
Que j'apperçois du haut des Cieux.
Ces Riches, ces vastes Royaumes,
Où combattent de vains fantômes,
Afin que tout leur soit soumis,
Me paroissent un peu de sable,
Où pour un Rien qui les accable,
Disputent des viles fourmis.



 Je

Je sors du séjour du tonnerre,
Plein de l'éclat des immortels,
Pour aller encor sur la terre,
Visiter les foibles Mortels.
Je vous vois, campagnes cheries;
Où brillent mille Pierreries,
Trésor que le Soleil produit;
Je vais jusques dans l'Hémisphere;
Où du jour regne la lumiere,
Lorsque sur nous regne la nuit.

Lorsqu'en cherchant de nouveaux mondes;
Je vole sur le sein des Mers,
Neptune souleve ses Ondes;
La Tempête trouble les airs;
Le jour se dérobe à ma vûë,
Les éclairs seuls fendant la nuë;
M'apprennent quels sont mes dangers;
Mais la main d'un Dieu juste et sage,
Me fait survivre à mon naufrage;
J'arrive en des bords étrangers.

Quels lieux, l'horreur de la nature;
S'offrent à mes tristes regards!
Comment en tracer la peinture,
L'effroi regne de toutes parts.

Errant dans ces lointaines plages,
J'apperçois encor des Sauvages,
Plus affreux même que les lieux ;
Je les rends à ma voix dociles,
Et bien-tôt dans ces champs tranquiles,
Je fais naître des jours heureux.

Aux sons éclatans de ma Lyre ;
J'entraîne les Rochers, les Bois ;
Je vois mille murs se construire,
La Pierre s'arrange à mon choix ;
Par tout regne la politesse ;
Ce peuple rempli d'adresse
Me prend pour un des immortels,
Les Dieux avec l'aimable Astrée,
Vont quitter la voute asurée,
Jaloux du bonheur des mortels.

Que vois-je ? la Mere des Graces ;
Junon, Pallas s'offre à mes yeux,
Mercure vole sur leurs traces,
Et me donne un fruit précieux.
Juge cette Troupe immortelle,
Prononce quelle est la plus belle,
Me dit-il, aimable Berger ;
Viens-en combler une de gloire

Sois l'arbitre d'une victoire,
Dont les Dieux ne peuvent juger.

Que ne puis-je, aimables Déesses,
Vous faire vaincre toutes trois ?
Par vos beautez enchanteresses,
Vous merités toutes ma voix.
Charmé de vos yeux que j'adore,
Plus je regarde, plus j'ignore
A qui je dois donner le prix ;
Mais enfin Venus vous surpasse,
Peut-on voir sa riante face,
Sans en être d'abort épris ?

Que de plaisirs, que de délices,
Déja s'emparent de mon cœur !
Venus, par des regards propices,
Me reconnoit pour son vainqueur.
Quelquefois avec la Déesse,
Caché sous une Nuë épaisse,
O Dieux, vous en êtes jaloux ;
Je quitte l'amour pour la guerre,
Maintenant armé d'un tonnerre
Je fais redouter mon courroux.

Fier vainqueur, nouvel Alexandre,

Je répands en tous lieux l'horreur ;
Les Etats, les Villes en cendre,
Aux Humains vantent ma valeur ;
L'Univers . . . . helas ! la lumiere,
Me forçant d'ouvrir la paupiere,
Me rejette en un trouble affreux ;
Je retombe dans ma tristesse :
Que ne puis-je dormir sans cesse,
Puisqu'en dormant je suis heureux !

B. L. de Paillères.



NOUVELLE Maniere de construire de grosses Horloges, non-seulement plus simples que celles que l'on a faites jusqu'à present, mais encore d'un meilleur usage et à meilleur marché. Memoire lû à la Societé des Arts le 23. Mars dernier, par M. Julien le Roy, *Horloger du Roy et de la même Societé.*

QUand on s'applique à considerer une Machine à dessein de la perfectionner, il n'est guere en notre pouvoir de nous former des idées pour réüssir dans le projet et dans l'execution, et cela à cause que nous ne pouvons nous représenter les idées que nous n'avons jamais

 euës

eües; au contraire, il est très-aisé de nous rappeller celles dont nous avons déja eu la connoissance; de-là vient qu'il est si aisé de copier la plûpart des Machines, et qu'il est si difficile et si rare d'en inventer de nouvelles.

Si notre imagination et nos lumieres ne peuvent pas toûjours nous fournir des idées neuves et de quelque usage, et que ce soit presque toûjours le hazard qui nous les fasse appercevoir, on ne doit point être surpris si les progrès des Arts sont si lents, puisque ces mêmes progrès sont le plus souvent l'ouvrage du hazard, que la refléxion met en œuvre. Cette nouvelle construction est un exemple sensible de ce que je viens d'avancer, elle est si simple et si avantageuse, qu'on doit être surpris qu'elle ait échappé à tant d'habiles Horlogers qui ont travaillé et médité avant moi sur cette matiere.

Quoiqu'il soit aisé d'appercevoir tous les avantages qui se trouvent réünis par la nouvelle maniere, je ne la proposerai qu'après avoir donné une description en abregé de celle qui est en usage, afin qu'on soit en état de les comparer l'une avec l'autre, et de juger laquelle mérite la préference.

Description en abregé d'une grosse Horloge, telle que celle de l'Hôtel de Ville ou de S. Paul, de Paris.

Le Corps de l'Horloge est composé d'une Cage qui contient huit Roües, quatre pour le Mouvement, et quatre pour la Sonnerie, il y a de plus la Détente, la Bascule, la Verge des Palettes et le Volant.

Les Roües du Mouvement sont la grande Roüe, la Roüe du Remontoir, la Roüe moyenne et la Roüe de rencontre.

Les Roües de la sonnerie sont la grande Roüe, celle du Remontoir, la Roüe moyenne ou de Cercle, et la Roüe de Compte.

La Bascule est faite à peu près comme le fléau d'une balance, elle sert à élever un Marteau plus ou moins gros, selon la cloche sur laquelle il doit frapper.

La Détente est composée de son Arbre et de trois branches, dont la première se nomme *Pied de-Biche*, à cause qu'elle est brisée par le bout; une cheville attachée à la croisée de la grande Roüe du Mouvement sert à lever le Pied-de-Biche à toutes les heures pour faire sonner l'Horloge.

La deuxiéme branche se nomme le Coq, son

son usage est d'arrêter la sonnerie immédiatement après que les heures ont sonné.

La troisiéme branche dont le bout est formé en crochet, s'appèlle Compteur, elle s'appuye sur la Roüe de Compte, à la circonference de laquelle il y a des entailles distantes les unes des autres, suivant les nombres naturels 1.2.3. jusqu'à 12. Tant que le Compteur s'appuye sur la circonference de la Roüe de Compte, l'Horloge continuë de sonner jusqu'à-ce que ce même Compteur soit entré dans l'une des douze entailles de ladite Roüe. Je ne décrirai point les Pignons ou Lenternes, parce que leur usage est assez connu.

La Cage est composée de onze pieces; sçavoir, de quatre Pilliers, de deux Chassis, l'un superieur et l'autre inferieur, lesquels je nommerai dans la suite (Parallelogramme rectangle,) et de cinq Montans. Chaque Chassis ou Rectangle a une mortoise ou entaille à chacun de ses Angles, propres pour recevoir d'autres mortoises ou entailles, faites aux extremitez de chaque Pillier; desorte que les Pilliers s'enclavent dans les deux Rectangles, au moyen de quatre clavettes, qui servent à serrer le Rectangle superieur contre les Pilliers. Au milieu de chaque Rectangle est placée une traverse

qui sert à affermir le Montant du milieu.

Deux autres Montans sont placez au milieu des petits côtez des Rectangles; desorte que ces trois Montans sont placez sur la même ligne et vis-à-vis les uns des autres; leur usage est de soutenir les Roües de la sonnerie et celles du Mouvement.

Le quatriéme Montant est placé sur l'un des deux grands côtez des Rectangles; son usage est de soutenir la Roüe de Compte et le Pignon qui la fait tourner.

La Verge des Palettes est soutenuë par deux Coqs, à une distance convenable de la Roüe de rencontre; l'un de ces Coqs soutient aussi la Verge du Pendule.

Le cinquiéme Montant est opposé au Montant qui porte la Roüe de Compte; son usage est de porter la Roüe de Cadran et l'Etoile qui doit la faire tourner.

Je finis cette Description par le Volant, c'est un Arbre qui porte un Pignon à l'un de ses bouts, et à l'autre il y a un Pivot qui déborde le Montant du côté de la sonnerie; sur ce Pivot tournent deux Palettes de taule, lesquelles sont plus ou moins grandes, suivant qu'on veut faire sonner l'Horloge plus vîte ou plus lentement.

Nouvelle construction de grosses Horloges, dans lesquelles tous les Arbres des Roües sont placez sur un Rectangle posé horisontalement.

Pour distinguer les deux constructions, je nommerai celle qui est en usage, Horloge *Verticale*, à cause que les Roües y sont placées entre des plans verticaux, et la nouvelle horisontale, à cause, que ses Roües sont placées sur un Parallelograme rectangle, posé horisontalement.

En posant toutes les Roües sur un Rectangle, de onze pieces, dont la Cage est composée dans la construction ordinaire, j'en supprime dix, et je ne retiens que le Rectangle inferieur, que je fais un peu plus grand, en donnant seulement plus de longueur aux deux petits côtez; ce Rectangle, quoique plus grand, sera plus aisé à faire que dans la construction verticale, parce qu'on le fera toûjours de quatre pieces, sans que pour cela il en soit moins solide. Il n'en est pas de même dans la construction ordinaire, car on est obligé de faire ce Rectangle d'une seule piece, afin de lui donner toute la solidité qu'il doit avoir. Les dix Pieces supprimées par la nouvelle construction, sont les quatre Pilliers, les cinq Montans,

le Cercle ou Chassis superieur, toutes ces pieces sont non-seulement difficiles à faire par elles-mêmes, mais encore difficiles à ajuster pour les faire cadrer avec solidité et précision, les unes avec les autres.

Outre la suppression des pieces dont je viens de parler, il y a encore une diminution d'ouvrage assez considerable dans les Chappes des Remontoirs et dans les Coqs qui soutiennent la verge des palettes; desorte que dans l'Horloge horisontale composée de roües de même grandeur, il y aura environ un tiers moins d'ouvrages que dans le Vertical; d'où il s'ensuit que le premier ne coûtera que deux mille livres, lorsque le dernier en couteroit trois.

Non-seulement la nouvelle Horloge est plus simple, mais encore elle est meilleure et de plus longue durée que l'ancienne, à cause que les frottemens y sont considerablement diminuez, et c'est ce que jespere démontrer par le Problême qui suit, et que j'appliquerai à la nouvelle construction.

Problême de Mécanique.

Une roüe étant donnée avec son tambour ou Cilindre de même diametre, dont l'Arbre sera posé horisontalement, trouver deux

points à la circonference de la roüe, ausquels on puisse placer un pignon, de telle sorte que dans l'un l'action d'un poids appliqué au cilindre par le moyen d'une corde, soit zero sur l'arbre de la roüe, et dans l'autre que l'action de ce même poids soit double de sa pesanteur sur le même arbre.

Je suppose que la roüe A. B. est donnée et que son Arbre est posé horisontalement; si par le centre et la circonference de cette Roüe, on fait passer une ligne horisontale prolongée de part et d'autre; je dis que cette ligne coupera la circonference de la Roüe aux deux points requis par les conditions du Problême.

Fig. I. Il est évident que les cordes qui soutiennent des poids sont toûjours Verticales; donc la corde A. C. qui soutient le poids P. est perpendiculaire à la ligne horizontale B.

Ayant supposé le diametre du Tambour égal au diametre de la Roüe, je puis appliquer la corde à la circonference de la Roüe, sans rien changer à la proposition.

Fig. II. La Roüe A. B. ayant son point d'appui sur le pignon D. et au point S. il s'ensuit necessairement que l'action du poids P. sera zero sur l'Axe

 de

de la Roüe, puisque la ligne de direction de la corde passe par le point S. point d'appui de la Roüe.

Fig. III. La même Roüe A. B. ayant son point d'appui sur le même Pignon D. transporté au côté opposé, il s'ensuivra necessairement que l'action du poids P. (sur l'Arbre de la Roüe) sera du double de sa pesanteur; cela est évident, puisque la ligne S. A. est double de la ligne S. E. ce qu'il falloit démontrer.

Premier Corolaire.

Il suit évidemment de ce qui vient d'être démontré, que le Pignon étant placé dans un point quelconque de la demi-circonference A. A. l'action du poids sur l'Axe E. sera toûjours moindre que sa pesanteur absoluë.

Au contraire le Pignon étant placé dans un point quelconque de la demi-circonference opposée, l'action du poids sur l'Axe E. sera plus grande que sa pesanteur absoluë; d'où il suit encore qu'on doit toûjours faire passer la corde entre l'Axe du Pignon et celui de la Roüe, et perpendiculairement à un plan qui passeroit par les deux Axes. Cette disposition de la corde est si avantageuse, qu'on doit la mettre en usage, non-seulement

 dans

Fig. 1.

Fig. 2.

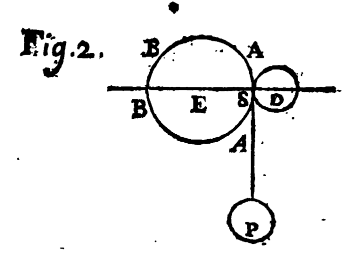
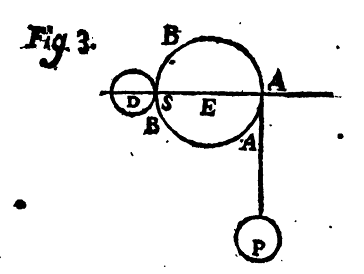


Fig. 3.



dans les Horloges et les pendules à poids, mais encore dans toutes les Machines à

roües et à poids, excepté celles qui n'ont qu'un ressort simple, enfermé dans un barillet, comme sont les Pendules à ressort.

Deuxiéme Corolaire.

Il suit encore que l'Axe de la Roüe sera plus ou moins chargé par le poids, suivant le diametre du Cilindre; desorte que la corde passant entre les deux Axes, celui de la grande Roüe sera toûjours chargé d'une quantité plus petite que la totalité du poids; au contraire, en faisant passer la corde du côté opposé, l'Axe de la Roüe sera toûjours chargé d'une plus grande quantité que la totalité du poids.

Comme dans l'Horloge horisontale les Axes des Rouës sont dans la situation requise par le Probléme, il s'ensuivra necessairement que le frottement sur les Pivots des grandes Roües, sera moins grand qu'en toute autre position. Cette circonstance seule est plus que suffisante pour rendre la nouvelle construction absolument préferable à l'ancienne; car il y a de grosses Horloges dont chaque poids est de mille à douze cens livres pesant, plus ou moins, selon leur grosseur; il est aisé de s'imaginer que de tels poids doivent produire de grands frottemens

mens, et parconsequent une usure continuelle, laquelle détruisant sans cesse les rapports des engrenages des grandes Roües d'avec les Roües moyennes, oblige à des réparations fréquentes, comme de faire remonter les grandes Roües en rebouchant les troux de leurs Pivots.

L'Horloge horisontale ne sera nullement sujette aux réparations que je viens de remarquer, on pourra même l'incliner de quelques degrez, afin que les poids dirigeant toûjours les grandes Roües vers les Roües moyennes, ils rétablissent sans cesse l'usure causée par le frottement des dents des grandes Roües.

Par ce qui vient d'être dit, on doit remarquer que la nouvelle Horloge étant moins sujette à l'usure, il en coûtera moins pour l'entretien; par exemple, si une Horloge ordinaire coûte par an cent liv. d'entretien, celle-cy n'en coûtera pas cinquante.

J'ajoûterai encore qu'elle sera incomparablement plus aisée à nettoyer, à cause qu'on pourra démonter les Roües les unes après les autres; au lieu que dans l'ordinaire on est obligé de déplacer trois Roües et le Montant tout à la fois; on est encore obligé de soutenir toutes ces Pieces avec la main, et dans le même

 temps

temps, ce qui est assez difficile sur tout pour les grandes Horloges dont les premieres Roües seules avec leurs fusées, pesent quelquefois jusqu'à deux cens livres; desorte qu'il faut plusieurs hommes pour en démonter une.

Remarques.

La solution du Problême est exactement vraye dans le cas où le Pignon est dans un repos absolu, mais lorsqu'il tourne, le frottement diminue sur l'Axe de la Roüe, à mesure que la vîtesse du Pignon est augmentée.

Comme cette circonstance ne touche aucun des avantages rëünis dans la position horisontale, j'ai négligé d'y avoir égard dans la résolution du Problême, afin de le simplifier; cependant je croi qu'il est à propos de mettre sous les yeux la question dont il s'agit, quoiqu'elle ne soit ici que de pure curiosité.

1°. Je suppose que la résistance du Pignon est zero, et que le poids qui le fait tourner au moyen de la Roüe, tombe aussi vîte qu'il le feroit, s'il tomboit dans l'air libre.

2°. Je suppose qu'un poids tombant dans l'air libre, a une vîtesse uniforme, et que cette vîtesse est égale à celle du

 son;

son, laquelle parcourt environ 90. toises par seconde.

3°. Je suppose que le Pignon appliqué à la Roüe de sonnerie fait un tour en deux secondes, et que le même Pignon appliqué au mouvement, fait son tour en un demi quart d'heure.

En place des differentes résistances que le Pignon oppose à être mû, je substituerai par la suite les espaces parcourus par le poids, il est évident que cette substitution ne changera rien à l'état de la proposition.

Or si le poids appliqué à la Roüe de sonnerie parcourt trois pouces en deux secondes, et si tombant dans l'air libre il parcourt dans le même temps 180. toises, on aura par le calcul $\frac{4320}{1}$ égal à la diminution du frottement sur l'Axe de la Roüe de sonnerie.

Si le poids appliqué à la Roüe du mouvement, parcourt trois pouces en un demi quart d'heure, tombant dans l'air libre, il parcourra dans le même temps 13500. toises, ce qui donnera par le calcul $\frac{972000}{3}$ égal à la diminution du frottement sur la Roüe du mouvement.

Comme il est évidemment très-avantageux de faire les Horloges aux quarts, suivant la nouvelle construction, j'ai crû

 qu'il

qu'il étoit inutile d'en faire un article separé, à cause qu'il est très-aisé de s'imaginer que pour faire une Horloge aux quarts, suivant la construction horisontale, il ne faut que le seul Chassis inferieur d'une Horloge aux quarts, mais un peu plus grand que dans la construction ordinaire, et placer toutes les Roües dessus, comme dans l'Horloge simple. D'ailleurs ceux qui souhaiteront avoir des instructions plus particulieres ou faire faire de ces sortes d'Ouvrages, pourront en voir un Modele, *(ruë Bribouché)* chez M. Roussel, qui est très habile Horloger et generalement versé dans tout ce qui concerne les Horloges dont je viens de parler.

LES DOUCEURS

DE LA VIE CHAMPÊTRE.

ODE.

SEjour qu'habitent les Ombres,
Doux climats, paisibles lieux,
Calmez de mes ennuis sombres
Le tumulte audacieux.

Suspendez.... mais quelle flamme,
Se développe en mon ame,
Elle appaise mes desirs.
Ah! tranquille solitude,
Déja mon inquiétude,
S'appaise dans tes plaisirs.

❧

Qu'ici la Nature est belle!
Que ce coup d'œil est charmant!
Chaque objet s'y renouvelle,
Au gré de l'éloignement.
Malgré leurs affreuses pentes,
Ces Collines verdoyantes,
N'ont que des aspects heureux:
Oh! que de Métamorphoses!
Je vois éclore les Roses,
Des Buissons infructueux.

❧

Là, sous de sacrez Bocages,
Où je charme le Destin,
Les Zephirs et les ombrages,
Semblent se donner la main.
Ornemens de la Nature,
Gazons, Tapis de verdure,
Bigarrez de mille fleurs:
C'est en vain que par ses veilles,

 L'Art

L'Art imite vos merveilles,
S'il n'exprime vos odeurs.

O vous, aimables Prairies,
Qu'arrosent tant de Ruisseaux,
Creux Vallons, Plaines fleuries,
Plantez de Chênes, ou d'Ormeaux,
Que j'aime à voir vos Allées,
A longue file égalées,
Deffendre l'entrée au jour !
Vous sauvez de fleurs sans nombre;
Qui veulent mourir à l'ombre;
J'y mourrai de même un jour.

Arbrisseaux que la Nature
A semez confusément,
Mais qui d'une eau toûjours pure,
Vous baignez heureusement;
Vous craignez peu la tempête,
Qui s'éleve sur le faîte,
Des orgueilleuses Forêts.
Vous aimerez le Zephire,
Lui qui sur vous ne respire,
Que pour augmenter le frais.

Sur le bord d'une Fontaine,
Où Narcisse s'est miré,

J'éteins la brulante haleine,
D'un poulmon trop alteré.
Là, sur une couche verte,
De Violettes couverte,
Je me livre au doux sommeil.
La vapeur qui me surmonte,
Avec ordre m'y raconte,
Les plaisirs de mon réveil.

Mais que vois-*je* sur ces Rives,
Où s'enflamment les regards ?
Des voix tendres et plaintives,
Y naissent de toutes parts.
Transposé sur le Méandre,
Oiseaux, je crois vous entendre,
Sur ses bords toûjours rians,
Ou sur les Rives d'Alphée,
Où jadis le Docte Orphée,
Forma vos Airs ravissans.

Ici chaque objet m'amuse,
Et m'instruit tout à la fois ;
Ma Lyre ailleurs trop confuse,
S'explique mieux dans ces Bois.
Ainsi quand la Tourterelle,
De sa Compagne fidelle,
Pleure la mort en ce lieu ;

Elle me dit, miserable,
Tu dois être inconsolable,
Si tu perds jamais ton Dieu.

Déja le feüillage vole,
La Nature s'affoiblit ;
L'hyver glacé la desole,
Le Printemps la rétablit.
O Nature inanimée,
Sous les fleurs, sous la ramée,
Tu rajeunis tous les ans ;
Mais, pour l'humaine Nature,
Quand elle perd sa verdure,
Il n'est plus d'autre Printemps.

La nuit de ses sombres voiles,
Enveloppe l'Univers,
Produit mille et mille Etoiles,
Pour éclairer ces Deserts.
Là, dans un humble silence,
Je contemple l'ordonnance,
De ce Globle éblouissant ;
Sous ses feux où je respire,
Deserts, vous m'y faites lire,
La route du Firmament *

(a) *La voye lactée.*

Ecueil de notre innocence,
Monde du Monde adoré,
Je veux loin de ta puissance,
Vivre et mourir ignoré.
Loin de tes affreux orages,
Sur ces paisibles Rivages,
S'écouleront mes beaux jours.
Heureux ! si dans ma foiblesse,
Solitude, à ma promesse,
Je consacre tes amours.

O rus, quando te aspiciam ! quandoque licebit,
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ ! Horace.

Par M. DAY, *en Marsan.*

✱✱✱✱:✱✱✱✱:✱✱✱:✱✱✱✱

EXTRAIT du Memoire sur les Tartres Solubles, *lû à la derniere Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, par M.* Duhamel du Monceau.

ON sçait que le Tartre est une incrustation saline, qui s'attache aux parois interieures des vaisseaux qu'on emplit de vin.

Beaucoup d'Auteurs donnent une maniere de purifier ce Sel, pour l'avoir en

beaux Cristaux; mais il s'en faut beaucoup que par leur procedé on parvienne à en avoir d'aussi beaux que ceux qu'on nous apporte de Montpellier. M. Fize, de la Societé Royale de Montpellier, a envoyé à l'Académie des Sciences, un fort beau Memoire, dans lequel il détaille d'une maniere fort circonstanciée, tout ce qu'on pratique aux environs de cette Ville pour y préparer ces beaux Cristaux de Tartre, qui se distribuent presque par tout le Royaume.

Il paroît que le procedé en usage auprès de Montpellier, differe de celui qui est rapporté dans les Auteurs, principalement par une Terre blanche qu'on mêle avec le Sel crud, apparamment pour lui ôter une graisse surabondante et grossiere, qui altere la beauté de ce Sel.

M. Duhamel, tant pour s'assurer de la maniere dont cette Terre agissoit sur le Sel, que dans le dessein de trouver des Terres pour substituer à celle de Montpellier, s'est proposé de traiter le Tartre avec un grand nombre de Terres; mais dans l'execution des experiences qu'il avoit préméditées, il fut très-surpris de voir plusieurs sortes de Terres décomposer, pour ainsi-dire, le Tartre, et en faire un vrai Sel soluble, au lieu de le purifier simplement. Ce

Ce Phénomene, à quoi il avoüe qu'il ne s'attendoit pas, lui fit quitter son objet, et il ne travailla presque plus qu'à rendre le Tartre soluble par des Terres alcalines, ce qu'on n'avoit fait jusqu'à present que par des Sels Alcalis.

Pendant que M. Duhamel étoit occupé à cette recherche, M. Grosse, faisant attention aux differentes métamorphoses que prend le Cristal de Tartre, suivant les differens Sels Alcalis, avec lesquels on le joint, fut tenté d'essayer ce que produiroit le mélange du Sel de Tartre avec les Terres Alcalines, et ainsi les deux Académiciens entreprirent, sans le sçavoir, la même recherche.

Au retour des Vacances, ayant appris l'un et l'autre qu'ils avoient embrassé le même objet, ils se communiquerent leur travail sans réserve, et ils eurent le plaisir réciproque de trouver une conformité parfaite dans leurs découvertes; ce qui les détermina à suivre leurs recherches, de concert, pour n'en faire qu'un seul et même Ouvrage; et cela a donné lieu à un Memoire très-considerable, dont M. D. a lû un abregé à la derniere Assemblée publique de l'Académie, et dont nous allons essayer de donner une idée.

Tout le monde sçait que le Cristal de

Sel n'est pas soluble dans l'eau ; mais lorsqu'on mêle ce Sel essentiel Acide avec le Sel Alcali de Tartre, il en résulte un Sel moyen qui se fond aisément dans l'eau et qu'on appelle Sel Vegetal.

M. Bolduc fit voir l'année derniere à l'Académie, que si l'on employe au lieu du Sel Tartre, le Sel Alcali fixe de la Soude, on obtient un Sel particulier tout-à-fait semblable au fameux *Sel de la Rochelle* ou de *Seignet*.

M. le Febvre, Médecin d'Uzès, et Correspondant de l'Académie, est encore parvenu à rendre soluble ce même Cristal de Tartre, d'une maniere tout-à-fait singuliere, par le moyen du Borax, qui est, à la verité, un Sel Alcali, comme M. Lémery l'a depuis démontré dans un Mémoire qu'il a lû à l'Académie.

Enfin Mrs D. et G. viennent aussi de rendre ce Sel essentiel par l'alliage de la Terre, de la Chaux ou de la Craye, ou des yeux d'Ecrevisse, ou des Ecailles d'Huitres, ou enfin d'autres Alcalis terreux.

Ainsi ces Académiciens ont fait jouer à ces Terres Alcalines tout le reste des Sels Alcalis, et qui plus est, ils démontrent que ces substances agissent ici comme Terres, et non pas par aucuns Sels

 fixes

fixes qu'elles contiennent, et ils rapportent beaucoup d'experiences qui confirment le sentiment de ceux qui soutiennent que les Sels fixes agissent simplement par leurs Terres; mais les bornes d'un Extrait sont trop resserrées pour entreprendre de détailler les experiences qui servent de baze à ces principes; ainsi nous nous contenterons de rapporter en peu de mots, comme ces Mrs s'y sont pris pour rendre le Sel soluble par la Craye.

Ils ont mit dans une Bassine, avec quatre à cinq livres d'eau, une demie livre de Craye de Champagne pulverisée, et lorsque l'eau a commencé à boüillir, ils ont jetté sur cette boüillie claire, une livre et demie de Cristal de Sel en poudre, ce qui a excité une violente fermentation, pendant laquelle tout le Tartre s'est fondu et la Craye a disparu entierement; desorte que tout a passé par le papier gris, et la liqueur filtrée a donné de beaux Cristaux de Tartre soluble, qui se fondent aisément dans l'eau froide, qui brulent sur la pelle rouge, qui font un vrai Sel neutre, et qui ont un goût presque semblable au Sel de la Rochelle.

Cependant par une décomposition fort jolie, dont ils donnent la pratique dans leur Memoire, ils sont parvenus à reti-

rer la Craye et le Tartre, tels que chacune de ses substances étoit avant d'avoir été employée ; ainsi les prodigieux changemens qui sont arrivez au Sel dans cette operation, ne peuvent être légitimement attribuez qu'à l'alliage d'un peu de la Terre de la Craye.

Entre les Terres qu'ils ont employées, il y en a beaucoup qui n'ont pas rendu le Sel soluble, mais qui ont été utilement employées pour le dégraisser. La Terre de Montpellier, dont nous avons parlé, la Terre qu'on employe dans les raffineries de Sucre, la Terre grasse ordinaire, la Craye de Brianson, &c. ont été de cette nature.

Or comme il est bon de sçavoir distinguer les Terres qui peuvent décomposer le Sel, d'avec celles qu'on doit employer pour le purifier, ils proposent un moyen très-facile, qui peut être employé comme une Pierre de touche, pour faire cette distinction ; c'est de verser sur ces Terres du Vinaigre distillé, car celles qui seront dissoutes par cet Acide, rendront infailliblement le Sel soluble, au lieu que les autres ne l'altereront point du tout ; elles se chargeront seulement d'une huille grossiere, qui altere la blancheur de ce Sel.

 ODE

ODE SACRE'E,

Tirée du Pseaume 113, In Exitu Israël, &c.

IRrité par la barbarie,
D'un Peuple idolâtre et cruel,
Le Seigneur, aux Fils d'Israël,
Promit leur ancienne Patrie.
Alors, sous un Chef redouté,
De Jacob la féconde Race,
Brisa par une sainte audace,
Les fers de sa Captivité.

Heureuses Plaines de Judée,
Le Ciel daigna vous confier,
La gloire de sanctifier,
La Troupe qu'il avoit guidée;
Votre bonheur fut résolu,
Quand l'Etre par qui tout respire,
Soumit vos guerets à l'Empire,
Du Peuple qu'il avoit élû.

Mais en la présence terrible,
Du Dieu qui créa l'Univers,
Combien de prodiges divers!
La Mer même y parut sensible;

Son vaste sein s'épouventa ;
Ses flots fuyoient d'un cours rapide,
Tandis que le Jourdain timide,
Jusqu'à sa source remonta.

On vous vit, superbes Montagnes,
On vous vit, steriles Côteaux,
Aussi legers que les Troupeaux,
Qui bondissent dans les Campagnes.
O! Mer, qui te fit reculer ?
O! Jourdain, pourquoi sur tes Rives,
Vit-on les Ondes fugitives,
Vers leur origine couler ?

Monts sacrez, Collines tranquilles,
Apprenez-nous quel changement
Vous imprima le mouvement,
Des animaux les plus agiles ;
L'Etre Eternel se découvroit ;
La Terre cessa d'être stable,
A l'aspect du Dieu redoutable,
Du Dieu que Jacob adoroit.

C'est lui dont la bonté presente,
Aux cœurs qui sçavent le chercher,
Change le sterile Rocher,
En une Source bienfaisante ;
La pierre obéit à sa voix ;

Il parle et soudain l'Onde coule,
Au gré de cette ingrate foule,
Qui murmure contre ses Loix.

Seigneur, aux yeux des foibles hommes,
Quand tu fais briller ta splendeur,
L'immensité de ta grandeur,
Nous instruit du peu que nous sommes;
Sage Auteur de notre raison,
Inspire-nous toûjours de croire,
Qu'il ne nous est point dû de gloire;
Qu'il n'en appartient qu'à ton Nom.

Fais que malgré leur arrogance,
Les Humains puissent concevoir,
La verité de ton pouvoir,
Et les trésors de ta clémence;
Que les Infideles privez,
Des avantages de ton culte,
N'osent plus dire avec insulte,
Quel est le Dieu que vous servez?

Le Dieu qui reçoit notre hommage,
Assis sur la Voute des cieux,
Attache sans cesse ses yeux,
Sur l'homme, son plus cher ouvrage;
Aux tendres soins de sa bonté,
Le Monde entier doit sa naissance,

Et, pour limite, sa puissance,
Ne connoît que sa volonté.

Flatez d'esperances frivoles,
Chaque jour on voit des Mortels
Dresser, à l'envi, des Autels,
A de chimeriques Idoles;
Quelle honte pour les Humains,
D'adorer un Métail sordide !
De fléchir un genoüil timide,
Devant l'ouvrage de leurs mains.

Vainement l'Ouvrier habile,
Prête une bouche à ces faux Dieux;
En vain le ciseau sur leurs yeux,
Taille une paupiere immobile;
On ne verra point à des sons,
Ceder leurs levres inflexibles,
Ni leurs yeux devenir sensibles,
Au Soleil dont nous joüissons.

Tel qui veut chanter les merveilles,
Des Dieux qu'il se fait à son choix,
Ose-t'il penser que sa voix,
Percera leurs sourdes oreilles ?
Ces vains fantômes de l'erreur,
Honorez d'un Peuple crédule,
Dans le moment que l'encens brule,
Ignorent quelle en est l'odeur.

 Sans

Sans cesse ma raison demande,
Si jamais leurs pieds agiront,
Ou si leurs mains discerneront,
Le prix d'une riche Guirlande;
Ont-ils quelques droits sur nos jours.
Quand leur silence opiniâtre,
Résiste aux cris de l'Idolâtre,
Qui les appelle à son secours.

Malheur à l'aveugle qui compte,
Sur un Métail inanimé;
Puisse celui qui l'a formé,
De son Dieu partager la honte!
Puissent tous ceux de qui l'encens,
Indignement se prostituë,
Devant une froide Statuë,
Perdre l'usage de leurs sens!

Aux pieds du vrai Dieu prosternée,
La sage Maison d'Israël,
Fonda sur son bras immortel,
Tout l'espoir de sa destinée.
Par quel secours, par quel appui,
Le Seigneur, prodigue pour elle,
A-t'il récompensé le zele,
Des cœurs qui n'invoquoient que lui?

Avec la même confiance,

Les Fils illustres d'Aaron,
En la grandeur de son saint nom,
Mettant leur plus ferme esperance ;
Par mille bienfaits répandus,
A chaque instant Dieu se déclare,
Le Protecteur de la Thiare,
Dont il couronne leurs vertus.

Qu'ils sont forts, malgré leur foiblesse ;
Ceux qui porte au fond du cœur,
Cette humble crainte du Seigneur,
D'où naît la plus haute sagesse ;
Tous ces illustres Combattans ;
Pour prix d'une fidelle attente,
Reçoivent la grace constante,
Qui les soutient dans tous les temps.

Mais dans notre triste carriere,
Nous-mêmes n'éprouvons nous pas,
Que le Seigneur à tous nos pas
Prête sa divine lumiere ?
Loin que nos vœux soient oubliez,
Tout nous apprend que sa Justice,
A beni l'ardent Sacrifice
De nos desirs humiliez.

Ainsi d'un secours efficace,
Israël mérita le don.

 Ainsi

Ainsi le Pontife Aaron,
L'obtint pour son Auguste Race;
Ainsi le Dieu de Verité,
Soutient par les graces qu'il donne,
Et la Houlette et la Couronne,
De qui craint sa Divinité.

Puisse-t'il, ce Dieu favorable,
A qui vous adressez vos vœux,
Et sur vous et sur vos neveux,
Répandre sa grace ineffable!
Soyez tous benis du Seigneur,
Dont la voix commande au Tonnerre,
Et que le Ciel avec la Terre,
Reconnoît pour son Créateur.

Lorsqu'il se proposa lui-même,
De regler le Monde à son gré,
Au-dessus du Ciel azuré,
Il plaça son Trône suprême.
Le Firmament fut son séjour,
Et la Terre obscure où nous sommes,
Devint le partage des hommes,
Qu'avoit enfantez son amour.

Dieu puissant, Souverain des Anges,
Les Humains plongez par le sort,
Dans les tenebres de la mort,
Ne publieront point tes loüanges;

 Tos

Ton nom ne sera point chanté,
Par ces ames infortunées,
Que ta justice a condamnées,
A gémir loin de ta clarté.

Mais nous, qui joüissons encore
Du Soleil, que tu fais mouvoir,
Seigneur, pour benir ton pouvoir,
Nous sçavons devancer l'Aurore:
Tous nos vœux seront satisfaits,
Des jours que ta bonté nous laisse,
Si nous les consacrons sans cesse,
Au souvenir de tes bienfaits.

SECONDE LETTRE de M. de L. R. à M. Boyer, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, Docteur Regent de celle de Paris, sur une Médaille Latine de la Ville de Troade, et sur une Médaille Grecque des Dardaniens.

JE vous avouë, Monsieur, que ce n'est pas sans quelque espece de chagrin que dans ma précedente Lettre j'ai été obligé de déclarer l'erreur de plus d'un Ecrivain moderne, qui prétendent que la Ville de Troade soit la seconde Troye, comme ayant été bâtie par les ordres d'Alexandre

dre, des ruines de la premiere Ville qui a porté ce fameux nom, et que c'est pour cela même que Troade a été surnommée *Alexandrine*; en citant pour garants, des Auteurs de réputation, lesquels bien examinez, n'ont jamais écrit ce qu'on leur fait dire; j'avouë, dis-je, que j'ai là-dessus quelque espece de regret; car si ces prétentions étoient aussi fondées, qu'elles m'ont paru vaines jusqu'à present, ce ne seroit pas un petit relief pour cette ancienne Ville, pour notre Médaille, et un médiocre ornement à ma Dissertation: mais vous sçavez, Monsieur, combien je suis éloigné d'adopter des Faits brillants aux dépens de la vérité; peut-être trouverons-nous assez dequoi illustrer Troade et de quoi mériter l'attention des Lecteurs sensez dans ce que j'ai à vous en dire, sans avoir recours à des embellissemens dont la vanité peut être démontrée.

Je suis, au reste, persuadé que M. Vaillant n'a erré là-dessus que par une certaine prévention dont il étoit frappé sur le nom d'Alexandrine, que portent quantité de Médailles de Troade; mais ce qui me paroît icy de singulier, c'est que le P. Hardoüin, ce grand Critique, qui n'a point hesité d'appeller ses Ouvrages, l'*Errata* des Antiquaires: *Errata Antiquariorum*

riorum, qui a même fait un Livre exprès, pour reprendre M. Vaillant de ses prétenduës fautes sur les Médailles des Colonies et des Municipes, et qui le reprend nommément, avec beaucoup de hauteur, au sujet d'une Médaille d'*Aquilia severa*, frappée par la Colonie de Troade; il paroît, dis-je, singulier que ce Censeur, si acharné, pour ainsi dire, contre Vaillant; qui le chicane le plus souvent sur des minuties, ou sur des erreurs imaginaires, ne se soit pas apperçu de la veritable méprise de cet Antiquaire, au sujet de la Médaille de Troade.

Bien loin, Monsieur, de s'en appercevoir, je trouve le P. Hardoüin presque dans la même erreur; car en parlant d'une (a) Medaille d'Antonin Pie, frappée, à ce qu'il étoit, par la même Colonie de Troade, il dit que le nom d'Alexandrine lui vient d'Aléxandre le Grand. *Alexandria ab Alexandro Magno.* C'est cependant ce que Strabon qu'il cite, ni aucun autre Auteur, ne nous apprennent point.

Mais ne quittons pas le P. H sans vous donner en passant un échantillon de la hauteur insultante avec laquelle il a traité M. Vaillant, votre illustre confrere.

(a) *Nummi Populorum et Urbium illustrati, &c. pag.* 507.

 Un

Un seul trait suffira, et ce trait vous fera rire. Je le trouve à la page 115. de son ANTIRRHETICUS. *Vide jam*, lui dit-il, *quot tibi sint ex opere tuo placita tradenda, quantaque tibi sit laudi futurum, cum eos, à quibus hæc didicisti, à nobis monitus dedocebis.* N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'un homme qui parle avec cet air de Maître, doit du moins être irréprochable dans ses Ecrits, et qu'il doit lui-même être bien endoctriné, avant que de s'ériger en Censeur de la doctrine d'autrui ? On rempliroit cependant un volume raisonnable des Erreurs, des Paradoxes, et des Ecarts du P. H. revenons à notre Troade, surnommée Alexandrine.

J'ai crû que je trouverois sur ce sujet quelque lumiere dans le curieux Ouvrage d'Etienne de Byzance; cet Auteur m'apprend, tom. 1. pag. 61. qu'on comptoit de son temps jusqu'à dix huit Villes qui portoient le nom d'Alexandrie, dont la premiere est la fameuse Alexandrie d'Egypte; la seconde, dit-il, est la Ville de Troye, dont Démosthéne fait mention : *Bithyniacorum* 4°. Il met la onziéme dans l'Isle de Chypre, et il dit ensuite, selon Pinedo son Traducteur; *est et locus in Ida Trojana, qui dicitur* Alexandria, *in quo ferunt Paridem Dearum certamina judicasse,*

ut Timosthenes. Cela s'accorde avec ce que nous avons déja remarqué au sujet de cette Alexandrie du Mont Ida, qui n'est pas notre Troade. L'Auteur Grec parle aussi de cette derniere; mais le même Traducteur a, ce me semble, fort embroüillé les choses à cet égard par son interprétation. Luc de Holstein, de qui nous avons une belle Edition d'Etienne de Byzance avec des Notes et des Corrections, a plus heureusement expliqué cet endroit. TROÏAS, dit Pinedo, *Regio Ilii quæ vocabatur Teucris et Dardania et Xante. Gentile Troadeus.* Ce qui n'est pas, selon le Sçavant Editeur, le sens de l'Auteur original, et il corrige Pinedo de la maniere qui suit: *Cum deberet vertere* et Alexandria Troas. *Hoc in loco Troas non accipitur de Regione, sed de ipsa Alexandria, Troadis Urbe, quæ* Troas *etiam dicta fuit ut Plinius, lib.* v. *cap.* 30.

N'oublions pas icy, au sujet de ce Passage de Pline, qui est tel: *Troas Antigonia dicta nunc Alexandria Colonia Romana*: n'oublions pas, dis-je, de remarquer que Goltzius rapporte dans son Tresor une Médaille de Tite, où l'on donne à Troade ce nom d'*Antigonia.* Elle est citée dans le P. Hardoüin, qui semble l'adopter comme légitime, et dans les Colonies de Vaillant, qui la regarde comme

douteuse. On peut dire qu'elle est absolument fausse, et qu'elle a été forgée sur le Passage de Pline.

Voilà cependant notre Troade au nombre des 18 Villes, qui, selon Etienne de Byzance, ont aussi porté le nom d'Alexandrie; ce qui est confirmé par les Medailles et par le témoignage de plusieurs Ecrivains; mais nous n'avons aucune autorité, comme je vous l'ai déja dit, qui établisse, que c'est pour avoir été bâtie des ruines de Troye, par les ordres d'Alexandre, ainsi que l'ont écrit quelques Modernes. Il se peut faire, au reste, que quelque Evenement considérable, que nous ignorons, ait donné lieu à la dénomination dont il s'agit icy. Toutes les grandes actions du Conquerant de l'Asie ne sont pas connuës, comme l'a particulierement remarqué l'un de ses Historiens: *Ita est factum*, dit Arrien, Liv. I. *ut nobis minus nota sint Alexandri Rex magna et praclara, quam multorum veterum infima exiguaque.*

M. Vaillant, au reste, propose une autre origine du nom d'*Alexandrie*, donné à la Ville de Troade. Il remarque d'abord, au sujet d'une Medaille de *Julia Domna*, Epouse de Septime Severe, frappée à Troade; qu'avant ce tems-là la Ville dont

 nous

nous parlons ne prit point le nom d'Alexandrie : *Urbs non se Alexandriam Troadem nuncupavit*, *licet*, ajoute-t-il, *Troas et Alexandria eadem sit apud veteres Historicos ut videre est apud Strabonem, lib. 2.* ce qui semble se contredire. Troade, poursuit M. Vaillant, devant son nom d'Alexandrie au Grand Alexandre, affecta de marquer particulierement ce nom sur les Medailles qu'elle frappoit sous l'Empire de (*a*) Caracalla, pour flatter un Prince, qui, au rapport de Dion, liv. 78. se donnoit pour un autre Alexandre, *sese Alexandrum Orientalem Augustum appellavit*, dit cet Historien.

M. Vaillant repete à peu près la même chose en parlant d'une autre Medaille de Troade, frappée en l'honneur d'Alexandre Severe, fils de Caracalla. *Alexandriæ appellationem habet*, dit-il, *vel ab Alexandro M. à quo ex Troja ruderibus extructa est Strabone Q. Curtio testibus, vel ab Alexandro-Severo, quod maximum illius esset, ut Caracallæ Patris studium, ut tradit Lampridius*; sans compter, ajoute notre Antiquaire, que cet Empereur visita en personne la Ville de Troade, en allant en Sy-

(a) *Aurelia et Antoniana, in Caracallæ gratiam vocata*, dit ailleurs le même M. Vaillant, en parlant de Troade.

 tie,

tie ; il avoit dit la même chose à l'égard de Trajan ; ce qui est avancé gratuitement et sans aucune authorité.

Il est vrai cependant qu'avant le Regne de Sept. Severe on ne voit point le nom d'Alexandrie, ajouté à celui de Troade, dans les Médailles de cette Ville, ce qui semble donner quelque vrai-semblance à la conjecture de M. Vaillant ; mais il faut convenir aussi que cette conjecture est affoiblie par les témoignages des Historiens qu'il rapporte lui-même, selon lesquels Troade portoit le nom d'Alexandrie dès le temps de la République Romaine. Je ne produirai icy que celui de Tite-Live, omis par Vaillant.

Ce celebre Historien en parlant de la guerre que les Romains eurent à soutenir contre le Roy Antiochus, sous le Consulat de *L. Quintius* et de *Cn. Domitius*, dit que trois Villes occupoient principalement les forces de ce Prince, sçavoir (a) Smyrne, Alexandrie-Troade et Lampsa-

(a) *Smyrne et Troade n'étoient pas fort éloignées l'une de l'autre, et il y avoit une alliance, une union particuliere entre les deux Villes ; ce qui est prouvé par une Medaille de Marc-Aurele ; sur le revers de laquelle on lit :* ΤΡΟΑΔΕΩΝ C ΜΥΡΝΑΙΩΝ ΟΜΟΝΟΙΑ, *rapportée par le Pere Hardoüin.*

ques, dont il n'avoit pû venir à bout jusqu'alors par la force, ni par aucun Traité, ne voulant pas d'ailleurs, en passant en Europe, laisser ces Places derriere lui, *Tres eum civitates tenebant, Smyrna et Alexandria-Troas, et Lampsacus; quas neque vi expugnare ad eam diem poterat, neque conditionibus in amicitiam perlicere; neque à tergo relinquere trajiciens ipse in Europam volebat, Lib.* XXXV. *cap.* XLII. Ce qui paroît décisif pour l'ancienneté du nom d'Alexandrie, joint à celui de la Ville de Troade; cela doit aussi nous déterminer à tirer cette dénomination d'Alexandre le Grand, comme Fondateur, ou comme Restaurateur de la Ville dont il s'agit icy, sans qu'on soit obligé pour cela de croire et de prouver que Troade ait été bâtie des ruines de Troye.

Nous n'avons en effet aucune autorité pour le prétendre. Une seule Ville du Pays de Troade a pû se vanter de cette distinction; c'est *Sigée*, bâtie certainement des ruines de Troye, par les habitans de Metelin, ville de l'Isle de Lesbos. J'aurai dans quelque temps occasion de vous prouver ce fait, en vous faisant part d'un Monument des plus singuliers de l'Antiquité Grecque, trouvé dans le siecle passé, au voisinage de Sigée, et publié

 par

par un sçavant Anglois en l'année 1721. Son Ouvrage ne m'a été apporté d'Angleterre que depuis quelques mois ; ce que j'ai à vous en dire peut encore jetter de la clarté sur la matiere que nous traitons icy.

Je vous ai dit, Monsieur, dans ma premiere Lettre, que la Ville de Troade étoit Colonie Romaine dès le temps d'Auguste. Pour le prouver, je n'ai presque besoin que du titre d'*Auguste* qu'elle porte sur notre Medaille. Les Antiquaires tiennent communément que les Colonies nommées *Julia*, dénotent qu'elles ont été fondées par Jules-Cesar ; et *Augusta*, par l'Empereur Auguste. Je sçai que Gens difficiles pourroient contester cette regle en certain cas ; mais enfin, c'est-là un de ces Principes generalement avoüez, et contre lesquels on n'est presque pas reçu à disputer. Dans ce cas particulier on auroit encore moins de raison, parce qu'on voit que la Ville de Troade étoit Colonie Romaine, non seulement du temps de Pline, mais même du temps de Strabon, qui a vécu sous Tibere, et même sous Auguste. Ainsi il est presque démontré qu'Auguste a été le Fondateur de cette Colonie.

Il n'est guere moins certain qu'elle fut

dans une singuliere recommandation auprès des Empereurs. On y envoyoit les Soldats veterans, choisis parmi les Légions qui avoient bien servi, pour s'y reposer comme dans un séjour agréable, et dans un P[illegible]abondant ; c'est ce que désigne particulierement l'Enseigne Militaire, qui paroît sur notre Medaille de Troade.

Quelques-uns de ces Empereurs l'ornerent et lui accorderent des Privileges. Adrien, sur tout, y fit faire (*a*) des Bains magnifiques et des Aqueducs, comme on le lit dans la vie d'Herode le Sophiste, écrite par Philostrate. La Ville, en reconnoissance, fit frapper une Medaille où l'on voit d'un côté la tête de cet Empereur, et sur le revers, le Type de Troade, tel qu'on le voit sur la face de la nôtre, avec ces mots : COL. TROAD. Elle étendit même la reconnoissance de ce bienfait jusqu'à la personne d'Antonin Pie, fils adoptif d'Adrien, et jusqu'à Marc-Aurele, en faisant aussi frapper des Medailles pour ces deux Empereurs.

(a) *On voit par un Passage de Pline, livre* XXXI. *ch.* VI. *qu'avant ce temps-là il y avoit à Troade des Bains d'Eau chaude, que P. Belon, liv. 2. ch. 6. de ses Observ. a confondus avec ceux de Larissa, dans le même Païs ; quoique bien distinguez dans Pline, qu'il cite.*

A l'égard des Privileges et des immunitez accordez à Troade, quelques Medailles frappées par la même Ville, les prouvent; entr'autres celles de Septime-Severe, et de Julia Domna sa Femme; au revers de laquelle on voit pour Symbole, un Cheval qui paît en liberté. M. Vaillant remarque, en rapportant ces deux Medailles, que l'Empereur Claude avoit rendu la Colonie de Troade exempte de toutes sortes de charges, ajoutant qu'entre les autres Colonies, fondées par Auguste, celle-ci avoit été particulierement avantagée du Droit dont joüissoient les Villes d'Italie: *Juris Italici pronunciata est.* Dequoi deux Auteurs ont fait une mention expresse; sçavoir, Caïus (*a*) sur les Loix *Julia et Papia, lib. 6.* et Paulus, *lib. 2. des Cens.* Ce dernier ajoute que Troade étoit du Proconsulat d'Asie. *In Provincia Asia Dua sunt Juris Italici Troas et Parinus.*

M. Vaillant observe à propos, à l'occasion d'une Medaille frappée à Troade, pour Philippe le Pere; que toutes les Colonies n'avoient pas ce beau Droit dont nous venons de parler, qui distinguoit si fort une Ville d'une autre; mais je ne sçai s'il faut s'en tenir à son explication du

(a) *Juris Italici sunt, τρωας Βηρυτος, Δυρραχιον.*

revers de la même Medaille. On y voit une Aigle qui tient dans ses Serres, en volant, la Tête d'un Bœuf. Cela, dit-il, dénote l'origine et l'antiquité de cette Ville; car quand il fut question de la fonder, on sacrifia un Bœuf, dont un Aigle emporta la tête; ce qui fut pris pour un ordre du Ciel et servit d'Augure pour déterminer le lieu où elle devoit être bâtie. Elle le fut à l'endroit même où l'Aigle transporta cette tête. L'antiquité payenne et fabuleuse a pû debiter cela au sujet de la fondation de Troade, comme vous sçavez, Monsieur, qu'elle en a usé à l'égard de Rome, et à l'égard des plus anciennes Villes; mais la chose ne peut guere passer que pour une conjecture, aussi M. Vaillant ne nous cite là-dessus aucune autorité.

Passons-lui donc la conjecture; mais je le crois dans (a) l'erreur, quand dans l'explication de deux Medailles de la Colonie de Troade, frappées, l'une pour Elagabale, et l'autre pour Volusien, notre Sçavant

(a) *M. Vaillant se trompe encore quand au sujet d'une Medaille de Geta, frappée à Troade, qu'il appelle :* Insignem Urbem Veterum Heroum. *Il cite Dyonisius Afer pour premier Auteur de cette Expression, cet Ecrivain n'ayant point parlé de Troade dans son Poëme,* De situ Orbis.

 Me-

Medecin confond Troade avec *Ilium*, attribuant à la premiere ce qui certainement regarde la seconde de ces deux Villes, qui sont cependant très-distinctes; sur quoi les citations mêmes qu'il allegue sont contre lui, en particulier celle du Digeste, où il s'agit visiblement des Privileges d'Ilium et non pas de Troade. *Concessum est ut qui Matre Iliensi natus est, sit eorum Municeps*, *lib*. 5. *tom*. 1.

Ce qu'il y a icy de singulier, c'est que M. Vaillant a reconnu parfaitement lui-même, tom. 1. la distinction de ces deux Villes, en expliquant une Medaille d'Alexandre-Severe, frappée à Troade. *Troas et Ilium*, dit-il, *duæ sunt Urbes, post Trojam antiquam dirutam seorsim conditæ, quod nummi confirmant, &c.* Ce que notre Antiquaire prouve par l'autorité de Polybe, liv. 5. dont le passage décisif est rapporté, ajoutant, par surcroit de lumiere sur ce sujet, la distinction que voicy: *Troadenses cum Romani sint Coloni, latinè nummos scribunt, Ilienses verò Epigraphem Græcam*: ΙΛΙΕΩΝ *præferunt*. Il pouvoit prouver encore cette distinction par l'Itineraire d'Antonin, par les Tables de Peutinger, et enfin par les Souscriptions des Evêques des deux Villes, qui ont assisté aux Conciles, &c.

Remarquons, en passant, à cette occasion, une faute toute differente qu'a faite Casaubon, Traducteur latin de Strabon, à l'égard de notre *Alexandrie-Troade* dont il fait deux Villes; au lieu que, comme je l'ai observé dans ma premiere Lettre, ce n'en est qu'une, suivant la force du Grec, Ἀλεξάνδρειαν τὴν Τρῳάδα, qu'il faut traduire, *et Alexandria quæ est Troas*, et non pas comme ont fait Casaubon et d'autres, *et Alexandria, ac Troas*. Pinedo dans son Commentaire sur Etienne de Byzance, a relevé cette méprise au mot *Troïas*, et après lui Spanheim et Vaillant.

Mais c'est assez parlé de Troade Payenne, Grecque et Romaine; disons un mot, en finissant ma Lettre de Troade Chrétienne, devenuë telle, selon toute apparence, par le bonheur qu'elle a eu de recevoir si souvent dans son sein l'Apôtre S. Paul, ainsi qu'il est rapporté dans plus d'un endroit des Actes des Apôtres. C'est à Troade que ce grand Apôtre eût la vision du Macedonien, qui le pria de passer dans la Macedoine, et de venir au secours de ses Compatriotes, ch. 16. Grotius dans son Commentaire sur ce chapitre, a pris la Ville de Troade pour la Region de même nom. Nous avons vû qu'il n'est pas le premier qui s'est trompé là-

 des-

dessus ; il commence à s'en appercevoir au chapitre 20.

On lit dans le même chap. 16. qu'en conséquence de sa vision, S. Paul s'embarqua à Troade même, d'où étant venu droit à Samothrace et à Néapolis, il arriva à Philippes : *Et inde Philippos, quæ est prima partis Macedoniæ Civitas* COLONIA.

Je ne sçai, Monsieur, si ces dernieres paroles ne peuvent pas donner lieu à une Remarque. Le Saint Ecrivain n'oublie pas d'observer que la Ville de Philippes, dont il parle pour la premiere fois, étoit une Colonie; il ne dit rien de pareil de Troade, nommée plusieurs fois dans son Itineraire, où S. Paul séjourna une fois sept jours entiers; et où la veille de son départ, il fit le miracle éclatant de ressusciter le jeune Homme tombé d'une fenêtre, &c. Ch. 20. Peut-être Troade n'étoit-elle pas alors honorée de ce Titre, ce qui détruiroit le sentiment des meilleurs Antiquaires, qui veulent, comme nous l'avons vû plus haut, que le Titre d'*Augusta*, marqué sur les Medailles de cette Ville, dénote qu'elle a reçu cette qualité dès le temps d'Auguste.

Quoiqu'il en soit, Troade éclairée des lumieres de la Foy, par le Docteur des Nations, ou par ses Disciples, a dû avoir

des Pasteurs dès les premiers temps du Christianisme. On reconnoîtroit volontiers le premier de tous en la personne de *Carpus*, chez qui S. Paul logeoit dans cette Ville, et dont il (*a*) parle particulierement dans sa II. Epître à Timoth. ch. 2. Si on pouvoit faire quelque fond sur ce qu'on lit de Carpus, dans la Lettre à Démophile, la VIII[e] de celles qui portent le nom de S. Denis l'Aréopagite; mais il y a long-temps que les meilleurs Critiques ont reconnu pour supposez tous les Ouvrages cy-devant attribuez à ce S. Athénien; ce qui n'a pas empêché que l'Auteur d'une compilation de Vies des Saints, intitulée: *Fasti Mariani*, et publiée à Anvers en l'année 1633. n'ait fait de ce Disciple de S. Paul un veritable Evêque, dont il marque la Fête au 26 May, en citant à la fin *Denis l'Areopagite*, pour garant de ce qu'il a trouvé à propos d'en rapporter.

Pour moi, Monsieur, je ne connois point d'Evêque de Troade avant *Marin*, qui assista au Concile de Nicée avec Théonas de Cyzique, son Métropolitain, comme on le voit par les Actes de ce fameux Concile, recueillis par Gelase, un des suc-

(a) *Penulam quam reliqui Troade apud Carpum veniens affer tecum, et libros; maximè autem membranas.* verf. 13.

 cesseurs

cesseurs de Théonas, et rapportez dans les Editions des Conciles du P. Labbe et du P. Hardoüin.

J'ai crû pendant quelque temps qu'un S. Evêque, nommé *Silvain*, dont parle Pallade dans la vie de S. Jean Chrysostome, et qui fut envelopé dans la disgrace du S. Archevêque de Constantinople, avoit été Evêque de Troade; mais on ne peut, ce me semble, recueillir des paroles de Pallade autre chose, au sujet de ce Prélat, si ce n'est qu'il fût réduit à ce point d'indigence que d'être obligé de gagner sa vie à pêcher du Poisson à Troade, où il s'étoit vrai-semblablement réfugié. *Silvanus, sanctus Episcopus Troade piscatur et piscatu vivit*, selon la version de Bigot.

Il est vrai que Socrate, dans le 8e Livre de son Histoire Ecclesiastique, chap. 36. parle au long d'un Silvain, Evêque de Troade, qui l'avoit auparavant été de Philipolis; mais en lisant cet Historien avec quelque attention, il est aisé de voir que ce n'est pas le même dont Pallade a fait mention. Le Silvain de Socrate a été constamment Evêque de Troade, mais il l'a été par le choix d'Atticus, second successeur de S. Jean Chrysostome en l'Archevêché de Constantinople, temps posterieur à la vie de l'autre Sylvain, et cir-

constance décisive, pour ne pas confondre ces deux Prélats de même nom en un seul. On pourroit s'y méprendre par la ressemblance des qualitez. Celui de Pallade étoit un S. Evêque, celui de Socrate étoit aussi un Saint et un Saint à Miracles, témoin celui que rapporte le même Historien Socrate, d'un gros Vaisseau construit sur le rivage de la Mer, auprès de Troade, et destiné à transporter des Colomnes d'un poids immense, lequel, quand il fut question de le mettre en Mer, on ne pouvoit en aucune façon faire remuer, et qui ne fut ébranlé, tiré et mis à flot, qu'après que le S. Evêque, cedant aux instances des habitans, qui croyoient que c'étoit un prestige, se fut transporté sur le lieu, et eut fait des prieres, dont on vit bien-tôt l'efficacité.

C'est ce même Silvain, S. Evêque de Troade, qui, au rapport de Métaphraste, vit en songe Corneille le Centenier, Evêque de Césarée et de (a) Scepsis, lequel lui apprit l'endroit où reposoit son corps, lui marquant tout ce qu'il devoit faire pour sa translation, pour la construction d'un Temple, &c. On peut voir dans

(a) *Scepsis, Ville de la petite Mysie, selon Strabon; ou de la Troade, selon Etienne de Byzance.*

l'Auteur Grec les suites de cette vision, et de l'obéïssance de l'Evêque de Troade, les Miracles operez à cette occasion, la conversion d'un grand nombre de Payens, à laquelle ils donnerent lieu, &c.

Les illustres Compilateurs des Actes des Saints, publiez à Anvers, ont observé au 2 Février, jour destiné au culte du S. Centenier Corneille, dans leurs Notes sur le texte de Métaphrate, que le temps de cet Evenement peut être à peu près fixé par celui auquel Atticus, Archevêque de Constantinople, qui avoit fait notre S. Silvain, Evêque de Troade, cessa de vivre : or sa mort arriva, disent-ils, le 10 d'Octobre de l'année 425. sous le Consulat de Théodose le Jeune et de Valentinien. Ils s'engagent dans les mêmes Notes à donner la vie du S. Evêque Silvain de Troade au 1 jour de Decembre, temps auquel le Martyrologe Romain fait mémoire de lui.

Enfin sur ce que Métaphraste ajoute qu'après le decès de notre Silvain, *Athanase* fut nommé son successeur ; les mêmes Historiens des Saints pensent que ce Prélat pourroit être le même qui souscrivit à la VIe Session du Concile d'Ephese, en qualité d'Evêque de Scepse, depuis transferé au Siège de Troade ; mais quelque soit

cet Athanase, continuent-ils, il est certainement mort avant la célébration du Concile de Calcedoine, puisque les Actes de ce Concile se trouvent souscrits par *Pionius*, alors Evêque de la même Ville de Troade.

Mais laissons à un sçavant (*a*) Ecrivain, qui fait imprimer au Louvre une Histoire entiere de l'Eglise Orientale, &c. à laquelle il travaille depuis plusieurs années, avec une application infatigable; laissons-lui, dis-je, le soin de nous donner sur le Christianisme de Troade, et sur ses Evêques, une plus ample instruction, je me contente d'ajoûter au peu que je viens de dire, que dans la distribution des Provinces Ecclesiastiques, l'Evêque de Troade devint Suffragant du Metropolitain de Cyzique, dequoi on a déja rapporté une preuve; il y a tout lieu de croi-

(*a*) Le R. P. Michel le Quien, Dominiquain, *voyez le Projet de son Ouvrage dans le Mercure de Mars* 1731. *Nous avons du même Auteur, une belle Edition des Oeuvres de S. Jean de Damas, et dans la Préface de cette Edition, une Dissertation dans laquelle il est démontré que les Ecrits attribuez à S. Denys l'Areopagite, dont il est parlé ci-dessus, sont des Ecrits supposez, &c.* fabriquez par un Monophysite, *ou Disciple de Severe d'Antioche, ou par ce Patriarche lui-même, pour appuier ses erreurs.*

re; malgré la désolation de cette ancienne Ville, qui n'est presque aujourd'hui qu'un amas de ruines, que son Siege Episcopal subsiste toujours, avec la même dépendance.

L'Auteur (*a*) Italien d'une Histoire moderne des Patriarchats d'Antioche et de Jérusalem, et d'un Abregé de celle des Patriarchats d'Alexandrie et de Constantinople, qui avoit fait lui-même le voyage d'Orient, le témoigne ainsi, en donnant sur la fin de son Ouvrage une Notice tres-étenduë du Patriarchat de Constantinople. On y voit, en effet, les Eglises de Cyzique et de Troade, parmi celles qui composent dans ce Patriarchat la seconde Province de l'Hellespont, divisée en 17 Diocèses; on y trouve aussi que Troade est aujourd'hui connuë sous le nom de *Carasia*, et que Cyzique n'a point changé de nom. Baudran, dans son Dictionaire Géographique et Historique, assure que les ruines de Troade, encore

(a) Siria Sacra, *Descrittione Istorico, Geografica, Cronologico-Topografica delle due Chiese, Patriarcali Antiochia, e Gerusalemme, &c. Con due Trattati nel fine della Patriarcali d'Alessandria, e Constantinopoli, &c. Opera dell'* Abb. Biagio Terzi di Lauria, &c. 1. *vol. fol. in Roma* 1695. *pag.* 448. *avec des Cartes Géografiques.*

visitées

visitées, dit-il, par les Curieux, portent le nom d'*Eski-Stamboul*. Il les place sur les côtes de la Natolie, à 13 lieuës des Dardanelles, et vers l'Isle de Tenedos.

Dans la *Turquie Chrétienne*, &c. Ouvrage imprimé à Paris en 1695. 1. vol. 12. chez *Herissant*.

On voit aussi un Etat des Eglises soumises au Patriarchat de Constantinople; l'Auteur n'y fait aucune mention de Troade; il n'a pas même nommé Cyzique parmi les Métropoles de ce Patriarchat, ce qui démontre le peu de recherches qu'il a faites. Il a aussi manqué d'exactitude sur d'autres sujets qui entrent dans son Ouvrage.

Au reste, Monsieur, vous sçavez que ce beau Païs, autrefois rempli de grandes et fameuses Villes, ne présente presque plus aujourd'hui que des ruines. Vous m'avez appris qu'un assez petit Bourg, nommé en grec vulgaire *Troaki*, ou petite Troye, est tout ce qui reste, pour rappeller la mémoire et la situation de la celebre Troye; et j'apprens de l'Auteur de la Bibliotheque Orientale, que *Cari-Ili*, est le nom que les Turcs donnent au Païs dont je parle, comprenant sous ce même nom, la Lydie, la Troade, avec une partie de la Mysie et de la Phrygie des Anciens.

Voilà tout ce que j'avois à vous dire au sujet et à l'occasion de votre curieuse Médaille de Troade. Je vous parlerai sans faute dans ma premiere Lettre, de la petite Médaille des Dardaniens, qui ne nous occupera pas si long-temps. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, le 1 Mars 1731.

ENIGME.

TRes-petit habitant d'un humide terroir,
Où la bienfaisante nature,
Me fait naitre avec mon Manoir,
Et me fournit ma nourriture,
J'en sors plusieurs fois tous les ans;
Et quoique mes pas soient fort lents,
J'en laisse la trace à mesure,
Que je promene dans les champs.
Mon corps à grotesque figure.
On m'aime assez pourtant; je sers à des repas;
Fort souvent on m'en trouve digne,
Sur tout quand je viens d'une vigne;
De moi, le Gascon fait grand cas.
Je porte audessus de ma tête...
Lecteurs en cet endroit, il faut que je m'arrête;

Car j'aurois le malheur de ne vous plaire pas;
Mais seroit-ce un grand mal que de vous l'oser dire?
Si vous me ressemblez, vous ne devez qu'en rire.



LOGOGRYPHE.

Je suis un tout, composé de six pieces.
Mais un tout des plus déplaisans,
Mon Pere le souci, ma mere la tristesse,
M'ont enfanté pour tourmenter les gens.
Ami Lecteur, si tu n'as rien à faire,
Tu peux me retourner et me mettre en morceaux,
Tu trouveras dequoi te satisfaire,
En combinant avec choix mes Lambeaux.
1. 3. 2. 4. forme un animal immonde,
4. 3. 2. aux Cerfs je cause grande peur,
2. 3. 6. 5. je suis une agréable fleur.
2. 3. 4. un corps dur qui résiste à la sonde.
6. 3. 4. on me voit tantôt dans un plein champ,
Pour maltraiter sa mere, être utile à l'enfant.
Tantôt sous une autre figure,
D'un gris vétu, j'exhausse la Stature,
3. 2. je suis un Métal précieux.
4. 3. 2. 2. 6. je suis tantôt aux Cieux.

Tantôt en Terre ; icy je suis terrestre,
Et dans les Cieux je suis celeste.
Tu peux encore en plus d'une façon
Diviser, rassembler, arranger mes parties.
Je vais finir ce détail ennuyeux,
Mais reçois en passant cette utile Leçon :
Ami Lecteur ; pour vivre en homme sage,
Evite-moi, mais si tu ne le peux,
Deffend moi de ton mieux, me perdre, c'est dommage
Non. Fuis-moi, tu seras mille fois plus heureux.

F. R. M.

AUTRE LOGOGRIPHE.

MOn nom sous six Lettres compris,
Se peut diversement combiner et construire ;
On y trouve mieux qu'en LOUIS
(Soit dit, sans prétendre détruire
Ce qu'un Auteur disoit jadis,)
L'Instrument dont la Mécanique
Se sert pour bien presser les corps.
4. 3. 2. humain, qui me mets en pratique,
Si l'on te prend tremble pour lors,
Voici ce que je pronostique ;
Tu mourras sur la rouë, ou seras étranglé ;
2. 3. 5. ainsi l'a réglé ;

 Dans

Dans 1. 2. 3. et 6. contre ma violence,
Le fruit n'est pas toûjours en assurance.
De 2. 5. 6. un Ecusson orné,
N'annonce pas une valeur commune.
A lorgner l'1. 3. 2. d'une piquante Brune,
Mon plaisir n'est jamais borné.
3. 6. nourrit un animal fidele.
Le Monde au vrai Chrétien paroît 4. 5. deux.
6. 3. 1. adieux à l'homme de Ruelle,
Occupa très-souvent un Romain belliqueux.
4. 3. 2. 6. et 5. sont connus en Musique,
Et bien ailleurs en sens très-different.
5. 2. ou 6. 3. 5. à Thersite s'applique,
Comme il se dit d'Achille et du Dieu son parent.

P. D. F.

LOGOGRYPHUS.

Incubuit terris per me genus omne malorum,
Ex me, si vertas, omnibus orta salus.



NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX ARTS, &c.

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E des Ouvrages des Sçavans de l'Europe, pour les mois de Janvier, Fevrier, Mars, Avril, May et Juin 1730. Tòme quatriéme, premiere et seconde Partie. *A Amsterdam, chez les Westeins et Shmit*, 1730. *in* 12.

Voicy quelques Titres de Livres dont les Extraits sont très-bien faits dans ce Journal.

L'ETAT ET LES DELICES DE LA SUISSE, en forme de Relation Critique, par plusieurs Auteurs celebres, enrichis de figures en Tailles-douces, dessinées sur les lieux, et de Cartes Géographiques très-exactes, en 4. volumes *in* 12. *A Amsterdam, chez les Westeins et Smit*, 1730.

TRAITEZ GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte; par divers Auteurs celebres. *A la Haye, chez G. Vander Poël*, 1730. 2. vol. *in* 12 d'environ 750. pages.

ESSAY PHILOSOPHIQUE sur la formation des Sels et des Cristaux, et sur la génération et le Méchanisme organique des Plantes et des Animaux, à l'occasion de la Pierre *Belennite*, et de la Pierre *Lenticulaire*. Avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Par M. Bourguet. *A Amsterdam, chez Franç. l'Honoré*, 1729. *in* 12. de 220. pages pour l'Ouvrage, et 44. pour l'Epitre et la Préface.

ESSAY PHILOSOPHIQUE, concernant l'*Entendement humain*, où l'on montre quelle est l'étenduë de nos connoissances certaines, et la maniere dont nous y parvenons. Par *M. Locke*. Traduit de l'Anglois par *M. Coste*. Seconde Edition, revûë; corrigée et augmentée de quelques Additions importantes de l'Auteur, qui n'ont paru qu'après sa mort, et de quelques Remarques du Traducteur. *A Amsterdam, chez Pierre Mortier*, 1729. *in* 4. 595. pour le corps de l'Ouvrage, et 46. pour les Prefaces, &c. et la Table des Chapitres, sans compter l'Epitre dédicatoire et la Table des Matieres.

On apprend dans les Nouvelles Literaires, Article de Londres, qu'on y a imprimé en Anglois, chez Gyles, *Dis-*

-sertation sur le Thé, où l'on explique sa nature et ses proprietez, par plusieurs nouvelles experiences; et l'on démontre par des principes philosophiques, les divers effets qu'il produit sur des temperamens differens. On y a ajoûté l'Histoire naturelle du Thé; la découverte de plusieurs fraudes qui se commettent en le préparant; un Discours sur les vertus de la Sauge et de l'eau; et un Traité où l'on recherche les raisons pourquoi les mêmes viandes ne conviennent pas également à toutes sortes de temperamens. Par *Thom. Short*, Docteur en Medecine. *In*-4.

LIVRES que Cavelier, *Libraire, ruë S. Jacques à Paris, a nouvellement reçûs des Pays Etrangers.*

Histoire de Suede, avant et depuis la fondation de la Monarchie, par le *Baron de Puffendorf*, nouvelle Edition, continuée jusqu'à l'année 1730. 3. vol. *in* 12. *Amst.* 1732.

La Vie de Mahomet, traduite et compilée de l'Alcoran, des Traditions authentiques de la Sunna, et des meilleurs Auteurs Arabes. Par J. *Gagnier*, 2. vol. *in* 12. fig. *Amst.* 1732.

Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, Septembre, Octobre,

Novembre et Décembre 1731. *in* 8. *Genève*, Tome XII.

Journal Litteraire, année 1731. Tome XVIII. seconde Partie, *in* 8. *La Haye.*

Traité de l'organe de l'Ouye, contenant la structure, les usages et les maladies de toutes les parties de l'Oreille. Par M. *Duverney*, *in* 12. fig. *Leyde*, 1731.

Eutropii Breviarium Hist. Romanæ, cum Metaphrosi, Græca Pacanii et Notis variorum, recensuit Havercampus, *in* 8. *Lug. Bat.* 1729.

Hippocratis Aphorismi, Gr. Lat. cum Notis Almeloveen, *in* 24. *Lug. Bat.* 1732.

Bohnii (Jo) de renuntiatione vulnerum lethalium, *in* 8. *Amst.* 1732.

Ridley (Hen.) Anatomia Cerebri, complectens Méchanismum et Phisiologiam simulque nova quædam inventa ex Anglico in Latinum translata, *in* 8. fig. *Lug. Bat.* 1725.

Torsi (Fr.) Therapeutice specialis ad Febres Periodicas perniciosas. Editio altera auctior, *in* 4. Mutinæ, 1730.

Tentamina Experimentorum naturalium captorum in Academia del Clemento ex Italico in Latinum conversa, quibus nova Experimenta addidit Musschenbrack, *in* 4. fig. *Lug. Bat.* 1731.

Verhejen (Phil.) Corporis Humani Ana-

tomia, Editio nova novis observ. aucta, 2. vol. *in* 8. *Amst.* 1731. cum figuris.

Mazino (Jo. Bapt.) Mechanices Morborum desumptæ à motu sanguinis, Solidorum, et Febrium; *in* 4. 3. vol. offembaci, 1731.

Keilii (Jacob) Tentamina Medico-Phisica V. de velocitate Sanguinis, de vi Cordis, de Secretione animali, de Motu musculari, &c. *in* 4. *Lug. Bat.* 1730.

Vaillant (Sebast.) Botanicon Parisiense; *in* 8. *Lug. Bat.* 1723.

Theses variæ Medicæ, Preside Alberti; N°. 57. *in* 4.

Les Metamorphoses d'Ovide, traduites en François, avec des Remarques et des Explications historiques; par l'*Abbé Banier*, 3. vol. *in* 12. fig. *Amst.* 1732.

Journal Litteraire. Année 1732. Tome XIX. Premiere Partie, *in* 8. *La Haye.*

Bibliotheque Raisonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Europe, Octobre, Novembre et Decembre 1731. *in* 8. *Amst.*

Acta Eruditorum. Anno 1731. publicata *in* 4. *Lipsiæ.*

Entretien instructif d'un Pere avec son Fils sur les premiers Principes de la Religion et de la Morale, ou Cathéchisme raisonné; traduit de l'Anglois, *in* 12. *Amst.* 1732.

Bibliotheque raisonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Europe, Janvier, Fevrier, Mars 1732. Tome VIII. Premiere Partie, *in* 8. *Amst.*

Bibliotheque Germanique, ou Histoire Litteraire des Pays du Nord, Année 1732. Tome 23. *in* 8. *Amst.*

Schulfens (Alb.) Animadversiones Philologicæ et Criticæ in loca vet. Testamenti, *in* 8. *Amst.* 1732.

Newton (Isaac) Arithmetica, sive de Compositione et Resolutione Arithmetica, liber 4. *Lug. Bat.* 1732. fig.

Horssii (Jac.) Paradisus Animæ Christianæ, *in* 8. *Col. Agr.* fig. 1732.

Codex Medicamentarius, seu Pharmacopola, Parisiensis *in* 4. *Parisiis*, *apud Cavelier*, 1732. *via Jacobea. Nota.* Ce Livre, qui a été travaillé pendant longtemps par Mrs de la Faculté de Paris, et attendu avec impatience, paroît depuis peu de jours, à la satisfaction des Connoisseurs en Pharmacie.

Traité complet de Chirurgie, contenant des Observations et Reflexions sur toutes les maladies Chirurgicales et sur la maniere de les traiter. Par M. *Manquest de la Motte*, Chirurgien Juré à Valognes, et Chirurgien de l'Hôpital des Troupes du Roy, en basse Normandie,

 et

et établi dans ce lieu, 4. vol. *in* 12. *A Paris, chez Cavelier, ruë S. Jacques*, 1732. Le débit de la premiere Edition de ce Livre et l'estime que les Connoisseurs en font, ont porté le Libraire à en donner une seconde Edition que l'Auteur a corrigée et augmentée de nouvelles Observations très-interessantes.

La Science des Négocians et Teneurs de Livres, ou Instruction generale pour tout ce qui se pratique dans les Comptoirs des Négocians, tant pour les affaires de Banque, que pour les Marchandises, et chez les Financiers pour les Comptes. Par M. *de la Porte*. Nouvelle Edition, augmentée, *in* 8. *Paris*, 1732. *Chez le même*.

DISCOURS sur les Vies des Saints de l'Ancien Testament. *A Paris, ruë saint Jacques, chez Osmont et Henry*, 1732. 6. vol. *in* 12.

SCANDERBERG, ou les Avantures du Prince d'Albanie. *Ruë S. Jacques et au Palais, chez Delespine et Dupuis*, 1732. 2. vol. *in* 12. de 769. pages les 2. vol.

AVANTURES CHOISIES, contenant l'A-

mour innocent persecuté, l'Esprit folet, ou le Sylphe amoureux, le Cœur volant ou l'Amant étourdi, et la belle Avanturiere. *A Paris, chez Pierre Prault, Quay de Gesvres*, 1732.

LA THEORIE DE LA MANOEUVRE DES VAISSEAUX, réduite en pratique, ou les principes et les regles pour naviguer le plus avantageusement qu'il est possible. Par M. *Pitot*, de l'Académie Royale des Sciences. *Ruë S. Jacques, chez Cl. Jombert*, 1731. *in* 4. de 119. pages.

NOUVEAU RECUEIL DES FABLES D'ESOPE, mises en François avec le sens moral, en quatre Vers, et des figures à chaque Fable. Dédié à la Jeunesse. Nouvelle Edition, augmentée des Quatrains de M. de Benserade. *A Paris, chez P. Prault, Quay de Gesvres*, 1731. *in* 12. de 442. pages, contenant 223. Fables.

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, Comédie de M. *de Marivaux*, représentée par les Comédiens Italiens, au mois de Mars dernier. *Chez le même Libraire*, 1732. *in* 12. de 144. pages.

Cette Piece est en Prose et en trois Actes, nous en avons donné l'Extrait et rap-

rapporté le Jugement du Public quand elle a paru.

PHARSAMON, ou les nouvelles Folies Romanesques, du même Auteur; *chez le même Libraire*, 2. vol. *in* 12. *sous presse*.

LA FIDELITE' RE'COMPENSE'E, Histoire Portugaise, 1732. *in* 12. *Chez le même Libraire.*

HISTOIRE D'OSMAN, Empereur des Turcs. *Chez le même. in* 12. sous presse.

ELOGE DE LA FOLIE. *Chez le même*, 1731. *in* 12. avec fig.

MELISTHENE, ou l'Illustre Persan. Nouvelle, par M. de P... *Chez le même*, 1732. *in* 12. de 265. pages.

M. l'Abbé Terrasson ayant été élû par l'Académie Françoise, à la place du feu Comte de Morville, y prit séance le Jeudi 29. May, et prononça un Discours, auquel M. l'Archevêque de Sens répondit au nom de l'Académie. Ils parlerent tous deux, sans doute, avec éloquence; cela est également aisé à croire et à dire; mais ce qui est très-difficile, c'est d'extraire de ces Discours ce qui peut en

donner une juste idée, sans que les Lecteurs et les Auteurs y perdent.

L'Abbé Terrasson, loüe d'abord d'une maniere assez neuve, et sans pousser la modestie trop loin sur le choix de sa personne, l'Académie Françoise, celle des Sciences et des Belles Lettres, et le Cardinal de Richelieu. *C'est, sans doute, une des plus grandes preuves de son intelligence*, dit-il, *d'avoir conçû qu'il feroit sortir tous les genres de Literature du soin qu'il prendroit d'abord de la Langue. Il a senti que cet objet general qu'on croyoit borné à la superficie des choses, les embrassoit toutes. L'Académie des Sciences, fondée la premiere, n'auroit peut-être donné lieu, ni à celle qui cultive l'érudition litteraire, ni à la vôtre. Mais la vôtre s'étant remplie dès ses commencemens d'excellens hommes de tout ordre, a fait comprendre qu'il pouvoit se former diverses Compagnies d'habiles gens, qui sçachant toutes qu'elles étoient instituées sur votre modele, non-seulement porteroient au plus haut point leur talent propre, mais s'efforceroient encore de prêter aux matieres les plus épineuses, cette clarté et cette élegance dont vous leur avez donné l'exemple.*

On auroit eu tort de craindre que la politesse du style, à laquelle vos prédecesseurs s'appliquoient avec tant de soin, ne fit pré-

ferer l'agrément à la solidité du Discours. L'Experience a fait voir que le choix des paroles amenoit celui des pensées, que l'éloquence ne plaisoit principalement que par les choses, et que le pouvoir bien approfondi des mots mis en leur place, n'étoit le plus souvent que le pouvoir des idées et des raisons mises dans leur ordre, &c.

Nous sentons que la difficulté d'abreger augmente à mesure que nous avançons, par le danger presque inévitable de ne pas alterer un Discours ou plutôt un précis déja réduit avec beaucoup d'art, aux plus justes bornes de l'éloquence; en décomposant, pour ainsi-dire, un morceau si bien ordonné, tâchons de conserver les traits heureux, les expressions fines et délicates, et les pensées solides et brillantes;

L'Abbé Terrasson termine l'Eloge de Loüis XIV. par les instructions que ce grand Prince donna à son Petit-Fils, et poursuit ainsi. *Mais quel sera l'Instituteur du Roy Enfant, capable de faire germer le fruit renfermé dans cette importante Leçon? où le Ministre capable de la suivre sous ses yeux, lorsqu'elle sera devenuë l'inclination et la volonté propre du Roy, plus avancé en âge? Nous sommes trop heureux, Messieurs, que ces deux fonctions se soient suivies dans un seul homme; et vous êtes, j'ose*

le dire, trop glorieux que cet homme unique soit un de vous, &c.

Les travaux guerriers ont un grand éclat, et quand ils ne seroient pas toûjours suivis du succès, l'entreprise seule accroît sa gloire... L'entretien d'une longue Paix, bien plus difficile que les conquêtes et les conventions les plus avantageuses, n'a aucun terme où le Ministre recueille la gloire de ses efforts, parce qu'ils ne finissent jamais; leur durée même les prive de ces acclamations et de ces triomphes, dont on fixe le jour; et qu'une sage politique autorise pour animer les hommes ordinaires. Disons encore que l'abondance procurée aux Citoyens n'est un objet que pour ceux qui veulent le voir, et qu'ainsi l'héroïsme de l'administration consiste à entretenir et à faire croître le bonheur des Peuples au milieu de leur insensibilité, et sur tout à préparer la continuation de ce bonheur par un partage de sa propre autorité, d'autant plus genereux, que l'on choisit un plus digne Associé.

Le nouvel Académicien passe ensuite à l'hommage dû à la memoire de M. le Comte de Morville; il en parle ainsi: *Né avec des inclinations vertueuses, il eut de bonne heure cette bienseance, cette décence qui sauve à la Jeunesse ces dérangemens d'esprit et de mœurs, que le Public pardonne*

encore plus volontiers à l'âge, lorsqu'il les voit, que l'homme fait ne se les pardonne à lui-même, lorsqu'il s'en ressouvient. Il n'avoit paru jeune que par des amusemens ingenieux et par ces graces de l'esprit qui l'ont suivi jusques dans l'exercice des talens superieurs et des grands emplois. Entré dans les fonctions publiques par cette partie de la Magistrature qui demande une comparaison continuelle des Loix primitives et generales, avec les circonstances présentes et particulieres, une équité severe dans le principe, et une indulgence dans l'application; une place enfin plus propre que toutes les autres à faire sentir que les interêts des Princes et des Sujets ne sont que la même chose....

Sur son Ambassade et ses négociations, l'Orateur ajoûte : *Mais quel effort de génie y réüssira mieux que cet esprit d'insinuation, tiré plutôt de la douceur du caractere, que d'une adresse étudiée. M. de Morville fut ami des Hollandois, et leur fit aimer les François en sa personne. Ce fut aussi ce qui engagea le Prince Regent, Grand-Maître lui-même en l'art de gagner les cœurs, à lui confier à son retour cette partie du Ministere, qui est en quelque sorte une négociation continuë.... Plein de goût pour toutes les belles choses, il passoit agréablement des objets qui occupent les Académies des Gens*

de Lettres, aux objets que cultivent les Académies qui tirent leur nom des Beaux Arts.

M. l'Archevêque de Sens répondit en ces termes :

MONSIEUR,

Il est glorieux, sans doute, d'être adopté parmi nous par un concours rapide de tous les suffrages. Mais c'est une autre sorte de gloire qui n'est pas moins douce, d'avoir des Rivaux et de l'emporter sur eux, la difficulté et l'incertitude rendent le succès plus interessant; et si un Concurrent d'un mérite connu a balancé les voix, la préference a quelque chôse de bien flateur. C'est ce qui vous est arrivé, Monsieur; un Concurrent aimé de plusieurs, et estimé de tous par des Ouvrages connus, &c..... Le Discours éloquent que vous venez de prononcer honore notre choix en même temps qu'il justifie votre ambition.

L'éloquent Prélat parle ensuite des Ouvrages du nouvel Académicien, qui lui ont frayé depuis long temps la route vers l'Académie : *Grande érudition*, dit-il, *stile élegant, goût délicat, et surtout une justesse* [illegible]*aison et de Philosophie, superieure au goût, au stile et à l'érudition, &c....* Viennent ensuite les Eloges dûs à la Dissertation sur Homere et à l'Histoire de

 Sethos

Sethos. *Celle-cy en mérite particulierement, dit* l'Orateur, *par le dessein que vous vous y êtes proposé, non d'amuser, mais d'instruire le Lecteur et de former ses mœurs. Dans ce siecle, livré peut être plus qu'aucun aux bagatelles indécentes; aux libertez amusantes, aux Satyres qui n'épargnent ni les hommes ni les Dieux, on est heureux de trouver encore quelques Ecrivains aussi sages qu'ingénieux, qui veüillent bien s'étudier à déguiser adroitement, sous ce frivole qu'on recherche et dont on ne s'amuse que trop, des leçons utiles de probité, de Religion, de modestie et de desinteressement.*

Sur l'amitié et l'estime que l'Abbé Terrasson a mérité de ses Confreres dans l'Académie des Sciences, l'Archevêque de Sens ajoûte : *L'Académie Françoise ne fait pas moins de cas de la vertu et de la probité; elle compte ces qualitez au nombre de celles qu'elle cherche dans ceux dont elle fait choix. Ciceron mettoit la probité au nombre des qualitez de l'Orateur, il la plaçoit même la premiere. L'Académie Françoise adopte sa maxime en imitant son éloquence, elle méprise les talens quelques brillans qu'ils soient si ce lustre leur manque; et malgré les murmures du vulgaire, ces Ecrivains dont la plume impie, médisante ou impure, attirent de frivoles applaudissemens, sont parmi nous méconnus ou détestez.*

C'est par les vertus ; si je l'ose dire, de société et de commerce, que vous nous devez dédommager de la perte que nous avons faite de M. le C. de M. dont vous prenez la place. C'est par cet endroit seul que l'Académie a besoin d'être consolée, d'être dédomagée ; car pour la réputation et la gloire que ses vertus lui ont acquise parmi nous, elle subsistera toute entiere, et la mort n'ôte rien ni à lui, ni à nous. C'est le privilege des Societez comme la nôtre de s'enrichir chaque jour de leurs propres pertes, et de conserver à jamais la gloire dont chacun de ses Membres l'enrichit en y entrant.

A 40. ans, M. de Morville avoit déja épuisé tous les degrez de la fortune et tous ses revers.... Orateur, Magistrat, Ambassadeur, Secretaire d'Etat, Ministre de la Marine, Ministre des Affaires Etrangeres, enfin simple particulier ; toujours égal dans ces divers états, et toujours aimé......

On peut juger de M. le C. de M. par les négociations plus importantes et plus difficiles, dont il fut chargé au bout de deux ans en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Cambray. Là, se conduisoit cette négociation singuliere, qui sera un Problême pour les siécles à venir : négociation qui sans paroître rien décider, opéroit dans toute l'Europe une paix plus durable que celle qui est

 fixée

fixée par des Traitez, et qui prolongée pendant plusieurs années, suspenduë ensuite, transferée à Soissons, separée enfin comme par hazard, se trouve en apparence sans conclusion, et cependant sans rupture.

Ministre secret sans être rusé, caressant sans s'avilir, franc et sincere sans imprudence, grave sans être fier : c'est trop peu dire qu'il gagna l'estime de tant d'hommes choisis de toutes les Nations, elle alloit jusqu'à la confiance et à l'amitié : et tous se sont fait un plaisir de lui en conserver les marques, lorsque la Fortune toujours legere dans ses caresses, s'offensa de ce qu'il sembloit vouloir la fixer par l'égalité de son humeur et de son caractere.

Elle lui préparoit une chûte aussi rapide que son élevation, lorsqu'il sçût la prevenir par une retraite genereuse, honoré de l'estime et des graces de son Maître. Il n'avoit pas couru après la fortune, elle étoit venuë comme d'elle-même s'offrir à lui; il lui ôta le plaisir de consommer sur lui sa legereté; il renonça de lui-même à son Empire; et il montra par son choix qu'on peut être heureux sans ses caresses, content sans ses trésors, et grand sans ses bienfaits, &c.

Les Dignitez l'élevent au-dessus de nous, dit l'Orateur, en parlant du Cardinal de Fleury, *mais sa modestie l'en raproche; elle*

lui fait oublier tout ce que son rang a de grandeur, et le plus puissant des Sujets est aujourd'hui le plus simple, le plus modeste, le plus affable.

Et en parlant de notre Auguste Monarque: *Heureux son peuple, si malgré le penchant qui le porte à murmurer toujours, à critiquer et à se plaindre, il sçait connoître le bonheur qu'il a d'obéïr à un Roi affable dans sa Cour, pacifique dans ses desseins, religieux dans ses devoirs, chaste dans ses plaisirs, moderé dans tous ses desirs.*

Le 24 Mai, l'Académie Royale des Sciences, procceda à l'élection de deux Sujets, pour remplir la place d'Associé-libre, vacante par la mort de M. Chirac, Premier Médecin du Roi; la pluralité des suffrages tomba sur M. Chicoyneau, aujourd'hui Premier Médecin de S. M. et sur M. de Gamaches, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonerie, et Vicaire General de son Ordre en France.

Le 30 du même mois, le Comte de Maurepas écrivit à l'Académie que le Roi avoit accepté ces deux Sujets pour remplir cette seule place, sans que cela pût tirer à consequence pour l'avenir.

Voici un Evenement qui fait autant d'hon-

d'honneur à notre siecle, qu'il est flateur pour le beau Sexe, lequel, par les préjugez de l'éducation, connoît rarement ses forces de son esprit et toute l'étenduë de ses lumieres. On apprend par les Lettres d'Italie, que le 10. du mois dernier une Bourgeoise de la Ville de Boulogne, nommée *Laure Bassi*, y reçût le degré de Docteur, en présence du Sénat, du Cardinal de Polignac, de deux Evêques, de la principale Noblesse et du Corps des Docteurs de l'Université. Ces Letires ajoûtent que cette personne excelle en tous genres d'érudition, et qu'elle joint à cela un tour d'esprit extrémement vif et agréable, avec une memoire si exacte sur tous les faits qu'elle a une fois lûs, qu'il n'y a personne en Italie qui puisse lui disputer ce talent. Les Gonfalonniers et les Anciens de Boulogne lui ont donné un repas magnifique, auquel ils avoient invité tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Ville.

Dans le dernier siecle Mesdemoiselles Cornaro et Patin, donnerent le même spectacle, ayant reçû le même Grade dans l'Université de Padoüe.

LETTRE écrite de Sens le 10. Mai 1732. à l'occasion d'une grosse Horloge nouvellement construite dans cette Ville.

JE serai charmé, Monsieur, si je puis satisfaire votre curiosité, en vous donnant une simple idée de notre nouvelle Horloge de Sens, et si vous trouvez du raport avec ce qu'on vous en a deja dit; je ne doute point que vous ne continuïez d'admirer ce bel Ouvrage, dont le merite consiste plus dans une juste proportion de toutes les parties, et dans une soigneuse recherche de l'Art, pour la perfection et la durée d'une Horloge de clocher, que dans une multiplicité de machines, qui sont ou doivent être regardées comme étrangeres à l'horlogerie.

L'auteur (M. le Faucheur, Maître Horloger de Paris, ruë de la Verrerie au Roi de France) s'est principalement attaché, dans sa composition, à pouvoir satisfaire les personnes les plus difficiles à l'égard de la mesure du tems, qui est, selon moi, tout ce qu'on doit exiger; elle marque le tems vrai, et le tems moyen par son grand cadran qui orne toute la face du portail de notre Eglise Cathedrale.

L'Horloge a été placée à la fin de l'année derniere dans le même lieu qu'étoit l'ancienne : la cage est tres-propre, chaque pilastre est orné d'une base et d'un chapiteau d'Architecture, avec un vase au dessus. Les roues sont aussi de cuivre, et tres-fortes, bien écrouées, tournées et polies sur leurs arbres, dont les pivots, pignons et lanternes sont d'acier, tournés, finis et polis avec tout le soin possible, pour éviter les frotemens et pour donner une plus grande facilité à toutes les piéces de mouvoir.

L'échapement, aussi bon qu'ingénieux, est à rocher, composé de deux leviers, chacun sur une verge, ou arbre different, faisant un angle d'environ 45. degrez; ces deux leviers ou palettes, qui portent près de 5. pouces et demi de longueur, agissent l'un après l'autre par le moyen de deux portions de roües qui engrenent l'une dans l'autre; l'arbre d'un de ces leviers porte la fourchette; la longueur du Pendule est de plus de six pieds et la lentille pese environ 30. livres, avec une suspension tres-solide et naturelle, sans que l'on ressente de dureté dans les vibrations; cet échapement est tres-doux et marche avec tres-peu de

 poids,

poids; la piéce va également avec differentes pesanteurs, c'est-à-dire, depuis 14. livres jusqu'à plus de 100. Je puis l'assurer, en ayant vu faire l'expérience dans le tems que M. le Faucheur la regloit; ce qui est une preuve évidente que les frottemens ne produiront aucune variation par la régularité de celle-cy; puisque differentes forces ne produisent aucun effet sur le Pendule.

Le mouvement peut aller plus de 100. heures sans le remonter; il conduit 41. Cadrans à la fois dont le principal est éloigné de 150. pieds au moins; et quoique les conduites fassent beaucoup d'équerre ou angle, exceptées celles de naissance; il n'y a ni roües ni molettes, afin d'éviter le jeu qu'elles donneroient à l'Eguille par leur multiplication; ce sont deux demi Cercles rivez sur les Tringles qui portent dans leur section les Pivots d'une Croix, et qui tournent à chaque Angle, sans prendre aucun jeu; ce qu'on ne peut pas éviter avec les engrenages.

Le grand Cadran est curieux par sa construction nouvelle et solide, par sa grandeur et par ses effets; il est de treize pieds et demi de diametre; les heures sont d'une composition d'Email et de Fayence, en 12 cartouches et 12. autres

 petits

petits pour les demies; les chiffres sont bleus sur fond blanc et portent près de 30. pouces; chaque Cartouche est armé de fer et retenu par des vis et des écrous, tout le reste est à jour rempli d'ornemens de Serrurerie et Fleurons de Cuivre doré; le fond du milieu est de même matiere pour résister aux injures du temps. On peint dessus un Paysage et des Montagnes en lointain, au-dessus desquelles paroît la Lune, qui a 2. pieds de diamétre et marque ses differentes faces, et son quantiéme, avec beaucoup de régularité, faisant sa révolution en 29. jours et demi 45. minutes.

Au-dessous de ce grand Cadran, entre les deux Tours, il y a une grande Rosette, et de chaque côté deux especes de Vitraux, dans lesquels on a fait au milieu une ouverture perpendiculaire d'environ 13. à 14. pieds de hauteur, sur 4. pouces de largeur pour passer un arbre de fer, qui porte un Soleil de Cuivre doré, lequel parcourant dans une année cette ouverture, marque d'un côté à chaque jour, l'heure qu'il se leve et se couche, et de l'autre côté l'Equation de l'Horloge; c'est-à-dire, les avances ou retards que fait chaque jour le Soleil en passant par le Meridien; ce qui fait la

 diffé-

difference du temps vrai et du temps moyen; la quadrature qui fait mouvoir tout cela est très-curieuse; ce sont deux grands Leviers de fer qui portent d'un bout une portion de Cercle, et de l'autre bout une Poulie de Métail, qui, en appuyant sur une Courbe fixée à la grande Roüe annuelle, donne chaque jour les variations solaires pour l'Equation d'un côté, et le lever et le coucher de l'autre. Cette Roüe annuelle a 4. pieds 2. pouces de diamétre. les Mois et les Signes sont marquez sur son Cercle, divisez par quantiéme et par degrez; ainsi on peut voir dans quel Signe entre le Soleil, et à quel degré de hauteur il est chaque jour.

Afin de soulager le Mouvement de l'Horloge dans la conduite de ces differentes Machines, il y a un Rouleau sur l'arbre de la roüe annuelle, avec un poids qui fait marcher toute la quadrature et les conduites, ainsi le Mouvement n'a aucune peine et va avec très-peu de poids; car avec 60. livres moufflées, il a marché très-régulierement pendant quatre mois, quoiqu'il menât toutes les conduites des Cadrans et la quadrature de la Lune, qui est fort pesante; enfin il faut avoüer que tout est bien ajusté et bien libre, il y a plusieurs grandes Poulies jointes aux

 Leviers

Leviers dont je ne vous parle point, pour abreger.

Je puis dire, à la loüange de Mr Baudry, notre Maire de Ville, et de Mrs ses Collegues, que nous verrons peu de leur successeurs, chercher avec autant de soin, les commoditez et l'embellissement de la Ville qu'ils l'ont fait dans cette occasion, sans qu'il en coûte rien au public. Je suis, Monsieur, &c.

ENFANT né avec deux Langues. Extrait d'une Lettre écrite d'Evreux, le 5. Juin 1732. par M. le Curé de Valdavid, à M. D. L. R.

QUe penser, Monsieur, d'une fille venuë au monde il y a environ 15. jours, avec une double langue bien distincte et bien conditionnée ? L'enfant est d'une bonne santé; le pere et la mere sont surpris de cet Evenement, avec tout le public. La mere a été bien questionnée sur les differens temps de la production de sa fille, ce qui n'a pas donné beaucoup d'éclaircissement. On ne doute pas qu'il ne faille couper une de ces langues; mais dans quels temps et avec quelles précautions ? J'ai proposé de la faire porter à la nouvelle Academie de Chirurgie, ou à

S. Côme. C'est une petite Bourgeoise de notre Ville, voisine de M. notre Promoteur, qui me charge de ses complimens, et de vous prier de rendre la chose publique, pour exercer la sagacité des Physiciens, et pour ce qui concerne l'opération, &c.

Le sieur Surugue, Graveur du Roy, à Paris, ruë des Noyers, vient de graver en une feüille, *l'élevation en Perspective* de la principale Face de la Mosquée de sainte Sophie de Constantinople, avec tous ses Accompagnemens, Galeries, Minarez, &c. ce qui fait un Morceau tres-curieux.

Tout le monde sçait que ce superbe Temple a été bâti originairement par l'*Empereur* Justin, en l'honneur de *la Sagesse Eternelle*; mais qu'il fut beaucoup amplifié, enrichi, et orné par Justinien, en l'année 537. Les Turcs en ont fait leur principale Mosquée, et n'ont point changé son nom. Selon M. Thevenot, l'un de nos plus habiles Voyageurs; ce Vaisseau a 114 pas de longueur, sur 80 de largeur. *L'Edifice* dans œuvre est quarré en dehors, et presque tout rond en dedans. Il y a quatre principales Portes qui conduisent à un grand vestibule en portique, qui s'étend le long de toute la face. On trouve ensuite sept Portes

qui conduisent à une espece de Nef, et ensuite neuf autres portes de Bronze, dont la principale est fort grande, et c'est par là qu'on entre dans la Mosquée.

Il y a au milieu un superbe Dôme, plus grand en hauteur et en largeur que celui de S. Pierre de Rome. Sa Voute est faite en forme de demi globe, et fort surbaissée, ce qui la rend unique dans son espece. Il y a aussi un Porche, qui regne tout autour en dedans; lequel porte une Galerie voutée, dont la largeur est de 30 pas, soutenuë de 60 Colonnes de Marbre, de Jappe, de Porphyre, &c. lesquelles portent encore d'autres Galeries. On monte jusqu'à la derniere, par un dégré assez aisé. On voit dans cette Mosquée le Tombeau d'un Empereur Chrétien, qu'on croit être un des Constantins, et on montre une Pierre quarrée, creusée en petit Bassin, dans laquelle les Turcs croient que la Sainte Vierge lavoit les Langes du Messie. Ils ont un grand respect pour cette Pierre, qu'ils disent avoir été apportée de Judée.

L'interieur de ce Temple étoit autrefois tres-enrichi et peint d'un Mosaïque, que les Turcs n'ont qu'à demi effacé. En dehors sont 4 Minarets ou Clochers fort hauts et déliez; au sommet desquels il y

a des Balcons, d'où les Officiers de la Mosquée appellent le peuple à la priere. C'est sur le modele de sainte Sophie, que les Empereurs Turcs ont fait bâtir les 6 ou 7 autres Mosquées Royales qu'on voit à Constantinople, mais qui sont bien inferieures.

Des Voyageurs distinguez ont donné divers desseins, qui ont été gravez de l'interieur et de l'exterieur de cet Edifice, entre autres, *Grelot* et *Corneille le Bruyn*; mais on n'avoit point encore vû sa Face, si exactement et si nettement representée que dans l'Estampe nouvellement gravée par le S[r] Surugue.

La Mosquée de Ste Sophie, a dit-on, été peinte par *Bibiano*, Peintre fort renommé pour ces sortes de représentations.

La Bibliotheque de l'Abbaye de Ste Geneviéve a été depuis peu considérablement augmentée dans son Bâtiment. Ce Vaisseau est dans sa construction aujourd'hui partagé en quatre Parties, qui forment une croisée, éclairée au milieu d'une grande Lanterne, qui donne beaucoup de lumiere. La partie de la croisée, du côté de la Cour, se trouve directement sous le Clocher de l'Eglise de Ste Geneviéve, et elle est plus courte que les trois autres Parties.

 Pour

Pour faire disparoître cette irrégularité, on a eu recours au prestige de la Peinture, et M. Jacques de la Jouë, Peintre ordinaire du Roy, en son Académie Royale, y a si heureusement employé la Magie de son Art, que tous les yeux y sont non-seulement trompez, mais encore extrement satisfaits. Ce morceau fait beaucoup d'honneur au génie et au Pinceau de M. de la Jouë, dont les talens sont assez connus. Tâchons de donner une idée de cet Ouvrage, que les Curieux vont voir avec empressement.

La décoration de la Bibliotheque est d'une Menuiserie uniforme dans son Architecture; les Armoires sont de 15. pieds de large sur toute la hauteur; entre chacune il y a une croisée; et à chaque côté de ces Armoires est une Guesne de Menuiserie qui en marque la séparation, portant sont Buste en Marbre blanc, et representant des Sçavans et Hommes Illustres, tant anciens que modernes.

C'est cette même décoration et dans le même alignement que l'on a suivi dans les deux côtez de la Perspective en plate Peinture, au fond de laquelle on voit un Salon ovale, éclairé par une grande croisée dans le milieu, et deux issuës de Galleries, qui prennent à droite et à gauche.

Ce Salon est feint de Menuiserie, orné de Panaches, de Colonnes et Pilastres, avec des Armoires garnies de Livres, &c. A l'entrée du Salon, il y a deux Consoles, surmontées de deux Urnes de Marbre antique; sur le devant est une Sphere, representant le Sistême de Copernic, montée sur un pied de Bronze, un peu caché par son Rideau verd jetté négligemment. La Sphere avec son pied porte environ 6 pieds. Tout l'ouvrage a 24 pieds de large, sur 18 de haut.

On sçait que l'Eglise de Notre-Dame de Paris est en possession d'attirer l'admiration de tous les habitans de cette grande Ville et des Etrangers; mais depuis que son illustre Chapitre a fait mettre, pour ainsi dire, la derniere main à ce superbe Edifice, en achevant ce que Louis XIV. et le feu Cardinal de Noailles avoient commencé avec tant de zele et de magnificence, on peut dire qu'elle paroît dans tout son éclat; car cette belle et vaste Fabrique semble sortir des mains de l'Ouvrier. Nous croyons faire plaisir au public de lui donner icy une idée en raccourci de ces travaux, en attendant qu'ils soient achevez, et qu'on puisse entrer dans un plus grand détail.

Sans entrer dans le détail de la premiere origine et des differentes fondations de cette Eglise, bâtie dans un goût Gothique, mais des plus majestueux dans sa simplicité; nous dirons que ce grand Vaisseau a été commencé par Maurice de Sully, Evêque de Paris, vers le milieu du 12e siécle. La premiere pierre fut mise avec beaucoup de solemnité, par le Pape Alexandre III. alors refugié en France, lequel fit ensuite consacrer le Grand Autel l'an 1182. par Henry, Legat Apostolique.

Ce ne fut que bien avant dans le 13e siecle que ce vaste bâtiment fut achevé; sa longueur est de 65 toises, sa largeur de 24, et sa hauteur de 17, sous clef: il est soutenu par 120 gros Pilliers. Les deux grosses Tours quarrées, qui s'élevent sur le frontispice, ont 34 toises de hauteur.

Louis XIII. ayant résolu d'orner cette Eglise, en conséquence d'un vœu solemnel qui interressoit tout le Royaume; on devoit construire un Maître-Autel, qui répondit à sa beauté; ce qui n'a été exécuté que par Louis XIV. Ce Prince est allé au-delà des intentions de Loüis le Juste son Pere. On peut voir la description qui en a été faite dans *Felibien*, *Germain Brice*, et *Piganiol de Laforce*.

Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, voulant seconder de si pieux desseins, se proposa de continuer les décorations de ce Temple. Il commença par la construction de la Chapelle de la Vierge, dont l'Autel est tout de Marbre, avec des Colonnes enrichies d'ornemens de Bronze doré; il la benit le 6 de May 1719. Il fit ensuite construire la Chapellle de S. Denys, autrement dite des Martyrs, de la même maniere que celle de la Vierge, et de la même simétrie.

La Voute du milieu de la Croisée dépérissant de jour en jour, et la Fléche qui est au dessus, menaçant ruine, il employa de grandes sommes pour l'entiere réparation de l'une et de l'autre, aussi-bien que pour la Couverture en Plomb, dont il a fait refaire à neuf la plus grande partie, sous la conduite de l'Abbé de la Croix, Chanoine, qui s'est toujours fait un devoir de Religion d'être le Coopérateur de tant de pieux travaux. Il a aussi présidé au rétablissement de la grande Roze qui est du côté de l'Archevêché; on prétend que cette seule partie a coûté près de 80000 liv. Ce fut Claude Pinet, Appareilleur, qui executa cette entreprise en 1727. sous les ordres de M. de Bosfrant, Architecte du Roy.

Le Cardinal de Noailles a fait aussi tra-

vailler à la construction d'une grande partie de la Chapelle, destinée pour la Sépulture de sa Famille.

On fait monter toutes les dépenses que le Cardinal de Noailles a faites, soit pour les réparations ou embellissemens, à des sommes très-considérables; et ceux qui les estiment le moins, les portent à plus de 1300000 liv.

C'est pour marcher sur ses traces, que le Chapitre s'est déterminé à achever les réparations et les embellissemens de cette Eglise. Il a fait reblanchir tout le dedans par le moyen d'Echaffauts volants, dont l'invention hardie a été d'un tres-grand secours; il a fait mettre tous les Vitraux de la Nef en Verres blancs, et réparé la Rose du dessus de l'Orgue, qui est d'un travail aussi ingénieux que délicat. C'est aussi au même Chapitre que l'Orgue doit sa parfaite restauration, et une augmention de 1400 Tuyaux, ce qui va faire un des Orgues les plus parfaits, et le plus fort qu'il y ait en Europe. Le Sr *François Thierry* a été choisi comme le plus habile Facteur pour ces sortes d'Ouvrages, et le Sr Calvieres pour le toucher; on sçait qu'il est un des plus habiles Organistes de ce temps.

C'est aussi aux soins, et au zéle du mê-

me Chapitre (*a*), qu'on est redevable de la restauration et du nettoyement des Tableaux de cette Eglise, qui étoient depuis long-temps dans un fort mauvais état. Le Sr Gregoire, Peintre, Eleve de Mr. Restout, qui a été choisi pour céla, s'en est acquitté avec un succès merveilleux; les deux Certificats cy-joints en font foy. C'est aussi lui qui a donné un nouvel arrangement à ces mêmes Tableaux, dont les sujets, tirez de l'Evangile et des Actes des Apôtres, étoient confondus ensemble. Il a rangé tous les sujets de l'Evangile à main gauche, en entrant dans la Nef par le grand Portail, et les Actes des Apôtres, à droite.

NOus soussignez *Loüis de Boulogne*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Premier Peintre du Roy, Directeur et Recteur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, et *Corneille Van-Cleve*, ancien Directeur, Chancelier, Recteur; *Nicolas Couston*, Recteur; *Nicolas de Largilliere*, Recteur; *Guillaume Coustou*, Adjoint, Recteur; *Claude Hallé*, Adjoint, Recteur; Hyacinthe *Rigaud*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Professeur; certifions à tous ceux à qui il appartiendra, qu'*Achille-René Gregoire*, Peintre et Eleve de M. *Restout*, qui a eu tous les Tableaux de l'Eglise de Paris à nettoyer et rétablir;

(a) *Voyez le Mercure du mois d'Avril dernier, page 771.*

blir, s'en est acquitté avec tout le succès que l'on pouvoit désirer, les ayant fait revivre dans tout leur brillant et leur ancien éclat, et nettoyez à fond, sans y avoir causé aucune altération, aux endroits même les plus délicats, quoiqu'ils fussent des plus obscurcis et des plus maltraitez; ce qui a été vû et examiné de près par Nous. Ledit Sr Gregoire par un secret particulier à lui connu, a trouvé le moyen de les faire reparoître aussi beaux et aussi frais qu'ils étoient sortis jadis de la main de leurs Auteurs, et sans aucune altération de sa part. En foy de quoi nous avons crû ne pouvoir lui refuser le present Certificat, signé de Nous, comme ayant été les témoins d'un Ouvrage qui a été universellement applaudi. Fait à Paris, ce 9. Juin 1731.

Signé, *de Boulogne*, *C. Van-Clève*, &c.

LEs Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le *Sr Gregoire*, Peintre, s'étant engagé de nettoyer et retablir tous les grands Tableaux de notre Eglise, a pleinement satisfait aux engagemens par lui pris avec le Chapitre, concernant ledit travail, dont nous sommes parfaitement contens. C'est le témoignage que nous avons crû être obligez de lui rendre, et en foy de quoi nous lui avons donné le present Certificat, signé de notre Sécretaire, et scellé du Sceau de notre Eglise. Fait à Paris, en notre Chapitre, le Vendredi 15. Juin 1731.

Signé, C. ANDRY, *Secretaire du Chapitre.*

On croit ne devoir pas obmettre que c'est aux soins & à l'activité de Mr l'Abbé *Collin*, Trésorier de l'Eglise, que l'on doit la prompte et la

parfaite exécution de tous les travaux dont on vient de parler.

M. Petit, ancien Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roy, Compagnie de Charrost, nous prie d'annoncer au public, que par son application et une longue experience, il assure être parvenu à guérir les Maladies Veneriennes, tant celles qui auroient été manquées, que celles qu'on traite pour la premiere fois. Le Remede dont il se sert, agit par les sueurs en dormant, procurant le sommeil, et n'excite aucun accident sensible, n'assujettit presque à aucun regime, et laisse la liberté au Malade d'agir dans ses affaires.

Il demeure à Paris, ruë des Saints Peres, à l'Hôtel de Brissac.

SPECTACLES.

LE Samedi 28 de ce mois, on remit au Théatre François, la Tragedie d'*Athalie*, de Racine, dont le Public voit les Representations avec beaucoup de plaisir. La Dlle Balicours y joue le principal Rôle. Les Dlles Duclos, Dangeville la jeune, et Gossin, ceux de *Josabet*, de *Zacharie*, et de *Salomith*. Ceux du Grand-Prêtre, d'*Abner*, de *Mathan*, &c. sont remplis par les Srs Dufresne, Granval, le Grand, &c. La jeune Dlle la Traverse y joue fort bien celui de *Joas*.

Tout le monde sçait que les deux Tragedies d'*Esther* et d'*Athalie*, dont les sujets sont tirez de l'Ecriture Sainte, sont les derniers Ouvrages de leur illustre Auteur. Il les composa sous le regne de Loüis XIV. pour les Demoiselles de la Maison Royale de S. Cyr, qui les représenterent avec beaucoup d'intelligence, avec les Chœurs. Athalie parut pour la premiere fois sur le Théatre François, le 3 Mars 1716, pendant le Carême; on en retrancha les Chœurs. Elle eut un succès prodigieux. M[lle] Desmares y joüoit le principal Rôle; le S[r] Beaubourg celui du Grand-Prêtre; et le S[r] Ponteuil celui de Mathan.

Le 30 de ce mois, les Comédiens François lûrent dans leur assemblée une Tragédie nouvelle, intitulée *Zaïre*, de la composition de M[r] de Voltaire, qu'il a faite, dit-on, en trois semaines, sans qu'elle se sente de ce court espace de temps. On assure au contraire qu'elle est extrémement travaillée, pleine d'esprit et de sentimens, et écrite dans la plus grande élégance. C'est un sujet tiré de l'Histoire des Croisades, &c.

Cette Piece sera joüée le mois prochain, nous en rendrons compte exactement.

LES SERMENS INDISCRETS, Comédie en Prose et en cinq Actes, de M. de Marivaux, representée pour la premiere fois au Théatre François, le 8. Juin.

Cette Piéce a d'abord éprouvé le sort de beaucoup d'autres; la premiere Représentation fût des plus tumultueuses, peut-être auroit-elle été écoutée plus tranquillement, si elle avoit été donnée tout autre jour qu'un Dimanche; le Parterre des jours de Fête est ordinairement plus impatient et plus turbulent que les autres; l'Auteur en fit la triste expérience, et quoique son dernier Acte fut le plus beau, comme on l'a reconnu dans les Représentations suivantes, on ne laissa pas aux Acteurs la liberté de l'achever; le plus grand deffaut qu'on trouve dans toute la Piéce, c'est de n'avoir pas assez d'action et trop d'esprit. Voici ce qui concerne l'action.

Lucile, fille de M. *Orgon*, doit être mariée à *Damis*, fils de M. *Ergaste*. Ils ne se sont jamais vûs, et d'ailleurs ils ont tous deux une égale aversion pour le mariage. *Lucile* paroît d'abord, écrivant une Lettre, qu'elle charge *Lisette*, sa Suivante,

 de

de remettre entre les mains de Damis, dès qu'il sera arrivé. Lisette qui craint que le changement d'état de sa Maîtresse ne lui fasse perdre l'empire qu'elle a pris sur elle, la confirme dans le dessein qu'elle a de ne perdre aucun engagement, et de jouir autant qu'elle pourra de sa precieuse liberté.

Damis arrivé, Lucile se retire à son approche, Lisette demeure pour s'acquitter de la commission que sa Maîtresse lui a donnée. Elle est ravie d'apprendre que le futur époux n'a pas moins d'aversion pour tout ce qui s'appelle engagement, que sa future; elle agit en Plénipotentiaire, et fait entendre à Damis que sa Maîtresse se trouve heureusement dans les mêmes dispositions que lui.

Lucile qui a écouté la conversation de Damis et de Lisette, vient confirmer les articles du Traité. Damis la trouve si belle, qu'il commence à se repentir en secret de la résolution qu'il a formée, sans connoissance de cause; la même chose se passe à peu près dans le cœur de Lucile; mais elle le cache avec plus de soin. Lisette qui a interêt à les faire perseverer tous deux dans leur premiere résolution, les lie par un *serment indiscret*, et pourtant réciproque. Damis, devenu jaloux aussi-

tôt qu'amoureux, s'imagine que Lucile n'auroit pas l'aversion qu'elle vient de lui témoigner pour le mariage, si son cœur n'avoit point d'engagement pour un autre que lui. Il craindroit de la rendre malheureuse, s'il rompoit le serment qu'il vient de lui faire, de rompre le mariage que leurs Peres ont projetté sans les avoir consultez ; c'est donc par probité qu'il veut être fidele *à son serment* ; mais *cette probité se trouve un peu en deffaut dans* les nouvelles mesures qu'ils prennent pour l'éxécution de leur dessein. Damis promet de feindre de l'amour pour *Phenice*, sœur cadette de Lucile ; on n'a pas trouvé que cette feinte fût assez dans les régles de l'honneur dont il paroît qu'il se pique.

Le feint attachement de Damis pour Phenice embarasse et afflige également M. Orgon, et M. Ergaste ; le premier est pere de Lucile et de Phenice, et l'autre est pere de Damis. *Frontin*, qui s'est acquis la même autorité sur Damis que Lisette sur Lucile, se lie d'interêt avec cette Suivante, *et tous* deux par le même motif se promettent de ne rien négliger pour empêcher le mariage de Damis et de Lucile. Phenice, pour se disculper envers sa sœur, vient dire à Frontin, en

en présence de Lisette, qu'elle ne veut point absolument que Damis continuë à s'attacher à elle. Lisette se sert d'un artifice qui produit dans l'esprit de Phénice l'effet qu'elle s'en est promis. Elle lui dit assez désobligemment qu'il n'y a point de beauté qui ne doive baisser le pavillon devant celle de sa Maîtresse. Phenice en a un dépit qu'elle ne peut dissimuler, et fait entendre, en se retirant, qu'on pourroit se repentir de l'injure qu'on vient de lui faire. L'attachement que Damis affecte pour Phenice, dérange le projet d'hymen, dont M. Orgon et M. Ergaste s'étoient flattez; mais ils en forment un nouveau pour se dédommager du mauvais succès du premier; il n'y a, se disent-ils, pour former l'alliance que nous avons concertée ensemble, qu'à changer d'objet, et qu'à marier Damis avec Phenice, puisque leurs cœurs sont fait l'un pour l'autre. Ce dernier projet n'est pas plutôt arrangé qu'on travaille à le mettre en exécution. Damis et Lucile en sont également allarmez; Lucile par fierté le fait moins paroître que son Amant, mais elle en témoigne assez pour faire entendre à Lisette qu'elle est disgraciée, et qu'elle pourroit bien être chassée. Frontin n'est point déconcerté, surtout de-

puis qu'Ergaste lui a dit d'un ton ferme, que si son fils ne répare les chagrins qu'il lui a causez par une prompte obéïssance, il le punira, lui Frontin, des mauvais conseils qu'il donne à son fils. Il lui commande de lui dire qu'il ne le verra jamais, et qu'il le desheritera, s'il n'épouse Phénice au deffaut de Lucile. Tous ces inconvéniens que Lisette et Frontin n'avoient pas prévus dans leur premiere conspiration, les déterminent à changer de batterie, et à contribuer de leur mieux à ce même hymen qu'ils ont voulu empêcher, de sorte que cette même Lisette qui avoit dit à M. Orgon, que Damis et Lucile avoient un égal éloignement l'un pour l'autre, est la plus ardente à faire entendre tout le contraire; elle fait plus, elle assûre Damis de l'amour que Lucile a pour lui. Damis doute de son bonheur; Lisette acheve de le persuader. Frontin lui porte un coup mortel, en lui disant que son pere veut absolument qu'il épouse Phénice sur peine d'exheredation. Il ne sçait comment se tirer d'embarras avec cette derniere, à qui Frontin et Lisette ont déja annoncé qu'elle ne sert que de prétexte; elle en a d'abord été picquée au vif; mais pour son bonheur, ne s'étant pas engagée trop avant avec ce feint Amant

qui la joüe, elle borne sa vengeance à lui faire peur de l'hymen que son pere lui ordonne. La scene qu'elle a avec lui fait naître des incidens très-comiques. Elle lui parle d'abord de son mariage avec lui comme d'une affaire concluë. Damis, loin d'en paroître embarrassé, lui dit que c'est à elle à parer un coup si fatal, puisqu'elle lui a déja fait connoître que son cœur est engagé ailleurs; Phenice lui répond avec la même fermeté affectée, qu'elle ne lui a pas dit alors ses véritables sentimens; que cet engagement prétendu dont elle lui a parlé n'étoit qu'un prétexte pour ne point déranger ce que son pere avoit réglé; mais que depuis qu'elle a sçû qu'on a résolu toute autre chose, elle n'a pas balancé à suivre son devoir, et à le suivre sans répugnance. Damis qui s'imagine qu'elle joüe au plus fin avec lui, et qu'elle veut qu'il se charge lui-même de la rupture de ce mariage, lui proteste qu'il obéira à son pere, et qu'il ne veut pas courir le risque d'être desherité, en s'opposant à un établissement pour lequel il ne se sent nulle répugnance. Pour le lui mieux persuader, il lui dit qu'il n'est plus temps de feindre, et qu'il l'aime veritablement: il se jette à ses pieds pour

mieux achever de la tromper et pour la remercier de son obéïssance à son pere; M. Orgon et M. Ergaste le surprennent dans cette posture suppliante; ils en sont charmez, et ne doutant point qu'ils ne s'aiment, ils les quittent pour aller faire dresser le Contrat. Cet incident est suivi d'un autre, qui fait encore plus de peine à Damis; il cesse de feindre, et suppliant Phénice de le tirer d'un si mauvais pas, il lui baise la main avec transport. Lucile arrive sûr le champ; Damis se retire tout confus, la vindicative Phénice joüit malignement de la jalousie de sa sœur; et après en avoir essuyé de vifs reproches, elle se retire très-satisfaite d'elle-même. Lisette vient porter un dernier coup à la jalousie de Lucile; elle lui avoüe qu'elle s'est méprise quand elle a crû que Damis l'aimoit, et qu'elle a voulu le lui persuader; elle convient que Phénice en est aimée, et cet adroit mensonge n'est que pour l'obliger à lui avoüer qu'elle aime Damis; cet aveu décisif arrive enfin, il est même suivi d'une priere que sa Maîtresse est forcée de lui faire, d'aller trouver Damis, et de lui faire entendre qu'il est aimé, sans pourtant qu'il paroisse qu'elle lui en ait fait confidence, encore moins qu'elle l'ait chargée de faire

 une

une démarche si humiliante pour sa fierté. Si l'Auteur eût encore voulu multiplier les incidens ingénieux, son esprit n'eut pas manqué de ressources; mais il falloit enfin dénoüer sa Piéce : voici comment il s'y prend dans son dernier Acte.

Lucile, toujours persuadée que Damis aime sa sœur, n'a point d'autre ressource que de s'opposer à leur hymen; elle se plaint amérement à son pere de ce qu'il lui fait l'injure de marier sa cadette avant elle; M. Orgon lui représente en bon pere l'injustice de sa plainte, d'autant mieux qu'il n'a tenu qu'à elle d'accepter Damis pour époux, et que Phénice ne reçoit sa main qu'à son refus; cette remontrance, toute juste qu'elle est, ne calme point Lucile, elle dit à son pere qu'après l'affront qu'elle va essuyer, elle n'a point d'autre parti à prendre qu'une clôture éternelle. Phénice vient toute disposée à finir le cours de sa petite vengeance; l'amitié qu'elle a pour sa sœur ne peut souffrir qu'elle porte plus loin le ressentiment qu'elle doit avoir du personnage qu'on lui a fait joüer, en la faisant servir de prétexte; elle dit à Lucile qu'elle lui céde de bon cœur ce Damis avec qui il ne tiendroit qu'à elle d'être unie; l'esprit de

Lucile est aigrie à un tel point, qu'elle donne un mauvais sens à tout ce que sa sœur lui peut dire de plus obligeant ; Orgon ne sçachant plus comment mettre d'accord ses deux filles, les quitte dans le dessein d'achever le mariage concerté entre son ami Ergaste et lui, ce qui déses-pere de plus en plus la jalouse Lucile ; elle accable sa sœur de reproches, dont cette sœur maltraitée ne peut lui faire sentir l'injustice. Damis arrive enfin, il veut se retirer par respect, Phénice lui dit d'approcher, et lui ordonne de rendre hommage à son vainqueur, en se jettant aux genoux de Lucile ; cette scene qu'on n'avoit point vûë à la premiere Représentation est joüée par ces trois Acteurs avec toute la finesse et toute la précision qu'on peut souhaitter au théâtre ; Phénice remplit la fonction de médiatrice avec une grace generalement applaudie. Orgon et Ergaste arrivent dans le dessein de conclure le mariage entre Damis et Phénice, et sont agréablement surpris d'un changement auquel ils n'osoient s'attendre, et qui remet toutes choses dans l'ordre qu'ils s'étoient d'abord prescrit. Voilà quelle est cette piéce qui a paruë d'abord si mal reçûë, et qu'on n'a cessé d'applaudir depuis la seconde Représentation ; on

 ne

ne désespere pas qu'elle n'ait dans la suite le sort de tant d'autres dont les commencemens ont été malheureux. Tous les gens qui en jugent sans prévention conviennent qu'elle leur fait plaisir ; il est vrai qu'ils souhaiteroient qu'il y eut plus de consistance dans l'action, et moins d'expressions un peu trop recherchées dans le Dialogue ; en un mot, que l'esprit de l'Auteur fut moins abondant ; c'est un défaut que d'avoir trop d'esprit, mais c'est un excès dont le reproche a toujours quelque chose de flateur, et dont on a bien de la peine à se corriger ; au reste, on n'a guére mis au Théatre François de Piéce mieux joüée que celle-ci ; le sieur Quinault l'aîné, la Dlle Quinault, sa sœur, parfaitement secondée des Dlles Dangeville et Gossin, et de leurs autres camarades, y brillent à qui mieux mieux, et remplissent l'attente des Spectateurs les plus difficiles et les plus délicats.

EXTRAIT du Procès des Sens.

Cette Comédie en un Acte en Vers est une forme de Critique nouvelle, risquée heureusement sur un Théatre qui n'avoit encore rien donné dans ce goût-là ; l'Auteur ne doit pas se repentir de cet essai, puis-

puisque le Public, loin de le regarder comme une témerité, l'a honoré de ses applaudissemens. Le *Ballet des Sens* a donné occasion à la Comédie, où les Sens personifiés sur la Scene Françoise, font de courtes et justes Analyses des Entrées qu'on leur a assignées sur la Scene Lyrique.

L'action du Procès des Sens se passe dans les Jardins d'Hebé, où le *Goût* trouve l'*Amour* établi Juge de la contestation par un Edit de Jupiter, apporté par Mercure. L'Amour demande au Goût quel sujet a pû broüiller les Sens; le Goût lui répond que l'Opera s'étant avisé de leur faire chanter des Brunettes, et danser des Musettes, cela a occasionné cent discours partiaux sur leurs prééminences, qui ont semé la division entr'eux. Il lui rapporte de suite les décisions d'un Abbé, d'un Caissier et d'un Gascon, et ajoûte :

Seigneur Amour, Voilà
Comme tous cinq on nous balotte.

L'Amour réplique :

Tous cinq, calculez bien, qui de cinq ôte deux,
Reste trois; en Eté ce nombre est plus heureux.

 Ah

Ah ! dit le Goût,

Vous voulez badiner sur le Goût et l'Oüie
Que l'on a retranchés dans le nouveau Ballet ;
Quant à l'Acte du Goût qui pour moi paroîtra
Quand les jours baisseront, à moins que d'être souche,
De mon retranchement rien l'on ne conclura,
Sinon que l'Opera
Me garde pour la bonne bouche.

Un petit Amour vient annoncer l'Odorat, qui paroît chargé de fleurs, et se caracterise par sa délicatesse sur les Odeurs, l'Oüie et la Vuë le suivent de près. L'Amour se place sur son Tribunal, et les Sens plaident alternativement leur cause : nous ne donnerons pour échantillon des traits de critique, que celui qui tombe sur l'Acte où triomphe la Dlle le Maure.

L'Amour Chantant,

dit L'Amour Déclamant,

Devroit être honteux,
De son avanture nouvelle,
Et ne pas s'en vanter comme il fait ; elle est belle ;
L'Opera complaisant détache son bandeau,
Disant pour raison de son zele,
Que son illuminé nouveau

* *Va régler sa main téméraire,*
C'est pour le bien des cœurs que le Destin l'éclaire.
Quel usage fait-il de ce don précieux ?
De quoi s'occupe-t-il en ouvrant ses beaux yeux ?
Semblable à l'Ecolier qui sort de la jaquette,
Il vole du facile au superficiel,
Et le premier regard que notre Bambin jette,
C'est pour admirer l'Arc-en-Ciel,
Et se coiffer d'une Grisette.

La Vuë.

Fis, Grisette !

L'Amour.

Et qui pis est soubrette.

Dans le fort de la plus vive dispute des Sens ; le *Sens commun* arrive ; le Public a trouvé qu'il parle comme il doit parler. Décision très glorieuse pour l'Auteur. Voici la définition du bon Sens tel qu'il la fait lui-même.

Sans éclat j'illumine,
Mais j'illumine nettement ;
Je n'aventure rien ; à pas lents je chemine,
Mais je chemine sûrement.
Le Sens commun n'a pas toujours de grace fine,

* *24 Vers du Ballet.*

Mais il y a du solide, il pense éxactement;
Enfin il est le jugement,
Il est l'esprit sensé que le vrai détermine,
Que le Bon touche fortement;
Et par fois l'Esprit vif n'est dans son enjouement
Que la sotise qui badine.

Le Sens commun expose qu'il craint que les Sens ne s'approprient ses droits en détaillant les leurs. Sa Requête n'est pas mal fondée, tant sur le Théatre que dans les conversations les plus éclairées; il n'est que trop ordinaire de confondre les opérations de l'Esprit avec celles des Sens.

Le Toucher qui s'est amusé, suivant sa coûtume, ne paroît qu'après la sortie du Sens commun, et passe son tems et le reste de l'Audience à badiner; l'Amour leve le siége, et finit par un compliment dû aux Spectateurs, où il les invite à faire durer le Procès des Sens, et à lui prêter leurs lumieres pour le juger bien.

La Dlle Dangeville la jeune, qui remplit le Rôle de l'Amour, le joüe avec cette figure aimable et piquante, qui fait si grand plaisir aux yeux, et avec toutes les graces, la finesse et la legereté imaginable. Elle est très-bien secondée par les

 sieurs

Srs Dangeville l'Oncle, Poissons, Montmesnil, qui y joüent les Rôles du Touches, du Goût et du bon Sens, et par ses autres Camarades, car la Piéce est très-bien et très-vivement joüée.

Le 30. Juin, les Comédiens Italiens remirent au Théatre la Comédie de *Colombine, Avocat Pour et Contre*, en Prose et en trois Actes, représentée dans sa nouveauté par les anciens Comédiens Italiens en 1685. La Dlle Roland, nouvelle Danseuse Italienne, dont on a parlé, y debuta pour la premiere fois par le Rôle de Colombine, qu'elle joüa avec assez d'intelligence, ayant été applaudie du Public.

NOUVELLES ETRANGERES

TURQUIE, ET PERSE, &c.

On mande de Constantinople que le Grand-Seigneur avoit fait changer la Garde et les Officiers qui étoient dans le vieux Serrail auprès du Sultan son Oncle, déposé l'année derniere, que Sa Hautesse avoit reçû d'*Ispaham* la ratification du Traité de *Paix* conclu avec le Roi de Perse, et qu'elle avoit envoyé au Gouverneur de Tauris un ordre particulier signé de sa main, de remettre cette Place aux Persans.

Les Lettres de Barbarie portent qu'on étoit à



Alger dans une grande consternation au sujet de l'armement qui s'est fait en Espagne ; que les Algériens avoient envoyé leurs femmes, leurs enfans et leurs meilleurs effets dans les Montagnes, et que la Régence avoit député à Constantinople pour demander du secours au Grand-Seigneur.

Russie.

Le Chef de l'Ambassade de la Chine qui fait à Petersbourg une dépense beaucoup plus considérable que les 300 Rubles que la Czarine lui fait donner par semaine, a soin de faire écrire la description de tout ce qu'il y voit de plus curieux, et S. M. Cz. lui a fait présent d'un Plan des Fortifications de cette Ville. Il a assisté à deux Assemblées de l'Académie des Sciences, dont on lui a fait voir le Cabinet des Machines et des Curiositez naturelles, et le grand Globe Terrestre qu'on a fait venir de Hollande.

De Pologne.

Ce ne sont point les Catholiques de Bichow qui se sont emparez par force de l'Eglise des Grecs de cette Ville, comme le bruit s'en étoit répandu d'abord : les Grecs au contraire, sont les premiers auteurs du tumulte dont nous avons parlé, et on a pris contre eux des mesures pour les punir de cette violence.

Le Comte de Sapicha, fils unique du Palatin de Poldachie, qui étoit venu passer quelques jours à Warsovie, où il étoit logé dans le Palais de la Comtesse de Wiloposka, se tua au commencement de ce mois d'un coup de pistolet, sans qu'on ait pû découvrir le sujet de son désespoir.

Le bruit qui s'étoit répandu de la grossesse de

la Princesse épouse du Duc Ferdinand de Courlande, étoit sans fondement.

SUEDE.

On assûre que le Roi a résolu dans un Conseil extraordinaire tenu depuis peu, d'augmenter la Flote jusqu'à 42 Vaisseaux de ligne, et 22 Frégates.

On assûre aussi que le Comte de Seckendorf, Ministre de l'Empereur qu'on attend à Stockolme, est chargé de faire des propositions d'un nouveau Traité de commerce, ou plutôt d'une societé de commerce, entre la Compagnie des Indes Orientales de ce pays, et la Compagnie Impériale de Trieste et que le Ministre des Etats Généraux a reçû des instructions particulieres pour prévenir l'exécution de ce projet.

On publie qu'il a été conclu une Ligue offensive et deffensive entre le Roi de Suede et le Roi de Pologne pour la défense mutuelle de leurs Etats d'Allemagne.

ALLEMAGNE.

Le Duc de Lorraine partit le 3 de ce mois de Neustadt pour aller à Presbourg prendre possession de la Viceroyauté d'Hongrie. Ce Prince y doit demeurer quinze jours, et ensuite il visitera les principales Places de ce Royaume: le bruit court qu'il ira l'Automne prochain en Italie, et qu'il passera une partie de l'Hyver à Milan, et l'autre à Naples.

Ce Prince arriva le 6 Juin à Petersbourg, et trouva à son passage sur le premier Pont de la Ville 200. Cuirassiers en haye et sous les armes; au second Pont un pareil nombre de Soldats, et dans la Ville toute la Bourgeoisie aussi sous les armes.

armes. S. A. R. fut saluée par une décharge générale de toute l'Artillerie des Fortifications de cette Ville, dont il visita la Place, après quoi il se rendit à l'Appartement qui lui avoit été préparé au Château. Il doit faire incessamment son Entrée publique en qualité de Viceroi du Royaume; et aprés avoir pris séance dans l'Assemblée des Etats en cette qualité, il ira avec le Feldt, Maréchal, Comte de Palfi, visiter les principales Places du Royaume.

On a appris depuis que le Duc de Lorraine a fait son Entrée publique à Presbourg, et qu'il a pris séance dans l'Assemblée des Etats du Royaume de Hongrie en qualité de Viceroy.

On a reçû avis que l'Empereur étoit arrivé le 14. Juin aux Bains de Carelsbadt, qu'il y avoit dîné trois jours de suite avec le Duc et la Duchesse de Wolfemburel, Pere et Mere de l'Impératrice, qui en étoient partis le 17. pour retourner dans leurs Etats, et que le même jour l'Empereur avoit commencé de prendre les eaux.

On écrit de Berlin que le Comte de Seckendorff, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, qui est revenu de Copenhague, eut le 9. de Juin une Audience particuliere du Roi, et le bruit se répandit que par le Traité qu'il a conclu avec le Roi de Dannemarc, S. M. Danoise s'est obligée de garantir la Pragmatique-Sanction de l'Empereur, par rapport à la succession future des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche.

Les Lettres de Vienne portent qu'on y publioit que par le dernier Traité conclu à Copenhague entre l'Empereur, le Roi de Dannemarc et la Czarine, on avoit non-seulement stipulé la garantie de la Pragmatique-Sanction, mais encore la garantie du Duché de Sleswick, dont le

Roi de Dannemarc est en possession ; et que pour dédommager le Duc d'Holstein, la Czarine et S. M. Dan. s'obligeoient de lui donner un équivalent ; mais qu'au cas que ce Prince refusât d'accepter l'équivalent qui lui seroit offert, ces deux Puissances seroient libres alors de leurs engagemens.

Ces Lettres ajoûtent que le Conseil Impérial, dit d'Espagne, a enregistré les Lettres Patentes de l'Empereur, par lesquelles le Comte de Visconti, Grand-Maître de la Maison de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, est nommé Viceroy de Naples ; on croit que le Comte d'Harrach, fils du Viceroi de Naples, ira remplir sa place à Bruxelles.

On a appris de Mayence que le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine s'y étant assemblé le 9. de Juin, le Baron Philippe-Charles d'Els avoit été élu Archevêque, Electeur de Mayence, à la pluralité des voix. Il étoit Chanoine et Grand-Chantre de cette Eglise, Chanoine et Coévêque de celle de Tréves, Prévôt de l'Eglise Collegiale de S. Pierre de Monstadt, Conseiller intime du feu Electeur de Mayence, et Président de son Conseil.

On a appris aussi que le Comte George-François de Schomborn Bucheim, Archevêque, Electeur de Tréves, avoit été élu Prévôt du Chapitre d'Elvangen en Franconie, titre d'un très-grand revenu, et qui vaquoit aussi par la mort du feu Electeur de Mayence.

L'élection du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique est fixée au premier de Juillet prochain, et on ne doute point qu'elle ne se fasse en faveur de l'Electeur de Cologne, ou du Pr. Theodore de Baviere, son frere.

 ITA-



ITALIE.

DAns le Consistoire secret du 9. de ce mois, le Cardinal Ottoboni proposa l'Evêché de Mâcon pour l'Abbé de Valras, ci-devant Agent General du Clergé de France, et l'Abbaye de S. Vincent de Lâon pour l'Evêque d'Arras. Il préconisa ensuite l'Abbé de la Valette pour l'Evêché d'Autun; l'Abbé de Vauréal, ci-devant Maître de l'Oratoire du Roi T. Ch. pour l'Evêché de Rennes; l'Abbé de Brissac pour l'Abbaye de S. Urbain, Diocèse de Châlons, et l'Abbé de la Briffe, pour celle d'Obasine, Diocèse de Limoges.

On mande de Parme qu'on y meubloit au Palais un Appartement pour la Duchesse Doüairiere Henriette, du consentement de la Cour d'Espagne.

Les Lettres de Livourne portent que l'Escadre du Roi de France, commandée par le Chevalier de Vattan, étoit entrée le 12 de Juin dans le Port, et que le Comte de Charny avoit régalé magnifiquement le Commandant et les autres Officiers de cette Escadre.

On écrit de Venise, que le Chevalier Charles Ruzzini, avoit été élu Doge de cette République et qu'il avoit eu le Chevalier Louis Pisani pour Concurrent.

On apprend de Genes, que le 6. de ce mois, l'Escadre des Vaisseaux du Roy T. Chr. moüilla à deux lieües de ce Port, elle y reçut le salut de la Ville, et le Bailly de Vattan, qui commande cette Escadre, fut complimenté par M. Thomas Centurione, que le Sénat lui avoit député. Après cette députation et quelques Conferences entre

M. de Campredon, Envoyé de France et le Secretaire d'Etat de la République, le Sénat rendit une Ordonnance qui a depuis été imprimée et affichée, par laquelle il est deffendu de faire aucune visite sur les Bâtimens portant Pavillon François. On remit en même-temps à l'Envoyé de France la somme à laquelle avoient été évaluez le prix du Navire François brûlé à Giralate, sur la Côte de Corse, et celui de son chargement. L'Officier Genois qui a eu part à cette action, reçut ordre de se rendre prisonnier dans la Forteresse de Savone, et les Patrons des Pinques qui l'ont commise, ont été enfermez dans la Tour de Genes.

D'ESPAGNE.

LE Roy ayant résolu de reprendre la Ville d'Oran sur les Maures d'Afrique, et ayant à cet effet assemblé une Armée considerable à Alicante, et fait tous les autres préparatifs nécessaires, S. M. a envoyé ses ordres dans toutes les Villes de son Royaume pour faire des Prieres publiques et demander à Dieu les graces et les benedictions necessaires pour le succès de cette entreprise.

La Flotte pour cette Expedition est sur son départ, à ce que portent les dernieres Lettres de Seville, d'où l'on mande qu'on a embarqué, outre les provisions ordinaires, une grande quantité de Selles, et tout ce qui est necessaire pour monter la Cavallerie; de plus 20500. Pelles et autres Outils propres à remuer la terre; 18. Fours de Campagne; 60000. Facines d'environ 20. pieds de long; 81000. Sacqs de Laine; 102100. Gabions; plus de 80000. Pots à feu, Saucissons, &c. 325000. livres de Poudre à Canon; 21. millions de

de Rations pour les hommes et pour les chevaux; 24000 muids d'eau et de vin, &c. 80000. Arobes de Paille, chaque Arobe pesant 25. livres.

Le Capitaine d'un Bâtiment arrivé à Marseille le 24. du mois dernier, dit avoir vû une partie de la Flotte Espagnole, faisant route vers les Côtes de Barbarie.

Les Lettres d'Espagne portent que cette Flotte est partie d'Alicante la nuit du 12. au 13. de ce mois, nombreuse de 7 à 800. Voiles, en comptant tous les Bâtimens de transport.

PORTUGAL.

ON a publié à Lisbonne un Edit du Roy, portant en substance, *que S. M. ayant été informée que le transport qu'on fait du Bresil dans ce Royaume, de quantité de filles, sous prétexte d'embrasser l'état Monastique, est une des principales raisons pour laquelle ce Pays n'est pas si peuplé qu'il le pourroit être, et ayant appris que plusieurs de ces filles qu'on pourroit marier dans le Bresil, sont conduites dans ce Royaume malgré elles, et forcées à entrer contre leur inclination dans des Convents, où elles menent une triste vie; S. M. a jugé qu'il étoit necessaire pour le service de Dieu, pour le sien et pour l'avantage du Bresil, de deffendre qu'on ne transporte dans ce Royaume aucune fille ou femme qu'après que S. M. en étant requise, y aura donné son consentement, et que l'Archevêque et les Evêques du Bresil les auront duëment examinées dans leurs Districs respectifs, pour sçavoir si c'est de leur propre mouvement qu'elles embrassent l'état Ecclesiastique, et si elles n'y sont pas forcées; que le Roy sur le rapport desdits Archevêque et Evêques, en disposera ainsi qu'il le trouvera convenable; qu'en at-*

tendant on ne pourra envoyer au Bresil aucune permission pour le transport des femmes ou filles; et que les Capitaines ou Maîtres des Navires, qui en prendront sur leurs bords pour les conduire en ce Royaume, sans une permission expresse de S. M. payeront une amende de 2000 Cruzades pour chacune de ces femmes ou filles qu'en trouvera à bord de leurs Vaisseaux, &c.

GRANDE BRETAGNE.

LE 28. du mois dernier, le Vicomte de Mecklewaith et M. Crowle, Avocat, se battirent en duel au haut du Parc S. James; le Vicomte ayant été desarmé avant qu'il y eut eu aucune blessure de part et d'autre, leurs seconds les séparerent : on dit que leur querelle procede de quelques paroles lâchées par le Lord Meklewaith contre M. Crowle, lorsque celui-ci plaidoit sur la fin de l'année derniere une cause dans laquelle le premier étoit interessé.

Le 12. de ce mois, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs, et S. M. ayant mandé les Communes, fit aux Chambres le Discours suivant.

MILORDS ET MESSIEURS,

Comme vous avez expedié les affaires publiques autant qu'il vous a été possible, et que la saison est déja fort avancée, je crois vous faire plaisir de vous procurer le moyen de vous retirer dans vos Provinces en faisant finir cette séance du Parlement. Il m'est inutile de vous répresenter l'état et la situation heureuse des affaires publiques, tant au dehors qu'au dedans du Royaume; vous devez tous être sensibles à ce qui a été negocié pour vous assurer la joüissance d'une Paix generale. Le consentement que les Etats

Generaux ont donné au dernier Traité de Vienne, a perfectionné l'établissement de la tranquillité publique, et paroît assurer l'execution fidelle des Traitez et Alliances faits entre les differens Princes et Puissances de l'Europe, et comme il n'y a plus de jalousie mal fondée et de vûës d'ambition, le bonheur et la tranquillité de ce Royaume en seront plus assurez.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Je vous remercie de ce que vous avez pourvû à ce qui est necessaire pour la deffense et pour la seureté de ce Royaume, et pour le service de l'année courante. Je suis très-satisfait de ce que vous avez cherché les moyens de lever les subsides necessaires d'une maniere qui fût moins à charge à mon peuple; et comme cela doit être agreable aux Provinces, vous serez engagez à suivre les mêmes vûës à l'avenir et à prendre les mêmes mesures.

MILORDS ET MESSIEURS,

Comme je ne puis me dispenser de visiter cette année mes Etats d'Allemagne, j'ai résolu de laisser la Reine Regente de ce Royaume pendant mon absence, et je ne doute point que vous ne fassiez vos efforts pour lui rendre le Gouvernement aussi aisé, que je suis persuadé qu'elle s'appliquera à mériter vos devoirs et vos égards par une juste et prudente administration. Je vous recommande à tous dans vos differens états, de vous étudier à procuer la conservation de la Paix et de la tranquillité dans ce Royaume.

Après ce Discours, le Lord-Chancelier, par ordre du Roy, prorogea le Parlement jusqu'au 7. du mois d'Août prochain.

Le 14. le Roy, après avoir reçû sur son départ les Complimens des Seigneurs de sa Cour, se rendit en Chaise à Whitehall; et ayant traversé la Riviere à Lambeth, S. M. monta dans une Caleche, et fut escortée jusqu'à Greenwich, par un Détachement des Gardes du Corps. Le Roy s'y embarqua en arrivant, sur le Yacht *la Caroline*, où il dîna. Vers les cinq heures le Yacht leva l'Ancre; et comme il n'y avoit point de vent, il se fit remorquer par des Bateaux jusqu'à Woolwich, où le vent se trouva contraire, ce qui fut cause que le Roy ne put aller cette nuit-là que jusqu'à Long-Reach.

On a appris depuis de Seherneff, que le Roy y avoit été retenu par les vents contraires jusqu'au 19. au matin, que son Escadre avoit mis à la Voile pour la Hollande. On a appris depuis que S. M. y avoit débarqué le 21. à 8. heures du matin, que le 22. à minuit, elle étoit arrivée à Utrecht, d'où elle partit le 23. à 9. heures du matin pour Hanover; elle arriva le lendemain à trois heures après midi en bonne santé au Château d'Herrenhausen, où elle reçut les Complimens de la principale Noblesse.

Les dernieres Lettres de Londres, portent que la Reine avoit dépêché un Courier à Hanover à l'issuë d'un Conseil extraordinaire qui fut tenu le 28. de Juin, et le bruit court qu'il a été résolu dans ce Conseil, d'équiper une Escadre de 25. Vaisseaux de ligne, sans comprendre les Vaisseaux Garde-Côtes, et ceux qui ont escorté le Roy dans son passage en Hollande.

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi a accordé l'agrément de la Charge de Maître de l'Oratoire à l'Abbé de Cosnac, Grand-Vicaire de l'Archevêque de Paris, et Doyen du Chapitre de S. Germain de l'Auxerrois.

Le 21. Mai, il y eut Concert à Versailles chez la Reine, M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique du Roi, fit chanter devant S. M. les deux derniers Actes du Ballet des *Elemens*, dont les principaux Rôles furent chantez par les Dlles Antier et le Maure, et par les Sieurs d'Angerville et Tribou.

Le 24, on exécuta dans le Salon de la Reine, un nouveau *Te Deum* de la composition de M. Destouches, dont le succès fut très brillant.

Le 9. Juin, on chanta devant la Reine le Prologue et le premier Acte de l'Opera de *Callirhoé*, du même Auteur.

Le 21 et le 25 on continua le même Opéra par le second et troisiéme Acte,

qui fut suivi de la Cantate de l'*Amour et de Bacchus*, de M. Clerambault, et d'une autre Cantate nouvelle, mise en Musique par le sieur Marchand le fils, Dessus de Violon de la Musique du Roy.

Le 30. on finit la même Piéce par le quatriéme et cinquiéme Acte, les Dlles. Courvasier et Mathieu ont chanté les Rôles de la *Gloire* et d'*Astrée* dans le Prologue, celui de *Callirhoé* a été éxécuté d'une maniere très-touchante par la Dlle. Pellissier, et les Srs. Tribou et Chassé ont chanté ceux d'Agenor et de Coresus; les Chœurs et la Simfonie se sont distinguez dans l'éxécution de la Piéce qui a été fort applaudie.

La Procession du S. Sacrement de la Paroisse de S. Sulpice, le jour de la Fête-Dieu, et le dernier jour de l'Octave, a été aussi belle cette année que bien ordonnée. Ce pieux Spectacle étoit encore rendu plus pompeux et plus édifiant par la présence de la Reine Doüairiere d'Espagne, qui accompagna les deux Processions à pied, suivie de ses Dames d'Honneur, et des Officiers de sa Maison, avec une dévotion éxemplaire. On voyoit encore avec édification à la derniere de ces Processions un

fort grand nombre de prisonniers, hommes et femmes, délivrez pour dettes, des aumônes de M. le Curé. Il y en avoit encore un très-grand nombre à la Procession de S. Germain l'Auxerrois.

Le 25 Juin, la Lotterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoûtumée à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numero gagnans des Actions et dixiémes d'Actions qui doivent être remboursez, a été renduë publique, faisant en tout le nombre de 305. Actions.

Le 28 Juin l'ouverture de la Foire saint Laurent fut faite par le Lieutenant Général de Police en la maniere accoûtumée.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Libourne le 20. Juin.

Il fait tous les jours ici des orages épouventables. Le fils d'un de nos porte-sacs, nommé Pezeu, périt hier par le feu du Ciel; il a péri aussi depuis trois ou quatre jours au *Bec d'Ambesq*, une Barque chargée de sel pour Bordeaux, et il vient d'en arriver une étrangere aussi chargée

de même, qui a une voye d'eau; causée par un coup de Tonnerre. M. le Chevalier de Rabars, en soupant dans un Pavillon de son Château, le soir de la Fête de Dieu, le Tonnerre lui brûla la moitié de sa perruque, sans lui faire d'autre mal. Le même soir, l'orage tomba à la Maison de campagne de M. l'Avocat Augereau, près Fronsac, entra par la cheminée, et vint passer entre les jambes de l'Avocat qui étoit monté sur une chaise de sa chambre pour prendre un Livre. Le Tonnerre sortit par la fenêtre, descendit dans la cour, et en chemin faisant emporta une jouë à la fille d'un Paysan.

L'HOROSCOPE,

STANCES.

A Mademoiselle Rose de B... pour le jour de sa Naissance.

VOus que l'esprit et la raison
Eclairent, même dès l'enfance,
Rosette, vous traitez d'Oison
Un devin avec sa science.

Pour les Mortels, vous le sçavez,
L'avenir est impénétrable;

 C'est

C'est pour leur Maître redoutable
Que ces secrets sont réservez.

Laissons à cet Etre suprême
Le soin de régler nos destins :
Nous sommes des Enfans qu'il aime,
Notre sort est bien dans ses mains.

Constellation, influence,
Théme, aspect et position,
Grands mots qu'adopte l'ignorance;
Vous n'êtes qu'un fade jargon.

J'abandonne le Télescope,
Ne pouvant lire dans les Cieux ;
Et pour dresser votre horoscope
Je ne consulte que vos yeux.

Jeune Rose, je conjecture
Par vos regards vifs et brillans
Que vous naissiez * quand la Nature
Voyoit renaître le Printems.

Cette Vivacité charmante,
Dont la vertu régle le cours,

* *Mademoiselle de B... est née le 27 Mars 1716.*

Soumet nos cœurs et les enchante,
Sûre de les ravir toujours.

De vos Parens qui vous cherissent
Vous ferez long-tems les plaisirs :
S'ils sont comptez par nos désirs
Ne craignez jamais qu'ils finissent.

La Jeunesse s'envolera :
C'est le sort commun des Mortelles ;
Vous verrez ce tems qui fuira,
Sans vous en affliger comme elles.

Vous perdrez cet éclat vanté :
Il n'est rien que le tems n'efface ;
Mais vous aurez toujours la grace,
Plus belle encor que la beauté.

Iriez-vous dans un Monastere
Ensevelissant vos appas,
Percer le sein de votre mere ?
L'Horoscope ne le dit pas.

Sur ce point je voudrois bien lire
Dans le secret de votre cœur !
Mais si je détruis mon bonheur
Pour avoir trop voulu prédire ?

Vous aurez un jour un Epoux,
Puis-je vous dire ma pensée ?
Vous ne seriez point mariée
S'il le falloit digne de vous.

Helas ! j'en ai trop dit peut être,
L'Amour mal aisément se tait,
S'il vous faut un Epoux parfait,
Damon désespere de l'être.

Quand votre cœur ressentira
Pour l'Amour moins de répugnance,
Alors il se repentira
De sa trop longue indifférence.

Voilà l'unique changement
Que de Rosete on doive attendre :
Et pour la part que j'y veux prendre,
Puissai-je en marquer le moment !

Un Astrologue ne s'explique
Que par des termes ambigus :
Ne me demandez rien de plus,
Je suis sincere et je m'en pique.

L'ame belle, l'esprit bien fait,
L'humeur égale, l'art de plaire,

 Rendront

Rendront l'Horoscope parfait. . . .
Mais vous m'ordonnez de me taire.

ENVOY.

MA Muse à vous plaire enhardie,
A tâché dans ces Vers de chanter le retour,
Jeune Rose, de ce beau jour,
Jour heureux! le premier de votre belle vie ;
Daignez leur accorder un regard gracieux ;
Si le zele pouvoit, se joignant à l'hommage,
Leur attirer votre suffrage,
Quels Vers le mériteroient mieux ?

M. Daurat, Capitaine de Cavalerie.

MORTS, NAISSANCES, et Mariages.

LE Comte d'Auvergne mourut à Paris le 29. du mois dernier, dans la 13ᵉ année de son âge. Il étoit fils du Duc de Boüillon, Pair et Grand-Chambellan de France, et Gouverneur d'Auvergne, mort le 17. May 1730. et de Loüise-Françoise-Angelique le Tellier, sa seconde femme, morte le 13. Juillet 1719. Il a été inhumé dans l'Eglise des Théatins de cette Ville, où est la sépulture de sa Maison. Le Corps fut présenté au R. P. Superieur des Théatins par M. Cadot, Curé de la Paroisse de sainte Marie de la Ville-l'Evêque, lequel fit le Discours suivant.

 C'est

C'est, M. R. P. le Corps de deffunt Très-haut &c. Godefroy Girault de la Tour d'Auvergne, que j'ai l'honneur de vous présenter, pour être inhumé dans la sépulture de ses Ancêtres; vous le connoissiez, sans doute, et c'en est assez pour que vous compreniez jusqu'où doit s'étendre nôtre juste douleur. C'étoit un jeune Prince dont les rares perfections faisoient la consolation de son illustre Famille, et qui en ayant toûjours été universellement aimé, en est parconsequent aujourd'hui universellement regretté.

Je n'entreprendrai point ici de rappeller dans votre esprit tout ce qui pourroit le rendre recommandable selon la chair, ni de tirer d'un Berceau illustre la matiere de son Eloge; la Religion Chrétienne qui ne tire son excellence et sa force que des humiliations de l'Homme-Dieu, ne me permet de loüer que ceux sur lesquels il a imprimé son image et sa ressemblance.

Loin donc des sacrez Autels du Dieu très-Haut tous ces vains titres de naissance, de grandeur et de fortune, qui n'accompagnent ordinairement les Princes de la Terre jusques dans leurs Tombeaux, que pour s'y ensevelir avec eux, ou devenir le sujet de leur confusion. S'il m'étoit permis de loüer celui que nous regrettons par la valeur de ses Ancêtres, quel champ plus fertile en éloges? Car sans parler ici des grandes et héroïques actions de ceux qui lui ont donné la naissance, il me suffiroit de vous dire qu'il est sorti de l'ancienne et illustre Maison de la Tour d'Auvergne qui a plus d'une fois mêlé son sang à celui des Souverains, &c.

Mais quelqu'illustre qu'il fut par sa naissance il ne le fut pas moins par ses vertus et par ses belles qualitez; en lui, en effet, dès sa plus tendre

enfance, on vit avec admiration briller un esprit vif, délicat, penetrant, aisé, poli, je dirois volontiers sublime; un cœur sincerement tendre pour Dieu, et veritablement sensible aux miseres d'autrui; des entrailles de misericorde le rendirent toûjours infiniment cher à ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Avec de si heureuses dispositions, il devint en peu de temps l'objet des complaisances et même de la recherche du Dieu des vivans et des Morts, il s'en apperçut le premier, et bien loin d'en être effrayé, il opposa avec un cœur veritablement chrétien, la force de sa foi aux foiblesses de la Nature, et ne pensa plus qu'à répondre par sa soumission aux misericordes du Dieu qui sembloit se faire une joye secrette d'accomplir en lui ses decrets adorables en le séparant du Monde, avant, pour ainsi dire, qu'il fût en état de participer à sa corruption.

Persuadé que le premier pas que nous faisons dans la vie est necessairement le premier que nous faisons vers la mort; et convaincu que son heure est aussi incertaine qu'elle est inévitable, il ne pensa pendant les derniers jours d'une maladie aussi violente qu'elle fut prompte, qu'à la rendre précieuse aux yeux du Seigneur.

Nous le vîmes avec édification prévenir le tendre embarras de ceux qui l'environnoient, en demandant avec un pieux empressement les derniers Sacremens de l'Eglise, que nous avons eu l'honneur de lui administrer et qu'il a reçus avec autant de dévotion que de ferveur, ce fut après s'être muni de ces puissants secours, que sa maladie augmentant de moment en moment, acheva enfin de lui ôter la vie.

Il est maintenant devant le Seigneur et sous le Sceau de sa misericorde; mais quelque pré-

 tieuse

rieuse que nous paroisse une telle mort, comme il pourroit n'être pas encore parfaitement pur devant celui aux yeux duquel les rayons même du Soleil ne sont pas sans tache, souffrez, M. R. P. qu'en vous confiant ce dépôt, dont la memoire nous sera toûjours très-chére, je vous conjure d'unir vos prieres aux nôtres, pour accelerer son bonheur.

Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, Colonel du Régiment de Vexin, Infanterie, mourut à Vienne-le-Chateau, en Champagne, le 24. Juin, âgé de 26. ans. Son Régiment a été donné par le Roy au Comte d'Anay, Colonel réformé à la suite du Régiment du Maine, Infanterie.

D. Jeanne-Marie Colbert, veuve de Charles Honoré d'Albert, Duc de Chevreuse et de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur et Lieutenant General pour S. M. de la Province de Guyenne, Capitaine Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde de S. M. mourut à Paris le 26. Juin, dans la 82. année de son âge.

D. Gabrielle-Françoise Brulart de Sillery, veuve de Loüis Marquis de Thibergeau, mourut aussi à Paris le 27. dans la 83e année de son âge.

Le 11. Juin, les Cerémonies du Baptême furent supplées à François Jean-Anne Lévy, né à Amsterdam, âgé de 22. mois, et ondoyé le 12. Avril dernier, fils d'Eleazar Levy Tener-Fermer et de Fronoca Jacob. Il eut pour Parrain Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Farvaques, &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur et Lieutenant General pour S. M en ses

Provinces du Maine, Perche et Comté de Laval, Lieutenant de Roy du Pays Chartrain, Chevalier des Ordres du Roy, et pour Maraine D. Jeanne-Therese Fleuriau de Morville, Epouse de M. François de la Rochefoucault, Marquis de Surgeres, Guidon de Gendarmerie.

D. Agnès-Magdeleine Trudaine, épouse de Jean Hector de Fay, Marquis de la Tour Maubourg, Inspecteur Géneral d'Infanterie, accoucha le 13 Juin d'un fils, qui fut nommé Jean-René-Philebert, par Jean-Philebert de Fay de Maubourg, Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, et par D. Rénée-Magdeleine de Rambouillet, veuve de Charles Trudaine, Conseiller d'Etat.

Le 30 Juin, *D. Marie Piecourt*, épouse de M. Louis-Henry Berthelot, Maître des Requêtes, accoucha d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts le lendemain, et nommée Henriette-Marie-Edmée, par M. Edme-Bernard Mahoudeaux de la Tour, et par D. Marie Derouvillé.

Joseph de Montainard, Marquis de Montfrin, Comte de Souternon, &c. Sénéchal de Beaucaire, et de Nismes, fils de feu François de Montainard, Marquis de Montfrin, et de Dame Louise de Loüet de Calvisson, épousa le 9. Juin dans la Chapelle du Château d'Aubaïs, Diocèse de Nismes, Diane-Henriette de Baschi, fille de Charles des Comtes de Baschi, Marquis d'Aubaïs, Baron du Caila, &c. et de D. Diane de Rozel, Dame de Cors et de Beaumont.

Les quatre premiers degrez de la Maison de Montainard se trouvent dans les *Mémoires du Dauphiné*, du President de Valbonnais, Tom. 2. p. 337.-338. par Rodolphe, qui vivoit vers

l'an 965. et qui fut pere d'Ainard, duquel vint Pons Ainard, qui eut pour fils Guigues Ainard, Seigneur de Domene, vers l'an 1155. La Généalogie de la Maison de Baschi est imprimée dans le Dictionnaire de Moreri, éditions de Paris, 1725. et 1732. et de Basle 1731.

Nombre des Baptêmes, Mariages, Enfans Trouvez, et Morts de la Ville et Faux-bourg de Paris pendant l'année 1731. sçavoir :

Baptêmes,		18877
Mariages,		4169
Enfans Trouvez,		2539
Morts,	20620	20832
Maisons Religieuses, hommes et filles,	212	
Partant le nombre des Morts de l'année 1731. excede celui des Baptêmes de		1955
Le nombre des Baptêmes de 1731. est moindre que celui de 1730. de		89
Celui des Mariages est diminué de		234
Celui des Morts est augmenté de		3402
Celui des Enfans Trouvez est augmenté de		138

A MADEMOISELLE Claudon Nagent, le jour de sa Fête.

BOUQUET.

POur t'offrir un Bouquet, Claudon, j'ai vainement,
En ce matin recours à Flore,
Comment parer, dit-elle, un objet si charmant ?

 J'em-

J'employrois à ma honte, et les pleurs de l'Aurore,
Et les soupirs de mon Amant.
Claudon n'a pas besoin que ma main la décore,
Les plus vives couleurs dont mon Trône se peint
Cedent à l'éclat de son teint;
Si tu veux, poursuit l'Immortelle,
Lui marquer en ce jour quelle est ta vive ardeur,
Nagent préferera l'hommage de ton cœur,
Aux fleurs que tes Rivaux viendront cueillir pour elle.

Le Mariegal de Sens.

LETTRE écrite de Paris, à un Nouvelliste de Province.

VOus avez bien de l'ardeur pour les nouvelles, Monsieur, vous qui faisiez, il n'y a pas deux ans, des réfléxions si sensées contre cette dangereuse passion; je comprens par vos reproches que mes Lettres vous touchent peu, quand il n'y a pas un Chapitre complet de nouvelles. Je vous crois dès-à-present tout le talent et tout le zele d'un Nouvelliste du premier ordre, et je ne doute pas que vous n'acqueriez encore des qualitez pour mériter une place distinguée dans cet illustre Corps. Je suis bien sur que vous n'êtes pas des derniers à vous rendre tous les

jours sous la Halle du Marché, à la grande Place, au Cloître des C. ou à l'avenuë, pour être aux aguets et saisir des passans quelque nouvelle de la premiere main.

Vous êtes donc bien changé, et sans doute vous n'avez pas conservé le moindre souvenir de nos entretiens sournois aux Tuilleries, (car c'est toujours là le grand Bureau et comme le Chef-lieu des Nouvellistes) en observant ces Troupes nombreuses de gens oisifs, tantot ambulans, tantôt sédentaires; tantôt formant un grand Corps à l'arrivée d'un Notable ou d'un des principaux Membres du Bureau, tantôt divisés par pelotons, et l'instant d'après rassemblez, au moindre mot pris à la volée, et tous également empressez, pour apprendre ou pour débiter quelque nouvelle, souvent hazardée; l'avidité des uns, l'air composé et important des autres, cela nous divertissoit beaucoup, sans compter les raissonemens graves et politiques, les conjectures puériles ou frivoles, les sentimens héteroclites soutenus avec chaleur et à grand bruit; car tous les hommes, mêmes les moins vains et les plus raisonnables, sont amoureux de leurs opinions et jusques dans les plus petites choses, où ils n'ont pas le moindre interêt; aveuglez par celui de l'amour

 pro-

propre qui les anime, ils tombent dans les plus grands excès.

Mais où vais-je m'engager, peut-être par un mouvement de ce même amour propre dont je viens de parler, et contre lequel je crois être fort en garde ? Nul Mortel ne peut se vanter de n'êstre pas dupe à cet égard ; on l'a deja dit cent et cent fois et en cent manieres differentes : Baste. Il est question des Nouvellistes et des nouvelles, de ces cheres nouvelles qui vous tiennent si fort au cœur, et je n'en ai point à vous dire. Comment faire ? Trouver quelque chose d'équivalent, cela n'est pas possible ; ma foy, puisque vous n'êtes pas ennemi du babil et que je suis en *train* de babiller, je vais réfléchir sur ce qui a fait dabord le sujet de cette Lettre, et vous exposer, selon les idées qui se présenteront à mon esprit, les sentimens qu'on peut avoir et les réfléxions qu'on peut faire sur cette matiere.

Il n'y a rien de si raisonnable, ni de si naturel en general, que de s'informer et même d'avoir quelque empressement pour être instruit des Evenemens qui arrivent sur le grand Théatre du Monde, et qui doivent interesser la curiosité d'un honnête homme. Il est même honteux de n'être pas au courant, pour ainsi dire, de cer-

taines nouvelles Historiques, Politiques et Litteraires. Mais voir des gens, ne s'occuper uniquement que de nouvelles, négliger leurs propres affaires, en perdre, pour ainsi dire, le boire et le manger, sans être capables d'autre chose; c'est ce que je blâme, car il n'y a que l'excès qui rend cette passion méprisable. Tous les jours on est fatigué et impatienté par ces Cazaniers, d'un esprit borné et indifferent, qui ne lisant rien, et ne cherchant point à s'instruire, veulent sçavoir ou vous apprendre ce que personne n'ignore depuis long-temps.

Mais exposons, si vous me le permettez, Monsieur, ce ridicule dans un plus grand jour, pour faire sentir le faux esprit dans lequel on s'occupe à sçavoir des nouvelles, et combien le temps qu'on y employe est non seulement tres-mal employé, mais encore nuisible par le dégré de vanité qu'on acquiert en voulant pénétrer, deviner juste, et prédire l'avenir avec un ton de Prophete; sans compter le danger qu'il y a de s'engager insensiblement dans une espece de parti, dont le moindre inconvenient est de se faire trop connoître, se dégrader en quelque maniere, et se laisser confondre dans une foule, si-non méprisé, au moins bien peu

estimé, ou devenir fameux, et enfin l'objet de la dérision publique ; on en a plus d'un exemple, de ces gens dont la figure, la tête et le visage sont remarquables; qu'on voit par tout, qu'on ne sçauroit définir, et que personne ne connoît, sans compter encore les choses les plus indifferentes et les plus innocentes en elles-mêmes, qui redites sans la moindre altération, et sans aucun dessein malin, mais sans y faire assez d'attention, et par la seule envie de parler, sont tres-propres à faire les plus grandes tracasseries, ou à donner bien du ridicule, selon *le temps*, *les lieux*, *les circonstances* et les personnes devant qui on parle. Je ne dis rien du danger que l'on court avec les étourdis, les emportez, les opiniâtres, les impolis, les impudens, ou les timides complaisans à l'excès, également dangereux, et les fades railleurs qui vous rient au nez, et qui par des questions ou par des réponses aussi inconsiderées que choquantes, vous mettent dans la dure nécessité de les traiter, (car la patience échape) avec le ton que mérite une grossiereté *dite en face*. Mais sans avoir part au démêlé, il est tres-fâcheux d'en être témoin, et plus encore d'être cité.

Il ne faut pas rêver bien profondement

pour voir que le premier principe de cette passion est l'oisiveté, pour laquelle les gens qui ont passé leur jeunesse en dissipation et dans des amusemens frivoles, ont beaucoup de gout. Or un homme sans occupation, et certainement sans genie, cherche à perdre du temps avec le même empressement qu'un joüeur de profession cherche à gagner; delà ce penchant pour les choses qui n'occupent que superficiellement, où l'esprit n'a presque aucune opération à faire, opérations que les autres font pour eux, qu'ils adoptent même, et desquelles ils font encore leur profit, en les allant débiter comme les leurs, avec la modestie d'un Docteur de mauvais aloy.

Quand ce penchant est une fois déterminé vers l'oisiveté, le frivole, le superficiel et les choses vaines, pour lesquelles il ne faut nulle application, quand il est augmenté par l'esprit de curiosité qui fut toujours, comme vous sçavez, la passion dominante de l'homme dès son enfance, et qui s'est accruë à l'infini à mesure que les faits se sont multipliez sur la terre, et dans sa tête; on ne doit point s'étonner du progrès et des désordres qu'il fait, ni de la corruption qu'il cause. Il ne tiendroit qu'à moi de vous en faire icy une lon-

longue énumération, et vous prouver par des exemples, combien la curiosité outrée, a été funeste à l'un et à l'autre sexe.

Une chose bien singuliere, et qu'il ne tiendra qu'à vous, Monsieur, de remarquer; c'est que la plupart de ces curieux insatiables, de ces quêteurs de nouvelles, qui les cherchent avec tant d'ardeur et de peine, ne s'y interressent point du tout dans le fond, et ne sont pas plus sensibles à un fait, à un Evenement éclatant et remarquable pour l'Histoire de notre temps, qu'à une aventure de Guinguette. C'est l'esprit d'ostentation et de vanité qui les fait agir, croyant ainsi se rendre recommandables, en débitant avec autant d'amphase que de fadeur, des choses triviales qui ne sont pas ignorées au Marché-neuf.

J'ai quelquefois ri de bon cœur, je vous l'avouë, de ces hommes importans qui toujours *sortent, ou viennent d'une Maison, qui ont dîné dans une Maison, qui frequentent une Maison, qui ont vû et entendu dans une Maison, &c.* Ces Maisons qu'on ne désigne mistérieusement qu'à demi, pour faire valoir la nouvelle, ne sont pas des Maisons du commun, non, mais elles sont souvent telles qu'un Gripesou ne les avouëroit pas, et il arrive

 même

même que quand ces Maisons sont telles qu'on veut le faire entendre, le vain Narrateur, avec son ton imposant, et ses airs de confiance et de protection, n'y est pas plus consideré que le Gripesou.

Quand ces Messieurs font tant que de citer, Dieu sçait s'ils choisissent des Noms respectables et de Gens en place. Combien ils font sonner haut le commerce étroit et familier qu'ils ont avec les Grands, qu'ils ne qualifient même jamais de *Monsieur*, c'est le grand air. Ils ne débitent même *la* nouvelle, et ne la repetent cent et cent fois que pour la citation et pour les circonstances qu'ils y mettent, pour se faire citer eux-mêmes; et si le lieu de la Scene est à la Comédie, à l'Opéra ou à quelques autres Spectacles, où ils ont été en passant faire montre de leur parure, la narration n'en est pas plus modeste.

A la vérité il faudroit peut-être moins blâmer des gens qui sans talens et sans avoir rien d'acquis, n'étant plus en état de s'appliquer à quelque chose d'utile, veulent cependant se faire une sorte de réputation. Que dis-je, de réputation? On voit tous les jours des intrus, qui en sont tellement avides, qu'ils s'aventurent de parler à leur tour et même avant, croyant prudemment que de se mon-

trer en public, pêle-mêle, avec d'honnêtes gens, cela ne nuit point à la leur.

Celle de Nouvelliste, quoique personne ne l'envie, ne laisse pas de flater les gens d'un certain caractere ; une application heureuse, une conjecture hazardée qui réüssit, est seule capable de les mettre en crédit dans leur canton ; mais il arrive aussi qu'ils s'en applaudissent à l'excès et qu'ils deviennent presque toujours intraitables, par la maniere altiere dont ils soutiennent leurs sentimens, ausquels ils veulent durement assujettir les autres ; et le cœur enflé et toujours plus avide de cette petite gloire, on n'attend plus les nouvelles ; on va audevant, on les devine ; et grands raisonnemens ensuite pour appuyer son opinion. Opinion souvent contestée tumultuairement, où celui dont le ton de la voix est le plus haut, a presque toujours l'avantage.

Mais quand j'y fais réfléxion, presque tous les hommes sont extrémement flatez de s'imaginer avoir en eux la faculté de voir plus clair que les autres dans l'avenir. Cela leur annonce une étenduë de lumieres et une pénétration, avec le secours de laquelle ils croyent percer les voiles les plus épais, pénétrer dans les secrets du cabinet et de la politique la plus pro-

 fonde

fonde, et même de prophétiser. Faites-y bien attention, Monsieur, c'est peut-être l'Idole la plus universellement chérie de l'homme; car rien ne nous pique tant que ce raisonnement intérieur, dicté par l'amour propre; *il est réservé à ma pénétration de découvrir une chose cachée aux yeux de tous les autres hommes.* Vous en connoissez, Monsieur, que pareille foiblesse a quelquefois couverts d'un ridicule humiliant: mais ce qui est sans doute à la honte de la nature humaine, c'est que ce ne sont pas des hommes du commun qui se donnent de ces travers; ce sont ordinairement ceux qui avec l'ostentation de briller, à quelque prix que ce soit, ont le plus de ressources dans l'esprit, le plus de lumieres, de sagacité et de talens pour le raisonnement méthodique, aisé, agréable et séduisant; il est fâcheux qu'on ne puisse pas toujours joüir de leur commerce sans danger; car sur d'autres sujets, on trouve beaucoup de justesse, de précision, des descriptions, des définitions, des réfléxions fines et délicates, &c. soyons donc en garde, mon cher Monsieur, contre ce subtil poison, souvent pernicieux dans ses effets.

Les Nouvellistes qui ont quelque teinture de Geographie, de Politique, des interêts des Princes &c. tiennent à juste

tirre le haut bout, et brillent à pe[u]
de frais auprès de ceux qui parlent san[s]
regle, sans connoissances, et qui ne s[e]
piquent que d'aller loin sans se *piquer*
d'aller droit, mais ce ne sont pas *toujours*
ceux qui plaisent le plus dans leurs réflexions sur les raisons d'Etat, les differentes inclinations et les vues des Grands et du Peuple, la situation et les circonstances particulieres de l'état présent des affaires du Monde, et sur les conséquences *qu'on en peut tirer, surtout* quand leurs discours *ne sont ni bornez ni sagement* ménagez. Car, qu'on ait vû passer un Courrier, qu'on ait observé certains mouvemens à la Cour, ou remarqué dans le visage, ou dans les manieres, l'empressement, la tristesse ou la gayeté d'un Prince, d'un Ministre, d'un Grand; en voilà assez pour former tel ou tel évenement, qu'on rend plus ou moins vraisemblable selon que l'on a l'art de l'arranger et de le narrer, sans oublier le ton misterieux et reservé, pour faire entendre que l'on en sçait bien plus que l'on n'en fait connoître. Si l'évenement ne répond pas à la prophetie, le faux prophete en est quitte pour être quelques jours sans se montrer au même auditoire.

Quelqu'uns, et ceux-cy ne sont nullement ennuyeux, se plaisent à débiter des

nouvelles, non seulement sans gravité, mais d'un air leger, naturel, agreable, et à les embellir par un tour fin et plaisant; ils les ornent de circonstances qui les relevent: à la vérité, le fait raconté, qui n'est souvent que le prétexte de la narration, n'a nul fondement, mais il devient dans leur bouche une nouvelle toute nouvelle, ou un petit Roman qui fait plaisir pour peu qu'on se prête à la fiction et aux épisodes.

La varieté des caracteres est fort-grande parmi les Nouvellistes; nous venons d'en voir un fort gai, en voici un tout opposé et qui n'est pas moins vrai. Ce sont ces esprits taciturnes, pleins de malignité, avides de poison et qui ne répandent que de la noirceur, à qui on doit sçavoir gré quand ils n'emportent pas la piece, et qu'ils ne sont que médisans ou désobligeans. De tels hommes ne respirent que les évenemens tragiques, les rumeurs, les soulevemens, les révolutions; des Campagnes désolées, des Villes saccagées, des Incendies, des Naufrages, de grandes défaites, des meurtres et des carnages; et faute d'un pareil ragout, ils s'acharnent souvent sur un infortuné qui périt, et qui n'est peut-être pas toûjours aussi coupable aux yeux de Dieu qu'aux yeux des hommes.

On les voit, ces esprits amers et partiaux, mettre avec une égale satisfaction dans le plus grand jour, les avantages de la cause qu'ils favorisent, et les revers de celle à laquelle ils sont contraires. Toûjours portez à tourner les nouvelles selon les mouvemens de leur cœur; les croire ou les rejetter, les publier ou les suprimer, les enfler ou les extenuer: sur quoi on peut faire cette réflexion, qui est que lors qu'ils ont par hazard embrassé *le bon party, ils ne lui font pas grand bien, et ils se font grand tort à eux-mêmes.*

Or il est aisé de juger dans quelle impatience doivent être ceux qui esperent les bons succès qu'ils attendent, et qui flatent leur sentiment, et dans quelles perplexitez ils sont sur les évenemens qu'ils craignent et qui relevent le party contraire. Dans l'un et l'autre cas (et l'un ne va gueres sans l'autre) l'incertitude est au même degré, et les agite aussi vivement, car la moderation et la patience sont des vertus peu connues de ces hommes toûjours empressez et toûjours insatiables. Leur passion est trop animée et trop ardente pour ce qu'ils souhaittent ou pour ce qu'ils craignent. Ils comptent tous les instans; leur inquiétude est à charge à tout le monde et

à eux-mêmes, plus ou moins, selon le degré de leur préoccupation.

Mais reprenons des idées plus gayes, et disons que vous prenez, Monsieur, un très-mauvais party de rester en Province, où les nouvelles sont toûjours assez rares, surannées, mal sûres, car on ne les sçait gueres que d'un seul endroit, encore faut-il souvent les aller chercher; ensorte qu'un nouvelliste des moins affamez de ce Pays-cy mourroit d'inanition en peu de tems dans vos cantons. Vive Paris, morbleu, où il y a toûjours plus de cent atteliers ouverts, où se debitent et se fabriquent des nouvelles de toute espece. Au tems et aux heures de Promenade, il n'y a qu'à s'y transporter, on jouit des agrémens de la saison, de la magnificence du lieu, des agrémens, de la propreté et de la varieté infinie du beau monde; le tems est-il mauvais, fait-il trop froid, trop chaud, les Caffez sont ouverts dès le grand matin jusqu'à minuit; vous y trouvez quantité d'honnêtes gens qui vous attendent, ou qui ne se font pas attendre longtems. C'est-là qu'arrivent tous les batteurs d'estrade, et les ambulans qui ne manquent gueres à certaines heures, sans compter les passans non-habituez, que le hazard amene, et qui semblent venir exprès de differens quartiers pour

instruire le Bureau à point nommé des affaires de leur district et de ce qu'ils ont appris en chemin.

Vous sçavez l'agrément des Caffez à Paris ; ils sont au point ; que si dans une Relation bien écrite, ont en avoit fait une description exacte il y a 60. ans, et bien circonstanciée dans la plus exacte verité, et sur le pied que nous les voyons aujourd'hui, on auroit dit, c'est un Roman fait à plaisir, une fiction imaginée *pour donner une idée du pays de Cocagne, ou d'une ville bâtie et policée par les* Fées. En effet, quel Souverain, *quelle* Republique auroit imaginé et auroit eu le pouvoir d'établir pour la commodité publique, dans toutes les rues d'une florissante ville, des lieux commodes pour se mettre à couvert des injures du tems, infiniment secourables pour les gens sans voitures, qui ont affaire à differens quartiers pour se reposer, se rafraichir en Eté, se chaufer en Hyver, et en même tems avoir l'agrément de la conversation à son choix ; car à chaque table, *matiere* differente ; sans compter les nouveautez qu'on apprend sur toutes sortes de sujets ; et l'amusement ou plutôt l'occupation du jeu des Echets, sur lequel il n'arrive gueres ni dispute ni bruit ; ce n'est pas qu'on y peste moins qu'à un autre jeu, mais

c'est

c'est toûjours entre cuir et chair.

Ces lieux sont ornez de Glaces, de Tableaux, de Tables de marbre, de siéges et de meubles convenables, éclairez par des Lustres de cristal, échaufez par de bons poëles dans la rigueur de l'Hyver, où l'on entre et d'où l'on sort sans façon quelconque, car toute contrainte et tout céremonial en sont bannis; personne ne fait les honneurs de l'assemblée, personne ne les reçoit, chacun est le maître de convention tacite, tous les rangs sont ainsi reglez, et le tout sans qu'il en coûte une obole, quand on n'a rien à dépenser. D'ailleurs quels secours, quelles commoditez, de combien de sortes de rafraichissemens, de liqueurs et de choses agreables aux frians! sans compter la bonne compagnie des Gens d'esprit et de Lettres de differens états, avec lesquels il y a à profiter, et où l'on peut lire utilement dans le grand livre du Monde. Pour la société et l'agrément de la vie civile, je défie qu'on puisse citer, en parcourant tous les Historiens connus, rien de comparable aux Caffez, où le plus petit Bourgeois pour quatre sols se fait servir du caffé proprement, diligemment, en vaisselle d'argent et même de vermeil, et peut commander et prendre le ton de Seigneur.

Voila encore une longue disgression sur

les Caffez, je vous prie de me la pardonner : c'étoit pour vous dire que c'est-là proprement que les nouvelles sont examinées à fond, commentées, rédigées et mises au net, chacun y met sa note et fait sa remarque, et par le concours, la varieté des circonstances et des suffrages, une nouvelle est constatée vraie, de bon aloi, et admise, ou rejettée comme marchandise de rebut. Je n'ajoute plus que ce mot pour finir.

Les nouvelles, au reste, sont profitables à plusieurs personnes, quelques-uns en font un commerce utile pour satisfaire la curiosité des campagnards et de gens de province, sans compter tant de sortes de personnes qui excitent par-là la liberalité et la reconnoissance de leurs parens, de leurs Superieurs, de leurs Protecteurs dont ils attendent quelque secours pressans ou quelque bienfait, Il y en a même et plus d'un dans Paris qui avec des nouvelles un peu bien arrangées, ornées et mises en valeur, en appaisent leurs créanciers, et même en contentent leurs hôtes.

Je vous demande pardon de la longueur de cette lettre, je souhaitte que vous la trouviez un peu amusante ; j'espere que vous ne la laisserez pas sans réponse. Je l'attens et suis, Monsieur, votre &c.

Nous donnons cette Lettre telle qu'elle nous